



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Convention du patrimoine mondial



PATRIMOINE MONDIAL NATUREL D'AFRIQUE CENTRALE

INTIATIVE POUR LE PATRIMOINE MONDIAL FORESTIER
D'AFRIQUE CENTRALE (CAWHFI)

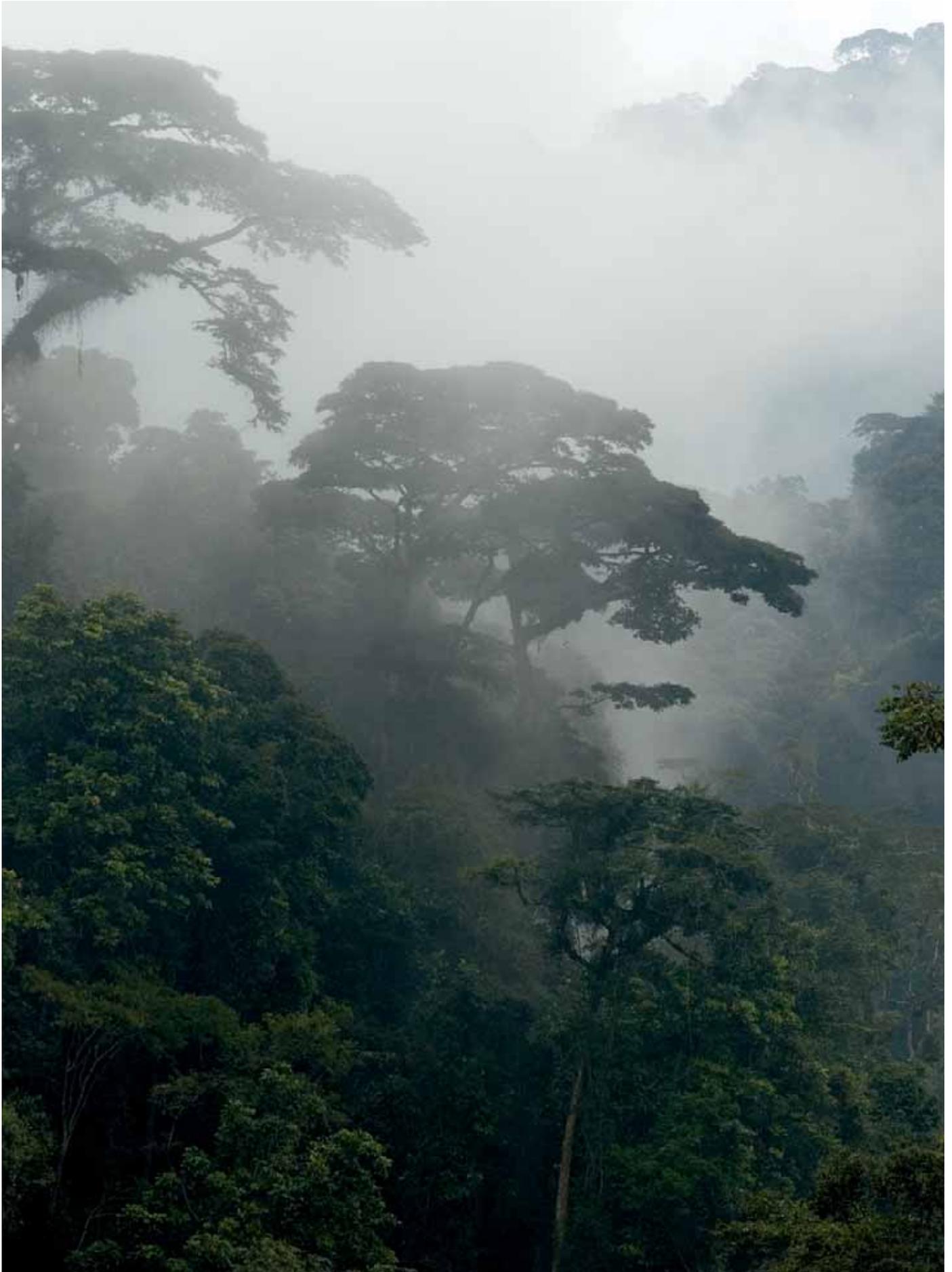
RAPPORT DE L'ATELIER DE BRAZZAVILLE 12-14 MARS 2008

Patrimoine mondial Naturel d'Afrique centrale Biens existants - Biens potentiels

*Rapport de l'atelier de Brazzaville
du 12-14 mars 2008*

Lee White et Jean Pierre Vande weghe

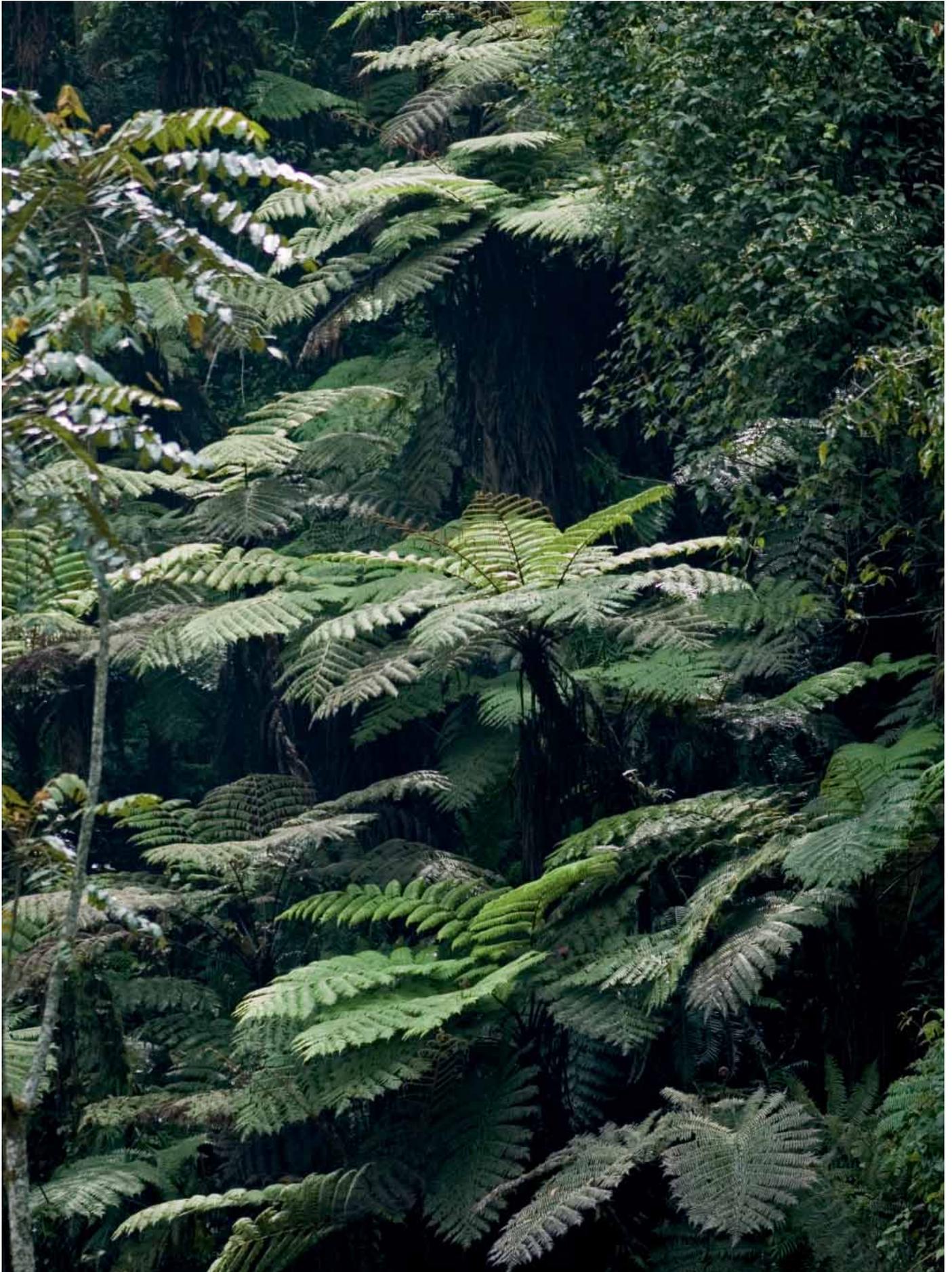
Unesco - CAWHFI



Sommaire

La Convention	5
Introduction	7
Contexte	7
Rappel des critères d'évaluation	9
Méthode de travail	3
Résultats globaux des discussions	11
Rappel des Biens existants	11
Sites retenus pour inscription et harmonisation des listes indicatives	13
Sites à étudier	14
Sites non retenus	14
Recommandations	15
Les Biens existants	17
Le parc national des Virunga	17
Le parc national de Kahuzi-Biega	19
Le parc national de la Salonga	20
La réserve de faune du Dja	23
La réserve de faune à okapis	25
Le paysage relique de la Lopé-Okanda	27
Les sites proposés pour inscription et harmonisation des listes indicatives	29
Sao Tomé-et-Principe	29
Les parcs nationaux de Cross et de Korup	31
Les parcs nationaux de Loango, Mayumba et Conkouati-Douli	33
Le parc national des monts de Cristal	35
Les parcs nationaux de Minkébé et d'Ivindo, en extension sérielle de la réserve de faune du Dja	37
Le complexe trinational de la Sangha et le parc national d'Odzala-Koukoua	39
Le parc national des plateaux Batéké	41
Les grottes du Gabon et de la République du Congo	43
La réserve de l'Itombwe et le parc national de Nyungwe	45
Les sites à étudier	47
Les forêts de montagne du Mont Cameroun et de Bioko	47
Les forêts de montagne du Cameroun occidental	49
Le parc national de Mbam et Djérem	51
Les sites non proposés	53
Le parc national d'Akanda	53
Le parc national de Pongara	53
Le parc national de Campo Ma'an	54
Le parc national des Altos de Nsork	54
Le parc national de Waka	54
Le parc national de Birougou	54
Le parc national de Moukalaba-Doudou	55
Les parcs nationaux de Boumba-Bek et Nki	55
Le parc national de Mwagna	55
Annexes	57
1. Liste des participants	57
2. Listes indicatives	59
3. Fiches synthétiques pour les aires protégées	61
4. Sources bibliographiques	91
Crédits	96
Remerciements	96

*1. La canopée de la forêt de montagne dans le parc national de Nyungwe au Rwanda avec ses couronnes tabulaires de *Newtonia buchananni*.*



L'idée de créer un mouvement international pour protéger le patrimoine mondial de l'humanité est née après la Première Guerre mondiale. Elle est fondée sur deux mouvements parallèles : le premier est centré sur les dangers menaçant les sites culturels ; le second est axé sur la préservation de la nature.

Cette idée de concilier la conservation des sites culturels et celle des sites naturels fut formulée pour la première fois aux Etats-Unis d'Amérique en 1965 lorsqu'à l'occasion d'une conférence tenue à la Maison-Blanche à Washington, D.C., fut demandée la création d'une « Fondation du patrimoine mondial » qui stimulerait la coopération internationale afin de protéger « les lieux, les paysages et les sites historiques les plus extraordinaires pour le présent et l'avenir de toute l'humanité ».

L'UNESCO, avec l'aide du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), amorça alors la préparation d'un projet de convention sur la protection du patrimoine culturel. En 1968, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui avait vu le jour en 1948, formula des propositions analogues à ses membres et les présenta à la Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement humain à Stockholm en 1972.

Finalement, toutes les parties concernées se mirent d'accord sur un texte unique et la **Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel** fut adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO, le 16 novembre 1972. A la fin de 2007, 185 pays à travers le monde y avait adhéré et la liste du Patrimoine mondial comprenait 878 sites, dont 679 sites culturels, 174 sites naturels et 25 sites mixtes.

En considérant le patrimoine sous ses aspects culturels aussi bien que naturels, cette Convention rappelle les interactions entre l'être humain et la nature et la nécessité fondamentale de préserver l'équilibre entre les deux.

Son but est donc la sauvegarde du patrimoine de l'humanité, tant sur le plan naturel que sur le plan culturel, afin que cet héritage du passé, qui nous entoure et dont nous jouissons aujourd'hui,

puisse être transmis aux générations futures. Ces patrimoines, culturel et naturel, sont en effet deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration.

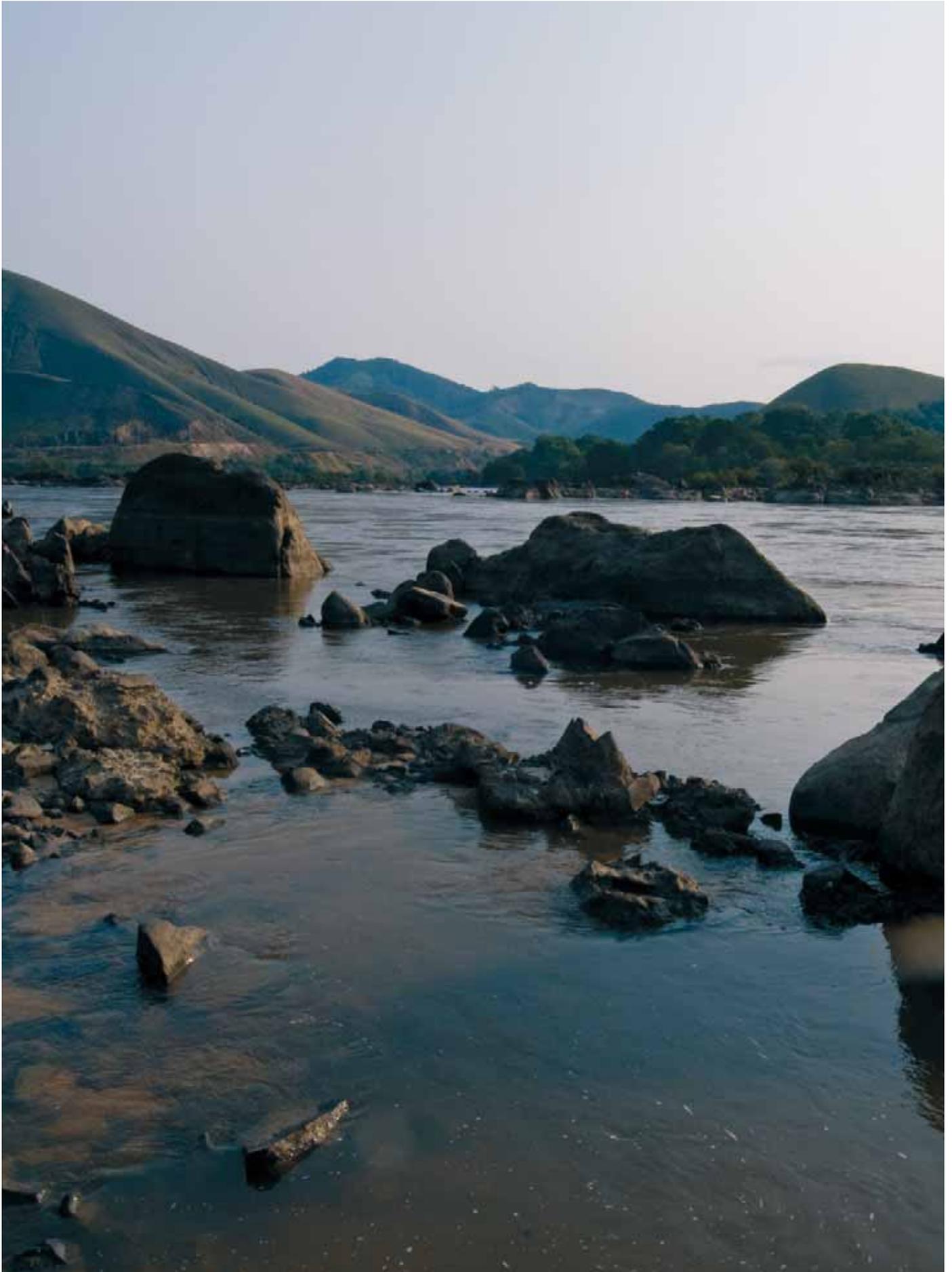
Le concept de patrimoine mondial est appliqué de manière universelle. Les sites du patrimoine mondial appartiennent ainsi à tous les peuples du monde, sans tenir compte du territoire sur lequel ils sont situés.

L'UNESCO encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité.

Dans ce domaine, sa mission consiste à :

1. encourager les pays à signer la Convention du patrimoine mondial et à assurer la protection de leur patrimoine naturel et culturel ;
2. encourager les Etats parties à la Convention à proposer des sites sur leur territoire national pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial;
3. encourager les Etats parties à élaborer des plans de gestion et à mettre en place des systèmes de soumission de rapports sur l'état de conservation des sites du patrimoine mondial;
4. aider les Etats parties à sauvegarder les sites du patrimoine mondial en leur fournissant une assistance technique et une formation professionnelle;
5. fournir une assistance d'urgence aux sites du patrimoine mondial en cas de danger immédiat;
6. appuyer les activités menées par les Etats parties pour sensibiliser le public à la préservation du patrimoine mondial;
7. encourager la participation des populations locales à la préservation de leur patrimoine culturel et naturel;
8. encourager la coopération internationale dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel et naturel du monde.

*2. Dans les forêts de montagne très humides du rift Albertin, les fougères arborescentes *Cyanthea manniana* forment des massifs denses, parfois haut de six à huit mètres, dans les vallons encaissés (parc national de Nyungwe, Rwanda)*



Contexte

Dans le cadre de l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale (CAWHFI), le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO a organisé un atelier qui visait à identifier et caractériser les aires protégées ou complexes d'aires protégées les plus remarquables de l'Afrique centrale forestière qui pourraient adéquatement compléter la représentation du patrimoine naturel exceptionnel de l'Afrique centrale sur la Liste du Patrimoine mondial.

Cet atelier a eu lieu à Brazzaville du 12 au 14 mars 2008 et son organisation a été confiée à WCS-Congo¹. Il a rassemblé des experts nationaux et internationaux du Patrimoine naturel de l'ensemble du Bassin du Congo, et plus particulièrement du Cameroun, du Gabon, de la République centrafricaine, de la République du Congo, de la République démocratique du Congo (Annexe 1).

Les pays forestiers de l'Afrique centrale (Cameroun, Gabon, Guinée-Équatoriale, République du Congo, République démocratique du Congo, République centrafricaine, Rwanda et Sao Tomé-et-Principe) abritent en effet 36 parcs nationaux et réserves de faune dans la zone forestière ou en bordure de la zone forestière. Six sont déjà inscrits sur la liste des biens du Patrimoine mondial (PM) de l'Unesco : la réserve de faune du Dja au Cameroun, la réserve de faune à okapis en République démocratique du Congo et les parcs nationaux de la Lopé-Okanda au Gabon, de la Salonga en République

démocratique du Congo, de Kahuzi-Biega en République démocratique du Congo et des Virunga en République démocratique du Congo².

Bien que ces six sites ne soient pas représentatifs de l'ensemble de la diversité biologique, écologique et géologique de la région, leur présence sur la Liste du patrimoine mondial assure déjà une représentation importante des forêts d'Afrique centrale. Étant donné le caractère exclusif et très sélectif sous-jacent à la logique de nomination de nouveaux sites, seul un nombre limité de nouvelles propositions d'inscription pourra encore être pris en considération. Ces propositions d'inscription de nouvelles aires ou complexes d'aires protégées devront par ailleurs démontrer la Valeur universelle exceptionnelle au niveau mondial et le caractère unique du nouveau Bien proposé, non seulement vis-à-vis des aires protégées ou complexes d'aires protégées comparables, mais également par rapport aux Biens naturels ou mixtes déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Le Cameroun, le Gabon, la République du Congo et la République centrafricaine ayant déjà publié une liste indicative de sites susceptibles d'être ajoutés à la liste des sites existants du PM (Annexe 2), il est important de comparer ces listes indicatives d'un point de vue plus large et objectif afin d'en extraire les sites les plus remarquables et donc susceptibles d'être reconnus de Valeur universelle exceptionnelle (VUE) par une inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Rappel des critères d'évaluation

La Convention du patrimoine mondial définit quatre critères (vii-x) pour apprécier la VUE des biens naturels³ :

- (vii) représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelle;
- (viii) être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus

géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphologiques ou physiographiques ayant une grande signification;

- (ix) être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins;

¹ La journée du 12 mars fut consacrée à un exposé de l'UICN sur les critères d'évaluation et les procédures d'inscription de Biens naturels sur la Liste du Patrimoine mondial.

² Le parc national de la Garamba en RDC est aussi inscrit sur la liste du PM, mais il est en dehors de la zone forestière.

³ Les critères (i)-(vi) concernent uniquement les Biens culturels.

3. L'Ogooué dans le parc national de la Lopé, inscrit parmi les Biens mixtes du Patrimoine mondial depuis 2007.

(x) contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation *in situ* de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une Valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

- l'intégrité du Bien et les menaces éventuelles qui pèsent sur celui-ci;
- la gestion du Bien, notamment pour évaluer s'il existe des structures ou des dispositions pour lutter efficacement contre les menaces.

En outre, l'évaluation des dossiers des Biens proposés pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial tient compte de deux aspects supplémentaires très importants :

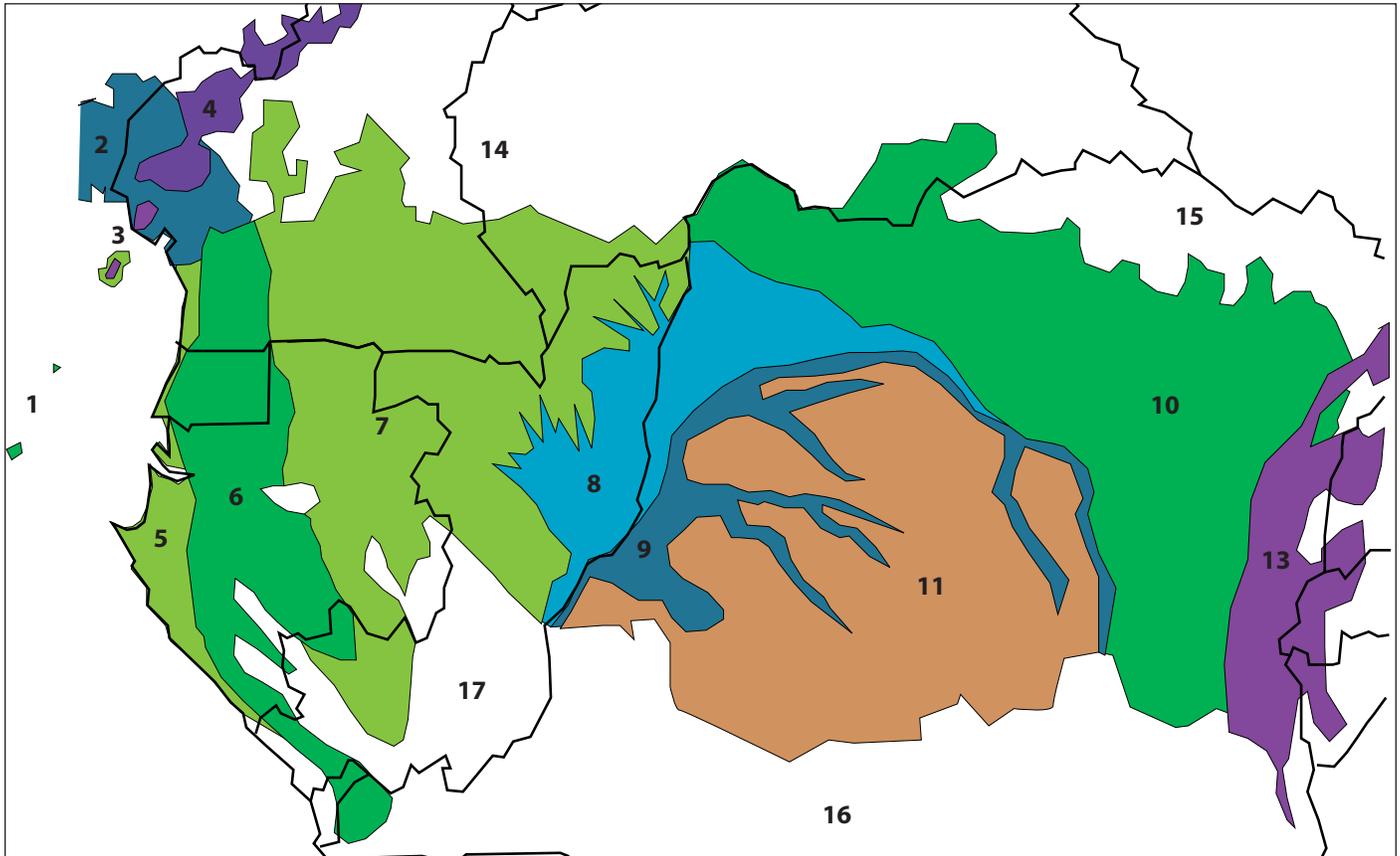


Figure 4. Les 17 écorégions d'Afrique centrale forestière, retenues pour le présent rapport

1. Les îles océaniques du golfe de Guinée (Annobon, Sao Tomé, Principe)
2. Les Forêts de Cross River-Sanaga-Bioko
3. Les Forêts montagnardes du Mont Cameroun et de Bioko
4. Les Forêts montagnardes du Cameroun
5. Les Forêts atlantiques littorales
6. Les Forêts atlantiques des reliefs
7. Les Forêts congolaises du nord-ouest
8. Les Forêts congolaises marécageuses de l'ouest
9. Les Forêts congolaises marécageuses de l'est
10. Les Forêts congolaises du nord-est
11. Les Forêts congolaises centrales
12. Les Forêts congolaises riveraines
13. Les Forêts montagnardes du rift Albertin
14. La Mosaique forêt-savane camerouno-centrafricaine
15. La Mosaique forêt-savane du nord-est du Congo
16. La Mosaique forêt-savane du Sud-Congo
17. La Mosaique forêt-savane du Congo-Ogooué

Methode de travail

Document de travail

Un document de travail, focalisé sur les aires protégées ou complexes d'aires protégées forestières, avait été préparé avant l'atelier par L. White et J.P. Vandeweghe (WCS, Programme Gabon) et distribué aux participants. Il fut à la base des discussions en groupe du 13 et 14 mars 2008.

Ce document devait :

- évaluer les VUE d'Afrique centrale par rapport aux sites déjà inscrits dans la Liste du PM et les autres massifs forestiers au monde;
- proposer les sites ou ensembles de sites qui représentent le mieux ces valeurs ;
- refléter une analyse approfondie de la littérature scientifique disponible et mettre en lumière les principales lacunes de cette littérature ;
- mener une évaluation préliminaire de leur valeur universelle exceptionnelle par rapport aux 4 critères du patrimoine mondial naturel;
- mener une évaluation préliminaire de leur intégrité et de la qualité de leur mode de gestion sur base de quelques critères simples, notamment la présence d'un plan de gestion, la présence de structures de gestion, le niveau des différentes menaces (pression démographique, déforestation, braconnage, projets miniers/pétroliers, ...);
- proposer un bref résumé de la VUE de chaque site ou, de la manière dont il peut contribuer à la VUE d'un site majeur faisant partie du même ensemble homogène.

En pratique, la rédaction de ce document s'est heurtée à trois obstacles majeurs :

- le manque de connaissances accessibles et vérifiées pour beaucoup de sites (les bases de données sont incomplètes ou obsolètes);
- le manque de données comparables (certains aspects n'ont été étudiés en détail que dans certaines aires protégées et les données quantitatives reflètent souvent plus les efforts d'investigation que la biodiversité réelle);
- la présence de plan de gestion et/ou de structures de gestion n'a pas pu être prise

en compte, principalement par manque d'informations actualisées.

Base de comparaison régionale : les écorégions

Comme base de comparaison à l'échelle régionale, avait été pris le découpage de l'Afrique centrale forestière en écorégion selon le WWF (Annexe 3). Seule l'écorégion des Forêts côtières équatoriales atlantiques fut scindée en deux entités très différentes selon Doumenge (1998) :

- les Forêts atlantiques littorales qui occupent le bassin sédimentaire côtier;
- les Forêts atlantiques des reliefs qui occupent les chaînes montagneuses du sud-ouest du Cameroun, de la Guinée-Equatoriale, du Gabon (monts de Cristal, massif du Chaillu, monts Doudou) et de la République du Congo (massif du Chaillu et chaîne du Mayombe).

En tout, 17 écorégions ont donc été retenues pour cette évaluation⁴ (Figure 12) :

- Les îles océaniques du golfe de Guinée (Annobon, Sao Tomé, Principe),
- Les Forêts de Cross River-Sanaga-Bioko,
- Les Forêts montagnardes du Mont Cameroun et de Bioko,
- Les Forêts montagnardes du Cameroun,
- Les Forêts atlantiques littorales,
- Les Forêts atlantiques des reliefs,
- Les Forêts congolaises du nord-ouest,
- Les Forêts congolaises marécageuses de l'ouest,
- Les Forêts congolaises marécageuses de l'est,
- Les Forêts congolaises du nord-est,
- Les Forêts congolaises centrales,
- Les Forêts congolaises riveraines,
- Les Forêts montagnardes du rift Albertin,
- La Mosaïque forêt-savane camerouno-centrafricaine,
- La Mosaïque forêt-savane du nord-est du Congo,
- La Mosaïque forêt savane du Sud-Congo,
- La Mosaïque forêt-savane du Congo-Ogooué,

Données accessoires

La liste des Zones d'intérêt pour la conservation des oiseaux (ZICO) de BirdLife International a été consultée, mais comme pratiquement toutes les aires protégées d'Afrique centrale y figurent cela n'apporte pas grand-chose.

⁴ L'écorégion des mangroves d'Afrique centrale aurait également pu être prise en compte, mais elle est totalement morcelée et dispersée sur le Nigeria, le Cameroun, la Guinée-Equatoriale et la République du Congo. Les plus grandes étendues sont situées au Nigeria (Delta du Niger), au Cameroun (Régions du Rio del Rey et de Douala) et au Gabon (Estuaire du Komo, baie de la Mondah et delta de l'Ogooué).



5. Les sommets enneigés du Rwenzori sont partagés entre deux Biens du Patrimoine mondial : le parc national des Virunga en République démocratique du Congo et le Rwenzori National Park en Ouganda.

6. La végétation afro-alpine s'étend au-dessus de 3000-3300 m dans la chaîne du Rwenzori et sur les Virunga. C'est une végétation pauvre en espèces mais riches en formes végétales exceptionnelles comme les lobélies et les séneçons géants qui évoquent certaines plantes trouvées à haute altitude dans les Andes.



Résultats globaux des discussions

Rappel des Biens existants

Pour l'ensemble de l'Afrique centrale forestière, cinq sites sont déjà inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial comme Bien naturel et un site est inscrit comme Bien mixte. Les

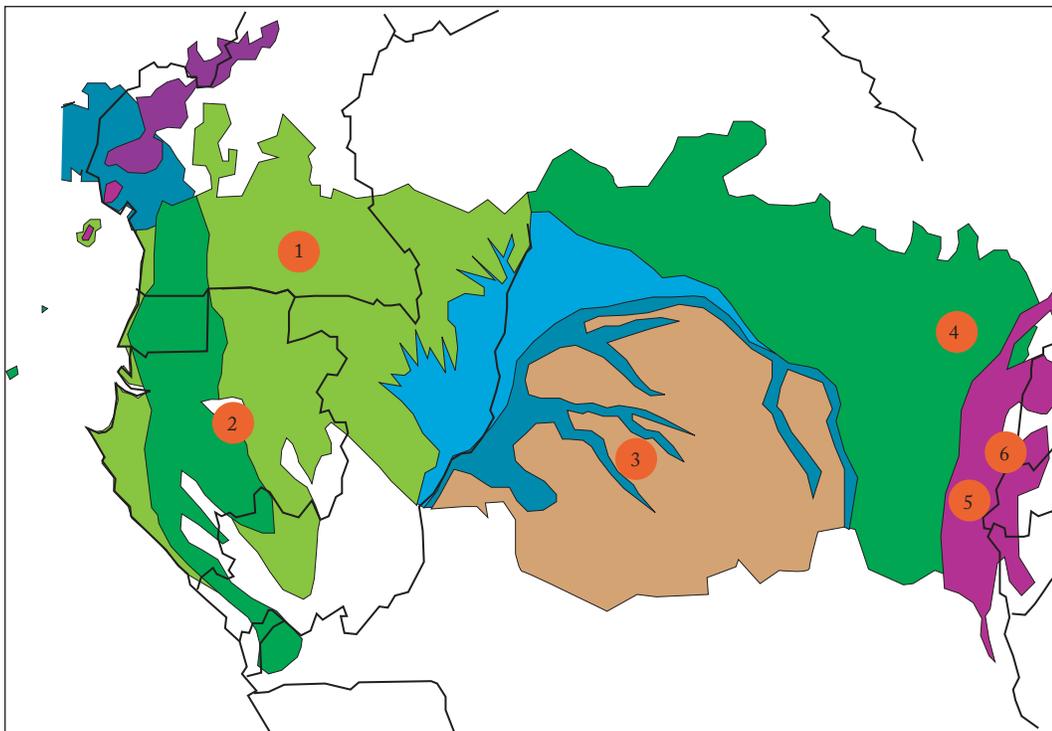
quatre sites de la République démocratique du Congo sont actuellement inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial en péril (Tableau 2).

Tableau 1. Biens existants du domaine forestier d'Afrique centrale

Aire protégée	Ecorégion	Pays	PM	Critères
Réserve de faune du Dja	Forêts congolaises du nord-ouest	Cameroun	1987	ix, x
Parc national de la Lopé-Okanda (Bien mixte) ¹	Forêts atlantiques des reliefs, Mosaïque forêt-savane du Congo-Ogooué	Gabon	2007	iii, iv, ix, x
Parc national de la Salonga ²	Forêts congolaises centrales	RDC	1984	vii, ix
Réserve de faune à Okapis ²	Forêts congolaises du nord-est	RDC	1996	x
Parc national de Kahuzi-Biega ²	Forêts congolaises du nord-est Forêts montagnardes du rift Albertin	RDC	1980	x
Parc national des Virunga ²	Forêts congolaises du nord-est Forêts montagnardes du rift Albertin	RDC	1979	vii, viii, x

¹ Inscrit sous le nom de « Ecosystème et paysage culturel relique de Lopé-Okanda ».

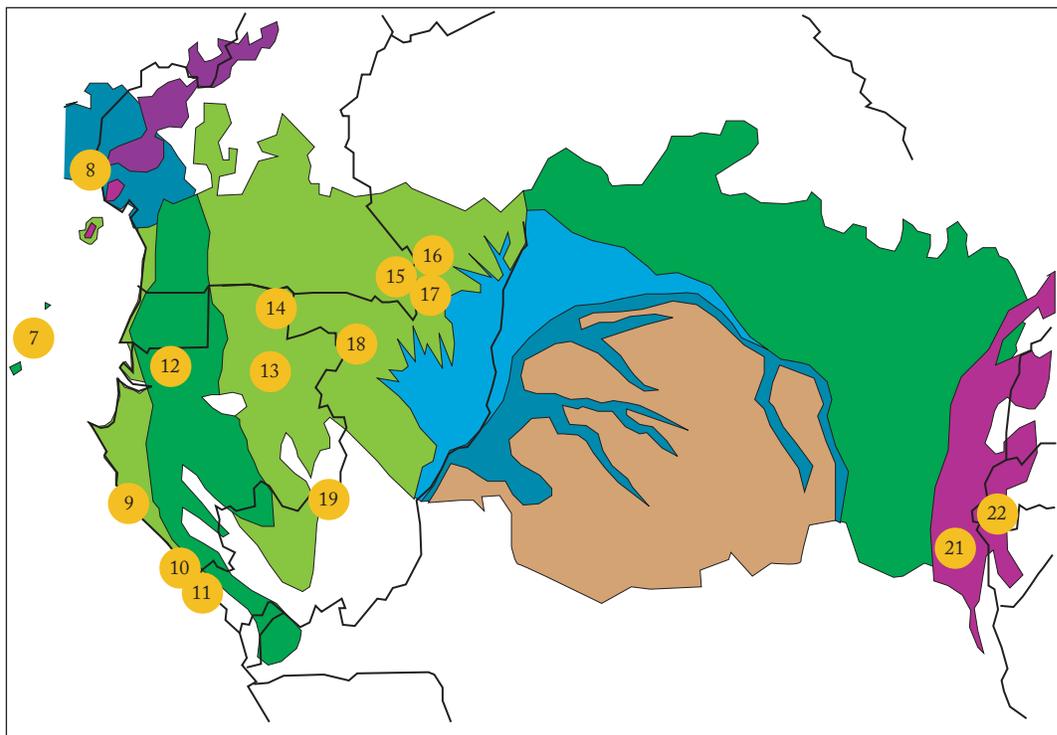
² Sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril



7. Les Biens existants :
- (1) La réserve de faune du Dja,
 - (2) L'Ecosystème et paysage culturel relique de Lopé-Okanda,
 - (3) Le parc national de la Salonga,
 - (4) La réserve de faune à okapis,
 - (5) Le parc national de Kahuzi-Biega,
 - (6) Le parc national des Virunga.

8. Les Biens retenus pour inscription et harmonisation des listes indicatives :

- (7) Sao Tome-et-Principe,
- (8) Le complexe Cross River - Korup,
- (9) Le parc national de Loango,
- (10) Le parc national de Mayumba,
- (11) Le parc national de Conkouati-Douli,
- (12) Le parc national des monts de Cristal,
- (13) Le parc national de l'Îvindo,
- (14) Le parc national de Minkébé,
- (15) Le parc national de Lobéké,
- (16) Le parc national de Dzanga-Ndoki,
- (17) Le parc national de Nouabalé-Ndoki,
- (18) Le parc national d'Odzala-Koukoua,
- (19) Le parc national des plateaux Batéké,
- (20) Les grottes du Gabon et du Congo (non représentées sur la carte),
- (21) La réserve de l'Itombwé,
- (22) Le parc national de Nyungwe.



9. A 3000 m d'altitude sur le volcan Sabyinyo, une des grands volcans centraux du massif des Virunga, la végétation dominante est constituée de bruyères arborescentes Erica johnstoni couvertes de lichens du genre Usnea.

Sites proposés par l'atelier à la nomination sur la Liste du Patrimoine mondial

L'analyse s'est focalisée sur les 36 aires protégées majeures d'Afrique centrale, plus précisément les parcs nationaux et réserves de faune importantes. Selon les experts, en plus des six Biens existants sur la Liste du Patrimoine mondial, une dizaine de sites ou ensembles de sites présentent une Valeur universelle exceptionnelle justifiant leur inscription sur les listes indicatives nationales des pays d'Afrique centrale en vue de promouvoir les démarches d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial. Cette liste (Tableau 2) comprend deux sites isolés, deux complexes transfrontaliers et six sites pouvant être regroupés de manière sérielle ou pouvant être rattaché de manière sérielle à d'autres sites. Le parc national d'Odzala pourrait être rattaché

au complexe transfrontalier trinational de la Sangha; les parcs nationaux de Minkébé et de l'Ivindo pourraient être rattachés à la réserve de faune du Dja. Bien que l'atelier s'est surtout focalisé sur les sites ayant une valeur universelle exceptionnelle en termes de biodiversité (critère x) ou écosystèmes (critère ix), les experts ont aussi identifié un site potentiel d'intérêt géologique (critère viii). D'autre part, l'analyse a aussi pris en compte des sites ne bénéficiant actuellement d'aucune protection, mais dont la valeur a elle aussi été jugée universelle et exceptionnelle. Il s'agit des nombreuses grottes qui s'étendent au Gabon, en République du Congo et en République démocratique du Congo et qui font partie de deux ensembles géologiques distincts.

Aires protégées	Ecorégions	Pays	Liste indicative ¹	Critères
Parcs nationaux proposées de Sao Tomé et de Príncipe	Iles océaniques du golfe de Guinée	Sao Tomé & Príncipe	non	vii, ix, x
Complexe des parcs nationaux de Korup et de la Cross	Forêts de Cross-Sanaga-Bioko	Cameroun Nigeria	oui	ix, x
Parc national de Loango	Forêts atlantiques littorales, Forêts atlantiques des reliefs (à Conkouati)	Gabon	non	vii, (viii), ix
Parc national de Mayumba		Gabon	non	
Parc national de Conkouati		RC	oui	
Parc national des Monts de Cristal	Forêts atlantiques des reliefs	Gabon	non	ix, x
Parc national de l'Ivindo ²	Forêts congolaises du nord-ouest	Gabon	oui	x
Parc national de Minkébé ²		Gabon	oui	
Complexe trinational des parcs nationaux de Lobéké, Dzanga-Ndoki et Nouabalé-Ndoki	Forêts congolaises du nord-ouest	Cameroun RCA RC	oui	vii, x
Parc national d'Odzala ³		RC	oui	
Parc national des plateaux Batéké		Mosaïque forêt-savane du Congo-Ogooué	Gabon	oui
Les grottes du Gabon, du Congo et de la République démocratique du Congo	—	Gabon, Congo, RDC	oui (Gabon)	viii
Forêts de l'Itombe ⁴	Forêts montagnardes du rift Albertin	RDC	oui	ix, x
Parc national de Nyungwe ⁴		Rwanda	oui	ix, x

Tableau 2. Sites proposés pour la mise à jour et harmonisation des listes indicatives.

¹ Mentionne si le site est oui ou non sur la liste indicative existante du pays.

² En vue d'une extension sérielle de la réserve de faune du Dja déjà inscrite.

³ En extension sérielle au complexe trinational de Lobéké, Dzanga-Ndoki et Nouabalé-Ndoki.

⁴ Itombwe et Nyungwe feraient partie d'une même série.

Sites à étudier en vue d'une éventuelle inscription sur les listes indicatives

Certains sites ont été identifiés comme nécessitant de plus amples recherches pour déterminer s'ils possèdent une Valeur universelle exceptionnelle justifiant leur inscription sur les listes indicatives.

Tableau 3. Sites à étudier.

Aires protégées	Ecorégions	Pays	Liste indicative ¹	Critères
Parc national de Pico de Basile	Mont Cameroun-Bioko	G-Eq	non	(vii, ix, x)
Réserve scientifique de la Caldera de Luba	Mont Cameroun-Bioko	G-Eq	non	(vii, ix, x)
Mont Cameroun	Mont Cameroun-Bioko	Cameroun	non	(ix, x)
Forêts Ouest-Cameroun	Forêts du Cameroun occidental	Cameroun	non	(x)
Parc national du Mbam et Djérem	Mosaïque forêt-savane camerouno-congolaise	Cameroun	non	(ix, x)

¹ Mentionne si le site est oui ou non sur la liste indicative existante du pays.

Sites non retenus

Malgré leur très grande importance pour la conservation de la biodiversité en Afrique centrale, les aires protégées ou complexes d'aires protégées suivants n'ont pas été retenus comme étant de Valeur universelle exceptionnelle.

Tableau 4. Sites non retenus.

Aire protégée	Ecorégion	Pays	Liste Indicative ¹
Parc national d'Akanda	Forêts atlantiques littorales	Gabon	non
Parc national de Pongara	Forêts atlantiques littorales	Gabon	non
Parc national de Campo-Ma'an	Forêts atlantiques des reliefs	Cam	oui
Parc national de Monte Alen	Forêts atlantiques des reliefs	G-Equ	non
Parc national des Altos de Nsork	Forêts atlantiques des reliefs	G-Eq	non
Parc national de Waka	Forêts atlantiques des reliefs	Gabon	non
Parc national de Birougou	Forêts atlantiques des reliefs	Gabon	oui
Parc national de Mouka-laba-Doudou	Forêts atlantiques des reliefs	Gabon	oui
Parc national de Boumba-Bek	Forêts congolaises du nord-ouest	Cam	oui
Parc national de Nki	Forêts congolaises du nord-ouest	Cameroun	oui
Réserve intégrale de Mbaéré-Bodingué	Forêts congolaises du nord-ouest	RCA	oui
Réserve communautaire du lac Télé	Forêts congolaises marécageuses de l'ouest	RC	non
Réserve du lac Tumba	Forêts congolaises marécageuses de l'est	RDC	non

¹ Mentionne si le site est oui ou non sur la liste indicative existante du pays.

Recommandations

Indépendamment de l'analyse des sites, les discussions ont aussi fait apparaître :

- Les difficultés rencontrées pour pouvoir informer efficacement les responsables politiques et conseiller les administrations sur les sites proposés.
- Un certain nombre d'actions prioritaires à mener par les Etats de la région (ex. mise à jour et harmonisation des listes indicatives, établissement de mécanismes de concertation interministériels au niveau national, voire régional, en terme d'aménagement du territoire, etc.).
- Des actions prioritaires à mener sur le plan de la recherche par les gestionnaires des aires protégées et leurs partenaires. Pour beaucoup de sites, pourtant jugés très importants, les données sur la biodiversité sont rares ou inexistantes, difficilement accessibles ou n'ont pas été mises à jour depuis des années.

Parmi les recommandations les plus importantes, les 11 suivantes ont été retenues (Tableau 5).

Recommandations

1.	Encourager les gouvernements et leurs partenaires à porter une attention particulière aux sites en danger afin de pouvoir harmoniser la gestion des sites du PM dans la région et procéder à l'inscription de nouveaux sites.
2.	Encourager la Guinée-Équatoriale à ratifier la Convention du patrimoine mondial.
3.	Encourager la République du Congo et Sao Tomé-et-Principe à soumettre leurs listes indicatives.
4.	Encourager Sao Tomé-et-Principe à étudier les aspects marins de la conservation.
5.	Encourager la République du Congo à créer le parc national des plateaux Batéké du côté du Congo.
6.	Créer et/ou mettre en œuvre les comités nationaux du patrimoine mondial, en valorisant la complémentarité et synergies avec les comités nationaux du programme de l'Homme et de la Biosphère (MAB).
7.	Entamer la préparation de la demande d'inscription du Trinational de la Sangha au Patrimoine mondial.
8.	Encourager le RAPAC à mettre en place un observatoire des aires protégées d'Afrique centrale, en collaboration avec FORAF, l'UNEP-WCMC, voire Google-Earth.
9.	Finaliser les plans de gestion pour les sites prioritaires identifiés afin de renforcer cet aspect en vue de l'élaboration des dossiers d'inscription.
10.	Rendre opérationnelle la gestion de tous les sites prioritaires identifiés, notamment celui des forêts de l'Itombwe.
11.	Initier des discussions de coordination pour les sites transfrontaliers.

Tableau 5. Recommandations.

10. A plus de 3000 m d'altitude, une forêt relique de vieux *Hagenia* géants s'étend dans la selle entre les volcans Visoke et Karisimbi.





11. La chaîne des Virunga à l'horizon avec, de gauche à droite, les volcans Mubabura, Gabinga et Sabyinyo. A l'avant-plan, s'étend la plaine de la Rutshuru avec ses érosions.

12. Un jeune gorille de montagne Gorilla beringei beringei jouant avec un adulte.



Les Biens existants

1. Le parc national des Virunga (1979)

Sur 790 000 ha, le parc national des Virunga, créé en 1926, comprend une partie de la chaîne des Virunga, le versant occidental du Ruwenzori qui culmine à 5 100 m et une large portion du rift Albertin allant du lac Kivu à la vallée de la Semliki. Il abrite une diversité d'habitats exceptionnelle, comprenant des milieux aquatiques, des savanes, des champs de lave et tout un gradient allant des forêts de plaine aux landes afroalpines du Ruwenzori et des Virunga.

Valeur universelle exceptionnelle

Critère (vii) : Le parc national des Virunga offre des paysages de montagne parmi les plus spectaculaires d'Afrique. Les monts Ruwenzori, avec leurs glaciers, et les volcans du massif des Virunga sont couverts d'une végétation afro-alpine de séneçons arborescents et de lobélies (Figure 6) et leurs pentes, couvertes de forêts denses, sont des lieux d'une beauté naturelle exceptionnelle. Le parc présente aussi les panoramas spectaculaires des vallées érodées de Sinda et d'Ishango (Figure 11). Il abrite d'importantes concentrations de faune sauvage (éléphant, buffle, damalisque et cob de Thomas). Il abritait la plus importante population de l'hippopotame d'Afrique estimée à 20 000 individus.

Critère (viii) : Le parc national des Virunga est situé au centre du rift Albertin, la branche occidentale du grand rift Arabo-Africain. Dans la partie sud du parc, le rifting a engendré les Virunga, huit grands volcans centraux, dont sept sont situés totalement ou partiellement dans le parc, et une multitude de volcans adventifs. Le Nyamuragira et le Nyiragongo sont parmi les volcans les plus actifs sur le continent africain et entrent en éruption à intervalles réguliers. Le Nyiragongo a une importance mondiale comme témoin du volcanisme d'un lac de lave : le fond de son cratère est occupé par un lac de lave, qui se vide périodiquement avec des conséquences catastrophiques pour les communautés locales. Le secteur nord du parc inclut environ 20 % du massif des monts Ruwenzori — la plus vaste région glaciaire d'Afrique et la seule chaîne de type « alpin » du continent. Il jouxte le parc national des monts Ruwenzori en Ouganda, classé au Patrimoine mondial, avec lequel il partage le pic Marguerite, troisième sommet d'Afrique (5 109 m).

Critère (x) : En raison de ses fortes gradients d'altitude (680 à 5 109 m), de pluviométrie et de sols, le parc national des Virunga possède une très grande diversité d'habitats et d'espèces végétales qui le mettent au premier rang des parcs nationaux africains pour la diversité biologique. On a identifié plus de 2 000 plantes vasculaires, dont 10 % sont endémiques au rift Albertin. Les forêts afro-montagnardes représentent environ 15 % de la végétation. Le rift Albertin abrite aussi plus d'espèces de vertébrés endémiques que toute autre région du continent africain et le parc en possède de nombreuses espèces. Le parc abrite 78 espèces d'amphibiens, 109 espèces de reptiles, 706 espèces d'oiseaux et 218 espèces de mammifères, notamment 22 formes de primates, dont trois de grands singes — le gorille de montagne *Gorilla beringei beringei*, dont il abrite un tiers de la population mondiale, le gorille de l'Est *Gorilla beringei graueri* et le chimpanzé de l'Est *Pan troglodytes schweinfurthii*. Les savanes du parc abritent une population diverse d'ongulés et la biomasse de mammifères sauvages était l'une des plus hautes de la planète (314 tonnes/km²). Parmi les ongulés, on trouve l'okapi *Okapia johnstoni*, endémique à la RDC, et le céphalophe rouge *Cephalophus rubidus*, endémique aux monts Ruwenzori.

Menaces

Le parc national des Virunga a énormément souffert et souffre encore des troubles et des guerres qui ont frappé la région des Grands lacs depuis 1994. Les infrastructures administratives et touristiques ont été détruites. Des populations humaines déplacées ont envahi certains secteurs du parc ou ont été installées dans le parc, notamment les réfugiés rwandais de 1994 à 1996. D'importantes superficies de forêt dans le secteur des volcans ont été défrichées pour le bois de feu ou pour l'agriculture. La population de gorilles s'est maintenue et jusqu'à présent aucune espèce n'a disparu du parc, mais certaines populations d'animaux, notamment les hippopotames et les éléphants, ont été réduites dans des proportions alarmantes. Des bandes armées continuent à hanter la région et rendent toute action de conservation extrêmement périlleuse. De nombreux gardes sont tombés au combat.



13. Une impatiente *Impatiens* sp. (*Balsaminaceae*) de la forêt de montagne.



14. La forêt de montagne sur le versant ouest de la chaîne qui borde le rift Albertin.



15-16. Le gorille de Grauer *Gorilla beringei graueri* est proche du gorille de montagne *G. beringei beringei*, mais il n'existe qu'à l'est du rift Albertin.

17. Dans et autour de la partie basse du parc national du Kahuzi-Biega, où les forêts à *Gilbertiodendron dewevrei* sont localement dominantes, on trouve encore des ponts de lianes sur les rivières torrentueuses qui s'écoulent vers le fleuve Congo.



2. Le parc national de Kahuzi-Biega (1980)

Ce parc national a été créé en 1970 par la mise en réserve de 60 000 ha de forêt d'altitude centrées sur les monts Kahuzi et Biega qui se dressent sur la chaîne montagneuse à l'ouest du lac Kivu. En 1978, il a été étendu à 600 000 ha par adjonction de forêts de moyenne et de basse altitude à l'ouest du parc existant. Dans sa forme actuelle, ce parc national s'étend donc entre 600 m et 3 400 m d'altitude et comprend tout un gradient de forêts primaires et de forêts secondaires, allant des forêts à *Gilbertiodendron* dans les régions basses à diverses forêts submontagnardes et montagnardes, des forêts de *Hagenia*, des fourrés de bambous montagnards *Synarundinaria alpina*, des landes afro-alpines à *Senecio* et *Lobelia* et des tourbières de haute altitude. La continuité entre les milieux de haute altitude et ceux de basse altitude, phénomène biologique rare en Afrique tropicale, repose malheureusement sur l'intégrité d'un corridor étroit et vulnérable.

Valeur universelle exceptionnelle

Critère (x) : Ce parc représente un échantillon de haute valeur pour la biodiversité du rift Albertin et, lors de sa création, il abritait encore une transition complète entre les milieux forestiers de basse altitude (600 m) et les milieux de haute montagne (3300 m). Sur le plan ornithologique, il abrite un bon nombre d'espèces endémiques du rift Albertin, notamment l'eurylaïme de Grauer *Pseudocalyptomena graueri*, et deux espèces endémiques des forêts de moyenne altitude de l'est du bassin du Congo. Il abrite aussi une espèce quasi endémique, le phyllanthe de Chapin *Kupeornis chapini*. Sur le plan de la faune mammalienne ce parc national abrite une des dernières populations viables de la forme *graueri* du gorille de l'est *Gorilla beringei*, qui survit dans la partie élevée des forêts entre 2 100 et 2 400 m d'altitude. Il abrite aussi des primates relativement rares comme le cercopithèque de Hamlyn *Cercopithecus hamlyni*, le colobe bai *Procolobus pennanti* et le colobe d'Angola *Colobus angolensis*.

Menaces

Dès son extension, ce parc national a eu des problèmes de reconnaissance de la part des populations locales qui ne reconnaissaient pas ses nouvelles limites. Sur le flanc oriental des montagnes, les populations d'agriculteurs, qui vivaient déjà à des densités très élevées, tantaient constamment de grignoter la lisière des forêts. Dans la partie basse, des populations forestières avaient fui l'insécurité des routes, notamment l'axe Bukavu-Walikale, et s'étaient enfoncées dans le parc national où elles survivaient de chasse, de



cueillette et d'un peu d'agriculture. Dans la zone de moyenne altitude formant un étroit corridor entre la partie basse et la partie haute, des populations originaires de l'est des montagnes tentaient de s'installer en défrichant les forêts.

Avec l'arrivée des troubles dans la région des Grands Lacs en 1990 et l'invasion de l'est du Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo) par des centaines de milliers de réfugiés rwandais à partir de 1994, la situation est devenue très difficile. À partir de 1996, la situation est devenue d'avantage difficile, avec une insécurité croissante qui a rendu d'importantes parties du parc national inaccessibles aux gardes.

En 1997, le Bien a été inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial en péril. Des bandes armées ont envahi la région et se sont établies dans le parc national. Des orpailleurs ont envahi le parc à la recherche d'or, de coltan et de cassitérite. Finalement, le corridor forestier entre la partie haute et la partie basse a été défriché à plus de 60% pour permettre l'installation de populations agricoles. Enfin, les infrastructures du parc ont été pillées ou détruites et le personnel a dû fuir la région à plusieurs reprises.

Aujourd'hui, l'ICCN contrôle à nouveau une partie croissante du parc et certaines infrastructures ont été restaurées. Néanmoins, la présence de bandes armées dans une partie de la zone de basse altitude et la coupure du corridor forestier restent des défis majeurs à la conservation du site.

18. Environ 250 gorilles de Grauer survivent dans la partie haute du parc national de Kahuzi-Biega. Aucun recensement n'a toutefois pu être fait dans la partie basse du parc où plusieurs milliers de ces animaux avaient été recensés avant 1990.

3. Le parc national de la Salonga (1984)



19. Le bonobo a été pendant longtemps considéré comme une forme du chimpanzé commun *Pan troglodytes*, mais au cours du XX^e siècle des études morphologiques, comportementales, virales et génétiques ont montré qu'il constitue bien une espèce à part entière, séparée du chimpanzé commun depuis près de 900 000 ans.

Le parc national de la Salonga (Annexe 3.25) couvre 36 560 km² et représente la plus grande étendue de forêt dense humide protégée d'Afrique et la seconde au monde après le parc de Tummucamaque au Brésil, aussi inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial. Ce parc national est divisé en un bloc nord et un bloc sud, séparés par un couloir d'environ 50 km de large où ont été relocalisées une partie des populations déplacées lors de sa création. Il est traversé par plusieurs grandes rivières, notamment la Salonga, qui s'écoulent pour la plupart du sud-est vers le nord-ouest. L'altitude varie entre 300 et 700 m avec un relief relativement plat. Une grande partie des forêts est dominées par des légumineuses de la sous-famille des césalpinioïdées. De nombreuses clairières marécageuses, riches en sels minéraux, sont importantes pour les éléphants. La pluviométrie annuelle moyenne varie de 1 700 mm dans le sud à 2 100 mm dans le nord et le parc subit d'importantes inondations saisonnières. Sa limite sud-est coïncide avec la limite de la forêt dense humide.

Le parc national de la Salonga n'a pas encore bénéficié d'études scientifiques poussées et la connaissance de sa biodiversité demeure très

incomplète. Néanmoins, plus de 50 espèces de grands et moyens mammifères y ont été répertoriés, y compris neuf espèces de primates dont le mangabé noir *Lophocebus aterrimus* et le bonobo *Pan paniscus*, deux espèces endémiques des forêts congolaises centrales. La présence du bonobo n'a toutefois été confirmée de manière scientifique qu'en 1987, après la création du parc national. Celui-ci a ainsi été la seule aire protégée abritant cette espèce, jusqu'à la création de la réserve de Lomako en 2007. Parmi les oiseaux, figure le paon congolais *Afropavo congensis* dont la distribution est limitée aux forêts congolaises du centre et du nord-est.

Valeur universelle exceptionnelle

Le parc national de la Salonga a été inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial en 1984 sur base de deux critères :

Critère (vii) : en tant que principale aire protégée de la forêt pluviale d'Afrique et habitat possible pour le chimpanzé nain (ou bonobo) ; la flore du parc représente l'un des très rares biotopes absolument intacts existants encore en Afrique centrale.

Critère (ix) : La flore et la faune de ce parc national constituent un exemple d'évolution biologique et d'adaptation des formes de vie dans un environnement de forêt ombrophile équatoriale complexe. On ne trouve nulle part ailleurs des forêts pluviales avec leurs inondations saisonnières et ses habitats appelés « esobé ». L'immense superficie du parc assure la poursuite de l'évolution des espèces dans une forêt relativement intacte.

Les menaces

A l'inscription du site sur la Liste du Patrimoine mondial, le manque de gestion du site avait déjà été noté et il avait été demandé d'établir et de mettre en oeuvre un plan de gestion. Le comité avait aussi demandé d'examiner la possibilité de créer un couloir entre les deux blocs du parc. Pendant des années le parc national de la Salonga demeura toutefois oublié, protégé par sa taille et sa relative inaccessibilité.

En 1999, ce parc national a été placé sur la liste des Biens en péril. Les menaces principales qui pèsent sur lui sont la chasse et la pêche illégale à des fins commerciales (quasi industrielle) et la présence de villages à l'intérieur des limites du parc. A l'origine de cette situation il y a l'effondrement du tissu socio-économique de la zone, la pauvreté des populations locales, la

prolifération d'armes de guerre, l'implication des forces de l'ordre dans le braconnage commercial, la faiblesse et incohérence de la gestion du site par l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), la faiblesse des institutions locales, la marginalisation par les autorités locales de l'ICCN) et les déclarations démagogiques de certains hommes politiques locaux.

Depuis 2005, la chasse commerciale a pris un caractère industriel et approvisionne les grands centres urbains de Tchikapa, Kananga, Kikwit, Mbandaka, Kinshasa et Kisangani, situés à plusieurs centaines de kilomètres. Des groupes armés sont fortement impliqués dans l'organisation de cette chasse, notamment par la fourniture d'armes automatiques et de munitions. En 2007, plusieurs milliers de tonnes de viande étaient extraits annuellement du parc. Malgré l'immensité du parc national, son apparent enclavement et la faible densité humaine (<2,5 habitats/km²), les signes de braconnage sont donc évidents partout. Les grandes rivières traversant le parc fournissent un accès facile mais il existe aussi des centaines de sentiers. La viande boucanée est transportée aux centres urbains à pied, par vélo et par pirogue. Les distances parcourues peuvent atteindre 1000 km. La population d'éléphant de forêt est estimée à 2000 individus et celle du bonobo à 14 800.

Au total il y a 9 villages situés dans les limites du parc national. Les Kitawalistes, une secte religieuse dont la présence remonte au début des années 1970, habitent Kitawala, à la limite de la partie nord-ouest du bloc nord et sont au nombre de 3.000 à 4.000. Ils pratiquent la chasse et l'agriculture et ne reconnaissent pas l'existence du parc. Les Iyaelimas, occupent huit villages dans le bloc sud. Ils sont installés dans la région depuis le XIX^e siècle et ont refusé de quitter le parc lors de sa création. La présence de ces villages est une menace pour l'intégrité du parc du fait de leurs activités non-contrôlées et l'hostilité envers l'ICCN.

Intégrité du Bien

En 2007, une mission d'évaluation a confirmé que la valeur universelle exceptionnelle de ce parc national est maintenue. Les habitats caractéristiques de cette partie d'Afrique centrale sont toujours présents et les vastes étendues de forêt pluviale sont intactes. L'exploitation forestière industrielle n'affecte pas encore le parc et les défrichements pour l'agriculture sont infimes par rapport à sa taille exceptionnelle. La complexité et la richesse floristique des habitats sont donc maintenues. Depuis quelques années, l'ICCN essaie de mettre en place une gestion du site avec l'appui de plusieurs partenaires, mais ceci reste un défi majeur, vu la dimension du site.



20. Une rainette du genre *Leptopelis*, surprise dans la forêt du parc national de la Salonga.

21. Les méandres de la rivière Salonga.





22. La rivière Dja draine ses eaux vers le fleuve Congo. Elle encercle la réserve de faune au nord, à l'ouest et au sud et constitue apparemment une limite naturelle parfaite. Elle n'empêche malheureusement pas les chasseurs de pénétrer quand même l'aire protégée.

23. Les dalles de roches granitiques affleurantes constituent un habitat très particulier avec son cortège propre d'espèces botaniques et faunistiques.



4. La réserve de faune du Dja (1987)

La réserve de faune du Dja couvre 526 000 ha et représente l'une des plus importantes aires protégées parmi les sept que compte le Cameroun (Annexe 3.16). Son importance réside dans la diversité végétale et faunistique extraordinaire ainsi que dans la spécificité et la diversité de ses habitats. En 1950, elle avait déjà été érigée en réserve de faune et de chasse. En 1973, elle était devenu réserve de faune et, en 1982, réserve de la biosphère dans le cadre du programme Homme et Biosphère de l'UNESCO. Son inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO date de 1987.

La faune de cette réserve comprend des espèces importantes pour la conservation. Parmi les mammifères, on peut citer l'éléphant de forêt *Loxodonta africana cyclotis* et le gorille de l'ouest *Gorilla gorilla*. Parmi les oiseaux, on peut mentionner le picatharte du Cameroun *Picathartes oreas*.

Valeur universelle exceptionnelle

Au moment de l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial, les autorités camerounaises appuyées par l'UICN ont justifié la valeur universelle exceptionnelle du site sur la base des aspects suivants :

Critère (ix) : Le site illustre remarquablement le processus d'évolution; la forêt primaire de la réserve est intéressante par la diversité de ses espèces et de son état primitif exceptionnel.

Critère (x) : La réserve abrite des habitats d'espèces rares ou menacées; il y existe plusieurs espèces rares, notamment deux espèces de crocodiles, des chimpanzés et des gorilles de l'ouest.

A la lumière des connaissances actuelles, il n'est toutefois pas certain que la réserve de faune du Dja soit suffisamment représentative de la région qui l'abrite. C'est pourquoi, il est proposé de joindre en extension sérielle à ce Bien les parcs nationaux de Minkébé et de l'Ivindo au Gabon (Pages 36 et 37).

Menaces

Un plan d'aménagement avait été élaboré en 2003-2004, mais en 2006 celui-ci n'avait pas encore été rendu opérationnel ni même approuvé par le ministère en charge de la conservation. Une mission de suivi organisée en 2006 a identifié quatre types de menaces pesant sur la réserve de faune du Dja et sa périphérie :

- la chasse commerciale généralisée et incontrôlable;
- l'exploitation forestière industrielle qui



24. La mone couronnée *Cercopithecus pogonias* est une des espèces de primates qui habitent la réserve de faune du Dja.

s'accompagne de nombreuses irrégularités et qui ouvrent les massifs en périphérie de la réserve aux chasseurs;

- l'agriculture sur brûlis, pratiquée en périphérie des villages, mais en réalité peu menaçante;
- les plantations agro-industrielles, nettement plus inquiétantes du fait qu'elles menacent les fonctions écosystémiques des zones tampons et périphériques.
- Les perspectives d'exploitation minière, qui constituent une menace potentielle importante du fait que les opérations industrielles sur place et l'afflux de main d'oeuvre pourront profondément modifier l'environnement du site et les données socio-économiques des villages environnants.

Intégrité

Dans l'ensemble, les zones de la réserve de faune du Dja que la mission de suivi de 2006 avait pu examiner ne se trouvaient pas dans un état de dégradation importante et ne semblaient pas faire l'objet de menaces susceptible de porter une atteinte significative et irréversible à leur intégrité. La mise en place de nombreuses mesures a cependant été recommandée afin d'arrêter l'érosion actuelle de la valeur universelle exceptionnelle du Bien et d'écartier tout risque de classement de ce Bien sur la Liste du Patrimoine mondial en péril.



25. Une des rivières de la réserve de faune à okapis.

26. Un okapi *Okapia johnstoni* en captivité dans la station d'Epulu.



5. La réserve de faune à okapis (1996)

La réserve de faune à okapis, créée en 1992, couvre 1 372 625 ha ce qui représente environ un cinquième de la forêt de l'Ituri au nord-est de la République démocratique du Congo et constituait, au moment de sa création, une des dernières grandes étendues de forêt intacte du bassin du Congo (Annexe 3.26). Elle abrite une flore et une faune extrêmement riches avec des espèces endémiques de la forêt de l'Ituri, telles que les tisserins *Ploceus flavipes* et *P. aureonucha*, et des mammifères endémiques des forêts congolaises du nord-est, telles que la genette aquatique *Genetta piscivora* et la genette géante *Genetta victoriae*. Elle compte aussi de nombreuses espèces menacées de primates et d'oiseaux, ainsi qu'environ 5 000 des 30 000 okapis vivant encore à l'état sauvage. La réserve possède également des paysages exceptionnels, notamment les chutes sur l'Ituri et l'Epulu. De plus, elle est habitée par des populations nomades traditionnelles de Pygmées mbuti et efe qui avaient établi des liens étroits et complémentaires avec les populations d'agriculteurs bantous.

Valeur universelle exceptionnelle

La réserve a été inscrite sur la liste des Biens du Patrimoine mondial sur la base du critère (x) :

- elle constitue l'un des sites les plus importants pour la conservation de l'okapi;
- sa flore est exceptionnellement riche.

Menaces

En 1997, à peu près un an après son admission sur la liste des Biens du Patrimoine mondial, la

réserve de faune à okapis a été placée sur la liste des Biens en péril.

Suite à l'éclatement de la guerre, les infrastructures de la réserve avaient été pillées et détruites, des éléphants avaient été massacrés, la réserve avait été envahie par des milliers d'orpailleurs à la recherche d'or ou de coltan, des agriculteurs venus des hauts reliefs du rift Albertin et des chasseurs commerciaux. Le personnel avait dû être évacué.

Depuis 2006, avec l'appui de ses partenaires, l'ICCN a progressivement repris le contrôle de la réserve. De vastes opérations ont été menées pour arrêter le braconnage commercial par les groupes armés et pour évacuer les exploitations minières illicites. La situation a ainsi beaucoup amélioré. Cependant, il faudra du temps pour que les populations d'animaux se rétablissent. On peut aussi craindre que la réouverture de la route traversant la réserve puisse à nouveau engendrer un accroissement de la pression du braconnage et stimuler l'immigration de population dans le site.

Intégrité

De vastes étendues de forêt sont toujours intactes, mais la grande faune a accusé un recul important. Avec l'amélioration du contrôle sur la réserve et la répression du braconnage, il y a cependant de l'espoir que ces populations puissent se rétablir.



27. Les Pygmées de la forêt de l'Ituri sont parmi les derniers peuples qui vivent une existence de chasseurs-cueilleurs semi-nomades, mais leur survie — du moins celle de leur mode de vie — est menacée par l'immigration d'agriculteurs étrangers au monde de la forêt de basse altitude.



28. La mosaïque forêt-savane du parc national de la Lopé est un paysage relique qui nous montre aujourd'hui à quoi devait ressembler une grande partie de l'Afrique centrale durant la dernière glaciation, il y a 15 000 à 18 000 ans, lorsque les forêts avaient subi une fragmentation extrême et étaient souvent réduites à d'étroites galeries le long des cours d'eau.

29. Le moyen Ogooué a été un axe de migration important lors de la colonisation d'une vaste partie de l'Afrique subsaharienne par les peuples bantous. Ici des gravures sur roche du site de Kongo Boumba I.



6. L'Ecosystème et paysage culturel relique de Lopé-Okanda (2007)

Le Bien comprend essentiellement des forêts tropicales ombrophiles et des savanes reliques, unies dans des interactions dynamiques à long terme. Il abrite un large éventail d'habitats et d'espèces, parmi lesquelles des grands mammifères vulnérables ou en danger de disparition. Il abrite aussi des vestiges archéologiques qui s'étalent sur près de 400 000 ans.

Valeur universelle exceptionnelle

Ce Bien mixte a été inscrit sur base de deux critères culturels (iii) et (iv)⁵, ainsi que de deux critères naturels :

Critère (ix) : Le Bien présente une interface intacte entre la savane et la forêt, ainsi qu'un témoignage de l'adaptation des espèces et des habitats aux changements climatiques intervenus dans les 15 000 dernières années. La mosaïque forêt-savane du nord-est du parc national montre à quoi devait ressembler une grande partie de l'Afrique centrale durant la dernière glaciation. La diversité des espèces et des habitats que l'on y trouve actuellement provient à la fois de la dynamique naturelle des milieux et de l'interaction entre l'homme et la nature.

Critère (x) : La diversité des habitats et les relations complexes entre les forêts et les savanes ont donné une diversité biologique élevée, en particulier floristique, qui fait du Bien l'une des zones exceptionnelles sur le plan de la flore dans le domaine biogéographique des forêts guinéo-congolaises. Plus de 1 550 espèces de plantes ont été recensées, mais leur nombre pourrait atteindre 3 000 au total. Sur le plan, zoologique, ce Bien abrite 67 espèces de mammifères, 413 espèces d'oiseaux, 28 espèces d'amphibiens et 35 espèces de reptiles (Christy *et al.*, 2008).

Gestion du Bien

Le Bien est de taille suffisante pour maintenir à long terme la viabilité écologique de ses écosystèmes. La conservation et la gestion du Bien sont guidées par un plan d'aménagement (2006-2011) et bénéficient de la coopération internationale, de l'appui d'ONG nationales et internationales, ainsi que de plusieurs initiatives de coopération transfrontalière. Parmi les principaux problèmes de gestion, figurent les conflits entre intérêts concurrents, la sensibilisation des populations locales à l'importance de la conservation et leur implication dans une gestion participative. Parmi les priorités figurent : le contrôle de la chasse commerciale, l'application des règlements en matière d'exploitation commerciale du bois et l'obtention de ressources financières, logistiques



30. Le mandrill *Mandrillus sphinx* est abondant au parc national de la Lopé : on l'y rencontre en bandes de plusieurs centaines et la bande la plus importante observée comptait plus de 1300 individus.

31. Détails des gravures sur roche de Kongo Boumba I, non loin de Lopé dans l'extrême nord du parc national.

et humaines suffisantes pour garantir une gestion efficace du Bien et de sa zone tampon.

Intégrité

Aucune mesure active de conservation n'est entreprise sur les sites archéologiques, mais dans l'ensemble ils semblent intacts. En l'absence d'une mission sur les principaux sites, il n'est toutefois pas possible d'enregistrer en détail l'état de conservation de l'ensemble du Bien culturel.

⁵ Les deux critères culturels retenus pour ce Bien sont définis comme tels : (iii) « Apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ». (iv) « Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ».



32. *Bulbophyllum lizae* est une orchidacée endémique de Sao Tomé.

33. Le paysage du sud de l'île de Sao Tomé est extrêmement abrupt et souvent couvert de nuages denses. Ici un pic de lave se dresse sur l'horizon.



33. *Calvoa grandifolia* est une Melastomataceae endémique de Sao Tomé.

34. Le sous-bois de la forêt d'altitude sur l'île de Sao Tomé est caractérisé par l'abondance de mousses, de fougères et d'Orchidaceae.



Les sites proposés

1. Les îles de Sao Tomé, Príncipe et Annobon

Ces trois îles océaniques forment une éco-région unique avec un grand nombre d'espèces endémiques. En proportion avec la superficie de ces îles, le nombre d'espèces endémiques d'oiseaux est le plus élevé au monde et, sur le plan général, le taux d'endémisme est du même ordre que pour les îles Galápagos ou l'archipel d'Hawaï (Melo, 2007). Certains endémiques sont anciens; d'autres très récents. Un certain nombre d'espèces sont communes à deux ou trois îles, mais chaque île possède une diversité biologique bien individualisée, ce qui montre qu'elles ont été colonisées indépendamment les unes des autres (Annexe 3,1-3).

La plupart des espèces endémiques de ces îles ne possèdent que de très petites populations et sont classées comme vulnérables ou en danger. Les forêts, qui représentent l'habitat naturel dominant, ont subi de fortes dégradations mais sont par endroits en voie de régénération.

L'île d'Annobon est protégée et les aires protégées de Sao Tomé-et-Príncipe attendent leur plan d'aménagement.

Valeur universelle exceptionnelle

- Critère vii : la beauté des paysages volcaniques est étonnante;
- Critère ix : ce sont des centres de spéciation en cours;
- Critère x : le taux d'espèces endémiques est parmi les plus élevés au monde par rapport à la superficie des îles.

Problèmes

- Les plans de gestion des parcs nationaux Obo de Sao Tomé-et-Príncipe ne sont pas encore acceptés par le gouvernement.
- La Guinée-Equatoriale n'est pas signataire de la Convention sur le Patrimoine mondial.

36. *Dicranolepis thomensis* de la famille des *Thymeleaceae*.



37. *Cribia pendula*.

38. *Cribia confusa*, deux *Orchidaceae* endémiques de Sao Tomé.

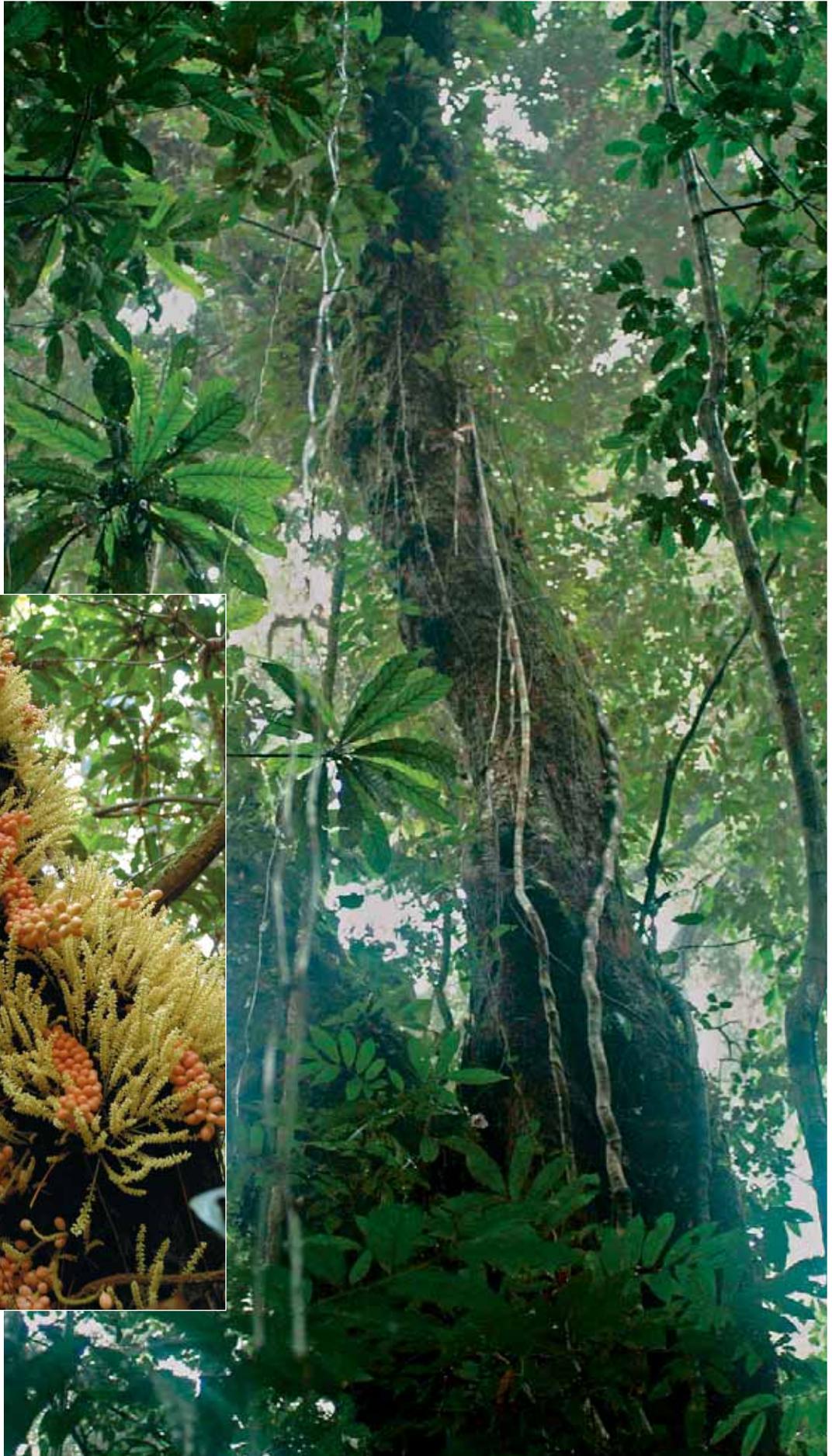


39. *Begonia baccata* de la famille des *Begoniaceae*.

40. *Impatiens thomensis*, une *Balsaminaceae* endémique de Sao Tomé.



41. Les forêts de la région de Korup sont parmi les plus riches en Afrique sur le plan botanique.



42. Dans les forêts très humides d'Afrique centrale, de nombreuses espèces d'arbres portent leurs fleurs sur le tronc ou les grosses branches.

2. Le complexe transfrontalier du parc national de Korup et du Cross River NP

Ces deux parcs nationaux sont les sites les plus représentatifs de l'écorégion des forêts de la Cross River-Sanaga-Bioko. Cette écorégion est très particulière du fait de sa très haute pluviométrie. Le Cross River National Park au Nigeria, partagé sur les secteurs Oban et Okwango, couvre 400 000 ha (Annexe 4,5) et le parc national de Korup au Cameroun 129 000 ha (Annexe 3,4). L'ensemble transfrontalier couvre donc environ 530 000 ha et représente, avec les monts de Cristal, probablement l'une des zones les plus riches des forêts d'Afrique tropicale, sinon la plus riche, autant sur le plan botanique que sur le plan zoologique, avec un grand nombre d'espèces endémiques ou sub-endémiques, dont des espèces très charismatiques comme une forme endémique du gorille de l'ouest, *Gorilla gorilla diehli*, le drill *Mandrillus leucophaeus*, le cercopithèque de Preuss *Cercopithecus preussi* et le cercopithèque de Sclater *C. sclateri* (endémique du Nigeria). Le grand nombre d'espèces recensées de papillons (plus de 1000 espèces), d'amphibiens (92 espèces avec 3 endémiques) et de reptiles (82 espèces avec 3 endémiques) est peut-être en partie lié au fait que les forêts de Korup figurent parmi les mieux étudiées du continent, mais il repose aussi sur une richesse exceptionnelle réelle.

Menaces

Ce complexe subit de très fortes pressions démographiques, cynégétiques et agro-industrielles. La déforestation et la dégradation dans la zone périphérique atteignent de fortes proportions. Ces menaces sont toutefois du même ordre de grandeur que celles qui pèsent sur les Biens du Patrimoine mondial dans l'est de la République démocratique du Congo. Elles laissent entrevoir ce que biens d'autres sites d'Afrique centrale risquent de devoir endurer dans le futur. Autrement dit, abandonner le complexe Korup-Cross pour ces raisons, signifie que à l'avenir d'autres sites devront être abandonnés au fur et à mesure de l'augmentation des pressions démographiques.

Malgré certains investissements, notamment du WWF et de la Coopération allemande, les difficultés de cette situation sont probablement exacerbées par la faiblesse des programmes de conservation, la non-application des plans d'aménagements et le peu d'intérêt consacré aux sites, notamment dans le cadre du PFBC.

Le parc national de Korup figure sur la liste indicative des sites proposés par le Cameroun et le Cross River National Park figure sur la liste indicative des sites proposés par le Nigeria.

Valeur universelle exceptionnelle

Elle repose sur :

- critère ix : refuge de plaine lié à la très haute pluviométrie de la région ;
- critère x : haute richesse biologique et représentativité d'une écorégion unique.

Recommandation

Le Cross River National Park est composé de deux entités qui touchent le parc national de Korup. A son tour, celui-ci touche ou est très proche de réserves forestières très riches sur le plan biologique, notamment Takamanda. Une évaluation détaillée de l'ensemble devrait pouvoir être réalisée afin d'évaluer l'état de conservation des différents sites et leur complémentarité pour pouvoir identifier les zones prioritaires pour la conservation et concevoir un plan pour l'ensemble.



43. *Cymothoe fumana* est une espèce assez largement répandue dans les forêts intactes; elle est commune à Korup.



44. *Euphaedra semi-preussiana* est une espèce endémique des forêts hyperhumides situées en bordure du golfe de Guinée.

45. Les plaines inondées de la rivière Ngové représentent probablement un des sites les plus importants au Gabon pour la survie du lamantin *Trichechus senegalensis*, une espèce protégée mais néanmoins gravement menacée par la chasse, la pêche, la pollution et le développement de la navigation.

46. Le parc national de Loango abrite une mosaïque complexe et unique de milieux marins, lagunaires, herbeux et forestiers.



3. Le complexe des parcs nationaux de Loango, Mayumba et Conkouati-Douli

Au Gabon, le parc national de Loango (155 000 ha) comprend une très grande diversité de milieux terrestres et aquatiques. Il offre un contact unique entre les milieux terrestres et marins sur plus de 100 km et est le siège d'un tourisme de nature naissant au Gabon (Annexe 3.10, page 69). Le parc national de Mayumba (97 000 ha dont 8 000 ha terrestres) est essentiellement marin. Sa bande côtière n'a qu'une largeur d'un kilomètre. Bien qu'il soit situé loin au sud de Loango, ses écosystèmes sont la continuation logique de ceux de Loango (Annexe 3.1, page 70).

Au Congo, le parc national de Conkouati-Douli (505.000 ha) touche celui de Mayumba. Il couvre des milieux marins côtiers (eaux côtières, plages, dunes, lagunes, mangroves) et des milieux terrestres (forêts et savanes) dont une bonne partie appartient en fait à l'écorégion des Forêts littorales des reliefs (Annexe 3.12, page 71).

Importance

- Les marais permanents de la plaine de la Ngové (30.000 ha) dont la majeure partie est située dans le parc national de Loango sont uniques en Afrique centrale; ils sont très importants pour l'avifaune aquatique et pour la survie du lamantin *Trichechus senegalensis*.
- Par la beauté de ses paysages et le mélange de milieux marins, lagunaires et de terre ferme, le parc national de Loango a de grandes potentialités sur le plan du tourisme de nature.
- Les plages servent de lieu de ponte pour la tortue luth (30 000 nids/an dans le parc national de Loango qui représente le second plus important site de ponte au monde).
- Les plages du parc national de Conkouati servent également de lieu de ponte pour la tortue luth et accessoirement la tortue olivâtre, mais en moindre nombre que le parc national de Mayumba. Les eaux côtières sont également très importantes, non seulement par le fait qu'elles accueillent les tortues entre les différentes phases de la ponte, mais également par leur richesse en espèces marines.

Menaces

La densité des populations humaines est très faible dans toute la région côtière du sud-ouest du Gabon et le braconnage est probablement moins un problème que dans beaucoup d'autres aires protégées de la région, mais :

- l'exploitation pétrolière pourrait constituer une menace potentielle si des gisements devaient

être trouvés (des explorations sismiques ont eu lieu dans le parc national de Loango en 2006 et 2007) ;

- dans les parcs nationaux de Mayumba et de Conkouati, l'exploitation pétrolière off-shore constitue une menace, tant par les pollutions occasionnées (plusieurs marées noires ont été observées ces dernières années) que par la destruction ou la perturbation de milieux.
- la pêche industrielle illicite menace les écosystèmes marins.

Valeur universelle exceptionnelle

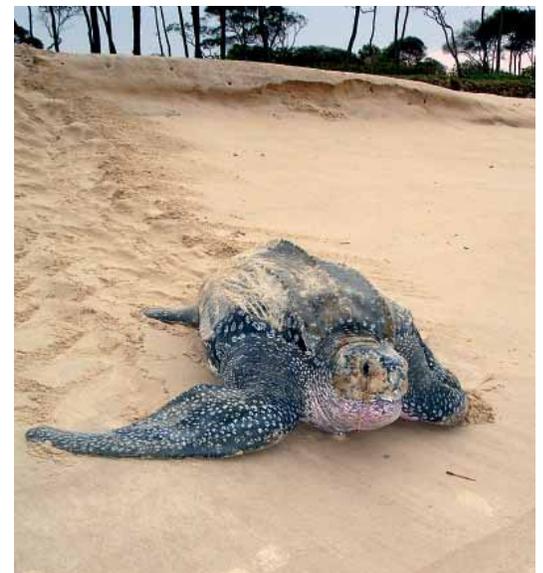
Elle repose sur :

- critère vii : la beauté unique des paysages de contact entre les milieux terrestres et les milieux marins (Figure 46), ainsi que du vaste paysage d'inondation des plaines de la Ngové (Figure 45) ;
- critère ix : les diverses successions végétales représentent des exemples vivants des mécanismes de colonisation des savanes par la forêt et des sables marins par la végétation terrestre; les plages sont d'importance fondamentale dans le processus de reproduction des tortues marines. (dans le parc de Conkouati, on peut voir toute la gradation de végétation depuis la plage jusqu'aux petites montagnes)
- critère viii : les lagunes, cordons dunaires et plaines de sable représentent des témoins intacts des variations eustatiques du niveau des océans au cours des derniers vingt mille ans, ce qui est unique au monde.

Réserves

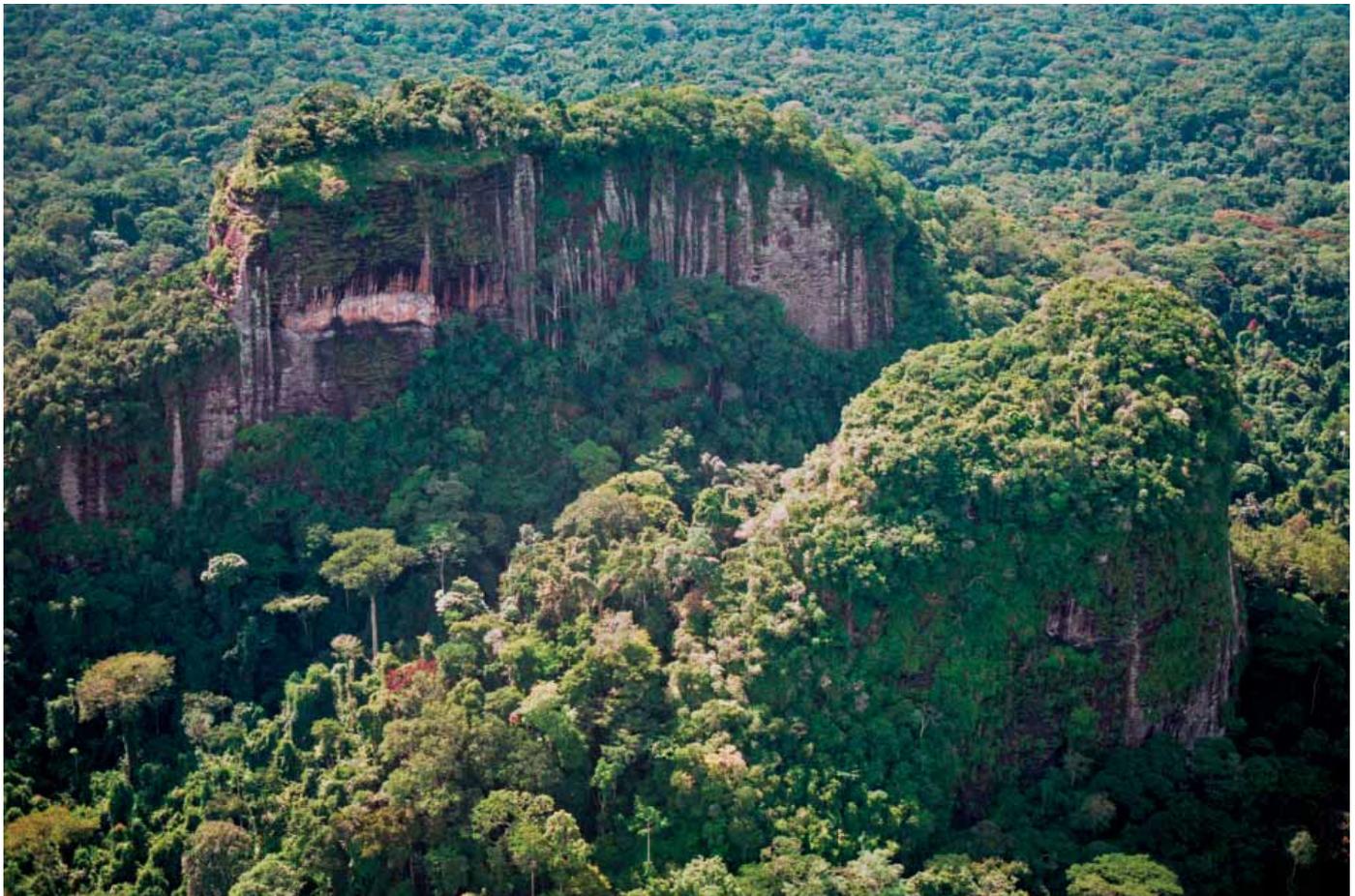
La menace constante d'une exploitation pétrolière éventuelle représente un danger certain et une pareille exploitation n'est pas acceptable dans un site du Patrimoine mondial. Il faut cependant noter que suite à l'évolution des techniques de prospection et d'exploitation il n'est pas certain qu'une exploitation pétrolière on-shore soit vraiment très néfaste pour l'environnement et la biodiversité. Ceci est démontré par les champs pétrolifères de Rabi-Kounga, situés un peu à l'est du parc national de Loango, qui abritent une diversité biologique très importante et une grande biomasse animale.

47. Une tortue luth rejoint la mer après la ponte.



48. La canopée de la forêt est haute, dense et très riche en plantes épiphytes, notamment des Orchidaceae et des Begoniaceae.

49. Un inselberg de la zone périphérique du parc national.



4. Le parc national des monts de Cristal

Ce parc national de 120 000 ha est situé au Gabon. Partagé en deux blocs, il est couvert de forêts de plaine et de forêts submontagnardes représentatives des Forêts atlantiques des reliefs. Il est inclus dans le Paysage prioritaire Monte Alén-Monts de Cristal. Malgré sa grande richesse, il ne figure pas sur la liste indicative des sites potentiels du Patrimoine mondial présentée par le Gabon. Ses forêts ont fait partie d'un des grands refuges de forêt très humide du Pléistocène, distinct de celui du massif du Chaillu, plus sec. (Annexe 13, page 73).

Importance

Il abrite des forêts très riches avec beaucoup d'espèces endémiques. D'après des études récentes, il supporte la plus haute diversité en arbres trouvée dans les forêts d'Afrique (plus que Korup et Takamanda au Cameroun).

Menaces

- La densité des populations humaines en périphérie est faible mais le braconnage pour le commerce de viande brousse est très important du fait de la proximité de Libreville.
- L'exploitation forestière industrielle en périphérie immédiate du parc constitue une menace pour les écosystèmes forestiers.
- L'exploitation minière (e.a. pour le platine) pourrait constituer une menace à l'avenir.

Valeur universelle exceptionnelle

- critère ix : ce parc national fait partie d'un des grands refuges forestiers du Pléistocène en Basse-Guinée ;
- critère x : il abrite une biodiversité botanique, entomologique et herpétologique très importante avec un taux d'endémisme très élevé.

Comparaison

Par manque d'informations suffisantes, il est difficile de le comparer avec les sites analogues du secteur, mais il serait intéressant d'évaluer la possibilité de joindre de manière sérielle le parc national de Monte Alén avec les monts Alén et Mitra dans un Bien unique.



50. *Brazzeia* sp. de la famille des *Scytopetalaceae*, une famille endémiques des forêts guinéo-congolaises



51. *Impatiens* sp. de la famille des *Balsaminaceae*.



52. *Maesobotrya* sp. de la famille des *Euphorbiaceae*.

53. *Begonia* sp. de la famille des *Begoniaceae*.

54. *Begonia lacunosa*.





55. *Les chutes de la Djidji dans le parc national de l'Ivindo.*

56. *Un inselberg du parc national de Minkébé.*



5. Le complexe Dja-Minkébé-Ivindo

La réserve de faune du Dja (526 000 ha) au Cameroun et les parcs nationaux de Minkébé (756 700 ha) et d'Ivindo (300 274 ha) au Gabon font partie d'un ensemble d'aires protégées rassemblées dans le Paysage Tridom qui s'étend sur le Cameroun, le Gabon et la République du Congo. Ces trois aires protégées se distinguent toutefois des autres (parc nationaux de Boumba-Bek et Nki au Cameroun, Mwagna au Gabon et Odzala-Koukoua en République du Congo) par le fait qu'ils sont essentiellement couverts de vastes forêts denses (de terre ferme ou marécageuses) et qu'ils abritent des inselbergs et des dalles rocheuses.

La réserve de faune du Dja est déjà inscrite sur la liste du PM et fait aussi partie des réserves de la biosphère. L'atelier a donc envisagé la possibilité de considérer les parcs nationaux de Minkébé (Annexe 3.17, page 77) et de l'Ivindo (Annexe 3.18, page 78) comme une extension sérielle du Bien que constitue déjà la réserve de faune du Dja. Malgré certaines similitudes, les trois entités sont parfaitement complémentaires.

Importance

- Les trois entités abritent des forêts jamais exploitées représentatives pour l'écorégion des Forêts congolaises du nord-ouest;
- Le parc national de Minkébé abrite probablement la plus grande population d'éléphants de forêts d'Afrique centrale et celui d'Ivindo abrite une population d'éléphants de forêt avec un fort pourcentage de « gros porteurs »;
- Les très vieilles forêts à *Caesalpinioidea* du parc national de l'Ivindo (e.a. dans le bassin de la rivière Langoué) abritent une très haute diversité entomologique avec plusieurs espèces endémiques ou subendémiques;
- Le parc national de Minkébé abrite une population de Pygmée Aka chasseurs;
- Le haut cours de l'Ivindo (au dessus des chutes de Kongou) est important pour sa faune de *Mormyridae* en pleine spéciation;
- Les paysages de rapides et de chutes sur l'Ivindo et la Djidji est d'une très grande beauté et constitue une réelle attraction touristique de haut niveau ; les chutes de Kongou et de la Djidji (Figure 55) sont probablement les plus spectaculaires de l'Afrique centrale.

Menaces

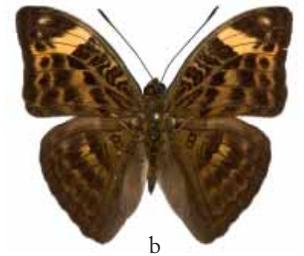
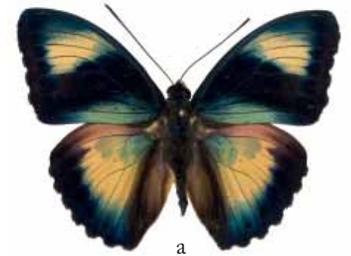
- La pression du braconnage existe sur l'ensemble des trois aires protégées, mais elle est probablement plus faible dans les parcs nationaux de Minkébé et de l'Ivindo que dans la réserve de faune du Dja;

- L'exploitation forestière industrielle en périphérie des aires protégées peut constituer une menace pour les écosystèmes forestiers;
- L'exploitation des gisements de fer des monts Bélinga et la construction du barrage sur les chutes de Kongou constituent un risque majeur pour l'intégrité de la rivière Ivindo et une partie du parc national de l'Ivindo;
- Les épidémies du virus Ebola constituent un risque pour la faune.

Valeur universelle exceptionnelle

Sa valeur repose sur :

- Critère ix : la spéciation des mormyridés dans la rivière Ivindo est un phénomène biologique unique qui n'a pas été observé dans la réserve du Dja.
- Critère x : les trois sites abritent une très haute biodiversité, mais comme l'ensemble est traversé par d'importants gradients écologiques et biogéographiques chaque site possède son cortège d'espèces propres.



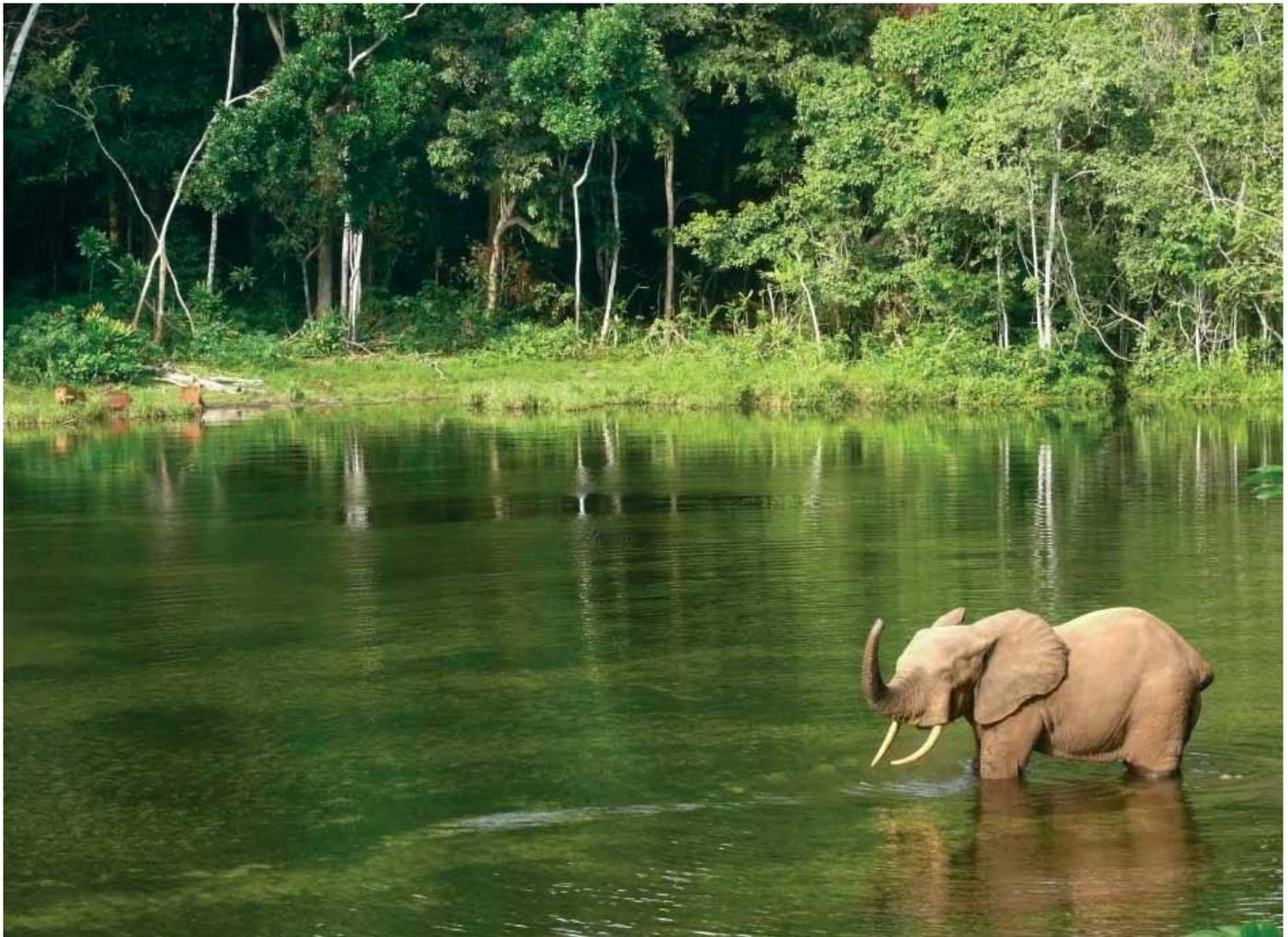
57. *Euphaedra abri* (a) et *Bebearia ivindoensis* (b), deux *Nymphalidae* sub-endémiques du parc national de l'Ivindo.

58. Des éléphants de forêt *Loxodonta africana cyclotis* dans la baie de la Langoué.

59. Le bongo *Tragelaphus euryceros*, une espèce vulnérable, existe dans les parcs nationaux de Minkébé et de l'Ivindo.

60. Une bai typique dans le parc national de Nouabalé-Ndoki au Congo.

61. Les bails comprennent souvent des étendues d'eau, permanentes ou temporaires, qui attirent particulièrement les sitatungas et les éléphants.



6. Le complexe du trinational de la Sangha et le parc national d'Odzala-Koukoua

Le parc national de Lobéké qui couvre 183 855 ha au Cameroun (Annexe 3.20, page 80), la réserve spéciale de Dzanga-Sangha de 335 900 ha et le parc national de Dzanga-Ndoki de 122 000 ha en République centrafricaine (Annexe 3.21, page 81) ainsi que le parc national de Nouabalé-Ndoki qui s'étend sur 420 000 ha en République du Congo (Annexe 3.22, page 82) font partie d'un vaste complexe transfrontalier d'aires protégées qui comprend surtout des forêts de terre ferme et des baïs. Ces dernières sont des clairières marécageuses entretenues par une faune de grands mammifères (Figures 60–61). Ces quatre aires protégées forment le cœur du Paysage trinational de la Sangha dans le cadre du PFBC et figurent toutes sur les listes indicatives des sites potentiels du Patrimoine mondial du Cameroun, de la RCA et de la République du Congo. Des accords transfrontaliers de gestion existent et un fonds fiduciaire a été mis en place pour financer la conservation.

Importance

Ce complexe transfrontalier abrite des forêts n'ayant jamais été exploitées, relativement riches et en pleine évolution qui sont centrées sur les baïs autour desquelles gravitent une faune à la fois spectaculaire et biologiquement de haute valeur. Ces baïs sont maintenues et entretenues par la grande faune (éléphant, buffle, sitatunga) et disparaissent lorsque la grande faune disparaît.

Menaces

La densité des populations humaines en périphérie est très faible mais le braconnage pour le commerce de viande brousse et l'ivoire est assez important et est actuellement exacerbé par le développement de l'exploitation industrielle du bois en périphérie des aires protégées.

Option

Le parc national d'Odzala-Koukoua, situé en République du Congo, couvre 1306 000 ha au sud-ouest du Trinational de la Sangha et fait partie du Paysage transfrontalier trinational de Dja-Odzala-Minkébé (Tridom). Il ressemble beaucoup aux aires protégées du Trinational de la Sangha et comprend surtout des forêts de terre ferme — avec toutefois une dominance de forêts à Marantaceae —, des forêts ripicoles et aussi de nombreux baïs de types différents. Ce parc couvre une très grande superficie et offre, notamment de ce fait, d'intéressantes opportunités de conservation. Il pourrait être joint de manière sérielle au complexe du Trinational de la Sangha en un Bien unique. Cette extension pourrait être envisagée d'emblée ou ultérieurement, après inscription du

Trinational de la Sangha.

Valeur universelle exceptionnelle

Elle repose sur :

- le critère vii : la présence de baïs spectaculaires visités par d'importants rassemblements de grands mammifères (éléphant, buffle, gorille de l'ouest, sitatunga, bongo) et entourés de forêts intactes;
- le critère ix : le phénomène des baïs est l'expression d'un processus très particulier, caractéristique de cette région d'Afrique, et qui s'inscrit autant dans le cadre de la dynamique des formations forestières que dans celui des relations complexes entre la végétation et la faune.



62. Le gorille de l'ouest *Gorilla gorilla* visite souvent les baïs, lorsqu'il en a l'occasion. Il aime beaucoup certaines plantes herbacées qu'il trouve dans ce milieu, probablement parce qu'elles sont plus riches en sels minéraux.

63. Le buffle de forêt est un élément typique des paysages forestiers d'Afrique centrale, mais il est particulièrement abondant autour des clairières marécageuses.





64. Les vastes savanes du parc national des plateaux Batéké et de ses zones périphériques abritent un échantillon quasi complet de la flore et de la faune de l'ensemble de l'écosystème des plateaux.

65. Le cirque Mbié, en plain centre du parc national, n'est qu'un des nombreux cirques qui caractérisent ce paysage de sable et de grès.



7. Le parc national des plateaux Batéké

Ce parc national de 205 000 ha (Annexe 3.24, page 84) comprend surtout des forêts de terre ferme, des galeries forestières et des savanes (savanes herbeuses très ouvertes et savanes arbustives à *Hymenocardia acida*). Il figure sur la liste indicative du Gabon des sites potentiels du Patrimoine mondial. La création d'un parc national des Plateaux Batéké au Congo serait parfaitement complémentaire au parc national gabonais existant.

Importance

- Il représente la frange nord-ouest des plateaux Batéké, qui s'étendent aussi en République du Congo et en République démocratique du Congo, et comprennent les plus épais dépôts de sable au monde atteignant 800 m par endroits. Ces dépôts font partie du système du Kalahari et datent principalement de l'Eocène. En profondeur, les sables ont été transformés en grès; en surface, ils ont été remaniés par le vent et altérés par l'érosion.
- Comme le parc national de la Lopé, le parc national des plateaux Batéké fait partie de l'écorégion de la Mosaïque forêt-savane du Congo-Ogooué. Les milieux de savane sont toutefois beaucoup plus étendus et beaucoup plus riches, tant pour la flore que pour la faune, que ceux du parc national de la Lopé.
- Plusieurs espèces endémiques ou subendémiques y ont été trouvées (Figures 67 et 68).

Menaces

La densité des populations humaines en périphérie est très faible mais la chasse, villageoise et commerciale, est importante et plusieurs espèces animales sont localement en danger.

Valeur universelle exceptionnelle

Elle repose essentiellement sur :

- le critère viii : le paysage de dunes fossiles, de cirques d'érosion et de vallées sèches en auge est un témoin unique des processus géologiques liés à la formation du bassin du Kalahari au Tertiaire.
- le critère vii : les paysages d'érosion sont spectaculaires.



66. Au mont Kalami, des rochers de grès dur sculptés par l'érosion se dressent dans le paysage.

67. L'alouette de Malbrant *Mirafra malbranti* est une des espèces endémiques des plateaux Batéké.

68. Le traquet du Congo *Myrmecocichla tholloni* est également un endémique des plateaux Batéké.



69. La grotte de Libouma dans la région de Lastoursville au Gabon.

70. La grotte de Ngongongo dans la région de Ndendé au Gabon.

Page opposée :

71. La grotte de Pabon dans la région de Lastoursville au Gabon.

72. La grotte de Malébé près de Lebamba au Gabon.



8. Les grottes du Gabon, du Congo et de la République démocratique du Congo

Dans le sud du Gabon, le sud-ouest du Congo et le Bas-Congo en République démocratique du Congo, existent d'innombrables grottes appartenant à deux ensembles géologiques distincts dont la formation est séparée d'environ un milliard d'années (Annexe 3.15, page 75).

Les grottes de la région de Lastoursville, en province d'Ogooué-Lolo au Gabon (Figures 69 et 71), ont été creusées dans des roches dolomitiques du Paléoprotérozoïque appartenant au bassin sédimentaire intracratonique du Francevillien datant de 1,7 à 2,1 milliards d'années.

Celles de la région de Ndendé-Lébamba au Gabon (Figures 70 et 72), celles de la vallée du Niari au Congo et celles du Bas-Congo en République démocratique du Congo se sont creusées dans des formations schisto-calcaires du Néoprotérozoïque faisant partie de la ceinture orogénique de l'Ouest-Congo qui s'étend du sud-ouest du Gabon jusqu'au Congo et à l'Angola. La formation de ce système géologique a débuté il y a un milliard d'années et s'est terminée il y a environ 540 millions d'années.

Cependant, quel que soit l'âge des formations dans lesquelles elles se sont creusées, ces grottes se sont toutes formées au cours du Tertiaire.

Importance

- Parmi ces grottes, certaines sont spectaculaires;
- Elles présentent l'originalité d'être creusées dans des formations géologiques précambriennes très particulières;
- Elles ouvrent des fenêtres sur les origines de la vie terrestre en conservant les traces de constructions bactériennes archaïques, de cyanobactéries et de stromatolithes;
- Elles présentent un intérêt biologique certain du fait qu'elles abritent des faunes cavernicoles spécifiques et des flores particulières, notamment aux porches;
- Sur le plan archéologique, certaines ont abrité des populations de chasseurs-cueilleurs du Paléolithique supérieur dont elles conservent les signatures de leurs activités économiques et culturelles.

Menaces

Elles ne sont pas menacées, mais elles ne bénéficient d'aucune protection légale.

Valeur universelle exceptionnelle

Elle repose essentiellement sur le critère viii : le système karstique tropical. De pareils systèmes sont nombreux dans le monde, mais très rares sont ceux qui se sont développés dans des roches du Protérozoïque et qui abritent donc des vestiges de cette époque lointaine (2,5 milliards à 542 millions d'années).





73. Les hautes crêtes de l'Itombwe.

74. Impatiens sp. (*Balsaminaceae*) dans Nyungwe.

75. En dehors des forêts, le parc national de Nyungwe abrite aussi des tourbières de haute altitude, ainsi que des fourrés à *Hagenia*, à *Cliffortia* ou à buyères arborescentes *Erica* spp.



9. La réserve de l'Itombwe et le parc national de Nyungwe

La zone la plus riche du rift Albertin est formée par les massifs de l'Itombwe en République démocratique du Congo (Annexe 3.29, page 89) et la forêt de Nyungwe au Rwanda (Annexe 3.30, page 90). Cette dernière a été déclarée parc national en 2007, alors que l'Itombwe avait reçu le statut de réserve naturelle en 2006 sans pour autant qu'aucune mesure d'accompagnement n'ait été prise.

Importance

Ces deux massifs forestiers couvrent la zone la plus riche du rift Albertin et abritent plus de 75 % des espèces endémiques de cette écorégion. Ils ont beaucoup d'espèces en commun, mais sont aussi complémentaires du fait qu'ils sont situés sur des flancs opposés du rift et sont soumis à des conditions climatiques différentes. Le parc national de Nyungwe à lui seul est soumis à un puissant gradient climatique. Chacun des massifs abrite ainsi des espèces végétales et animales inconnues de l'autre massif. De plus, l'Itombwe abrite le plus grand massif de forêts de montagne en Afrique et Nyungwe le plus grand massif à l'est du rift avec une grande diversité de milieux forestiers et non forestiers (Figures 1, 2 et 75).



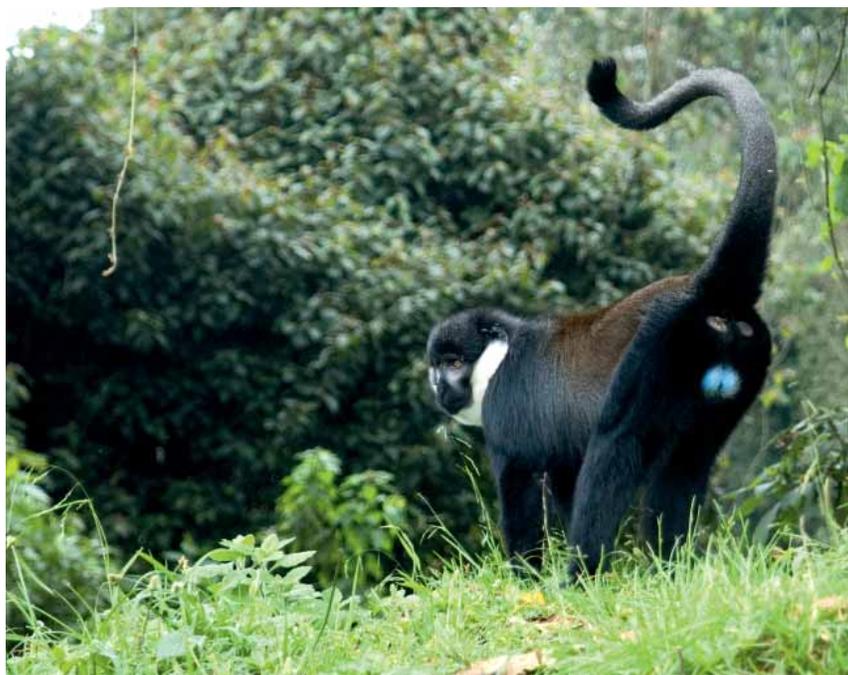
Valeur universelle exceptionnelle

Elle repose sur :

- critère ix : ces deux massifs constituent le cœur d'un refuge forestier du Pléistocène ;
- critère x : ils couvrent la zone la plus riche du rift Albertin avec un grand nombre d'espèces afroalpines (Figure 76) ou afroalpines dont beaucoup sont endémiques du rift Albertin (Figure 78); ils abritent même des genres endémiques, notamment *Pseudocalyptomena*, *Graueria*, *Hemitesia* et *Dessonornis* parmi les oiseaux. Par leur étendue, on peut supposer que ces sites ont une chance de survie importante.

Recommandations

Le statut de protection de l'Itombwe devrait être renforcé.



76. *Andropadus nigriceps*, un oiseau endémique des forêts montagnardes d'Afrique orientale.

77. *Cercopithecus lhoesti*, un singe subendémique du rift Albertin.

78. *Cryptospiza jacksoni*, un endémique du rift Albertin.

79. *Mylothris jacksoni*, une espèce de haute altitude.

80. Les populations d'agriculteurs attirés par les sols volcaniques très riches mettent en danger la survie des forêts du Mont Cameroun.

81. Les formations forestières intactes, riches en espèces endémiques, deviennent rares et il est urgent de sauver les derniers espaces.



1. Les forêts montagnardes du mont Cameroun et de Bioko

Les forêts du mont Cameroun et de Bioko se ressemblent beaucoup du fait qu'elles ont été reliées durant la dernière glaciation et n'ont été séparées que depuis 11 000 à 12 000 ans par la remontée du niveau des océans. Il existe néanmoins des différences sur les plans spécifique et sous-spécifique. La diversité des espèces est exceptionnellement élevée du fait de la très grande diversité d'habitats, qui s'échelonnent entre le niveau de la mer et 4 000 m d'altitude, et du gradient éco-climatique exceptionnel : la pluviométrie va de moins de 2 000 mm à plus de 10 000 mm/an). Le taux d'endémisme est très élevé.

Les forêts du mont Cameroun comprennent plusieurs réserves forestières qui ne sont en fait que des forêts de production (Annexe 3.6, page 66). La plupart sont très dégradées et épuisées par une exploitation forestière non durable. Les forêts les plus basses sont même pratiquement en voie de disparition. Ces dégradations d'ordre anthropique s'ajoutent à celles provoquées par les éruptions volcaniques et l'ensemble des forêts du Mont Cameroun doit être considéré comme particulièrement dynamique.

Un processus serait en cours pour créer de vraies réserves ou même un parc national, mais il ne semble pas avoir abouti jusqu'à présent. Les principaux obstacles à la prise de mesures de protection sont : la grande fertilité des terres volcaniques et le fait que la majeure partie de la base du mont Cameroun appartient à une société parastatale d'exploitation agro-industrielle en voie de privatisation.

Les forêts montagnardes de Bioko sont couvertes par deux aires protégées : le parc national du Pic Basile (Annexe 3.8, page 68) et la réserve scientifique de la Caldera de Luba (Annexe 3.9, Page 69). Ces aires protégées subissent probablement moins de pressions que celles du mont Cameroun et le versant sud de l'île est virtuellement intact.

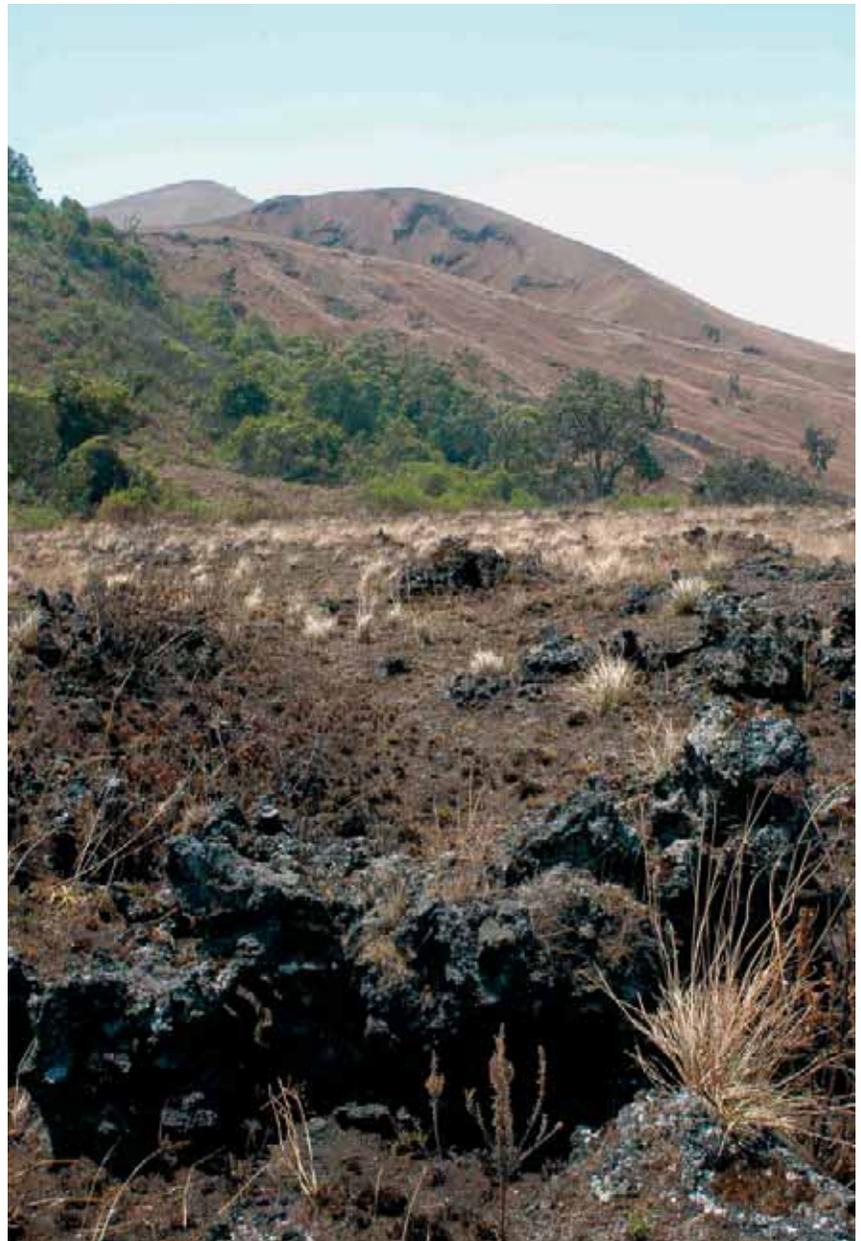
Recommandations

Il pourrait donc être intéressant d'étudier l'état actuel de cette écorégion afin d'évaluer sa valeur universelle.

Obstacles

- Le Mont Cameroun ne figure pas sur la liste indicative des sites proposés par le Cameroun et les problèmes administratifs et juridiques empêchant la prise de mesures de protection semblent difficiles à surmonter.
- La Guinée-Equatoriale n'est pas Etat partie de la Convention.

82. Les pentes du Mont Cameroun subissent régulièrement des perturbations engendrées par les éruptions volcaniques, mais ceci constitue un phénomène naturel intéressant en soi.



83. Localisation schématique de sites du Cameroun et de Bioko (Guinée-Equatoriale) :

A. Sites à étudier dans l'écorégion des forêts de montagne du Cameroun occidental :

1. Tchabal Mbabo,
2. Mont Oku,
3. Réserve de faune du cratère Mbi,
4. Mont Mbam,
5. Réserve forestière de Mbali Ngemba,
6. Sanctuaire de Banyang Mbo,
7. Monts Bakossi,
8. Mont Manengouba,
9. Mont Bana,
10. Mont Nlonako,
11. Mont Kupe,
12. Mont Rata et réserves forestières des monts Rumpi.

B. Sites à étudier dans l'écorégion des forêts de montagne du Cameroun et de Bioko :

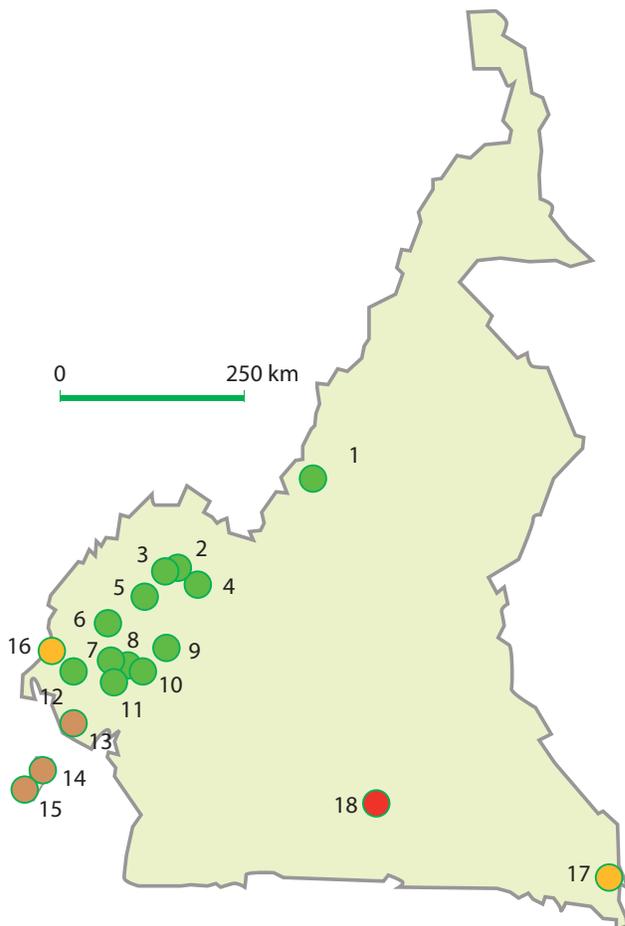
13. Réserves forestières du Mont Cameroun,
14. Parc national du Pic Basile,
15. Réserve naturelle de la Caldera de Luba.

C. Sites proposés :

16. Parc national de Korup,
17. Parc national de Lobéké.

D. Bien existant :

18. Réserve de faune du Dja.



84. Le lac du mont Oku

2. Les forêts montagnardes du Cameroun occidental

Cette écorégion comprend essentiellement des paysages herbeux, largement d'origine anthropique—la région est d'ailleurs riche en vestiges archéologiques remontant au début de l'expansion bantoue—, entrecoupés de massifs isolés de forêts montagnardes qui s'étendent entre les altitudes de 900 et 3 000 m (Annexe 3.7, page 67). La pluviométrie varie de 4000 mm/an dans le sud à moins de 1800 mm/an dans le nord (WWF). Ces montagnes sont en grande partie d'origine volcanique et, même si le volcanisme n'y est plus actif, ses effets sont toujours présents. En 1986, 1700 personnes ont été tuées au lac N'you par le dégazage brutal du lac. Les sols d'origine volcanique sont cependant très fertiles et attirent les populations d'agriculteurs. La végétation comprend des forêts submontagnardes (900-1800 m), des forêts montagnardes (>1800 m), des forêts de bambou, des fourrés afro-subalpins et des prairies d'altitude.

Importance

Les formations forestières sont d'affinité afro-montagnarde et possèdent beaucoup d'espèces en commun avec les montagnes d'Afrique de l'Est et de l'Angola. Les forêts les plus riches sont celles qui occupent les montagnes les plus méridionales, situées juste au nord du mont Cameroun. Les formations non forestières sont également très riches et abritent elles aussi de nombreuses espèces endémiques.

L'avifaune comprend 7 espèces endémiques à l'écorégion, 14 espèces en commun avec seulement le mont Cameroun et 9 espèces en commun avec le mont Cameroun et l'île de Bioko.

La faune mammalienne comprend 11 espèces de petits mammifères endémiques à l'écorégion et plusieurs espèces en danger : la forme *diehli* de *Gorilla gorilla*, le chimpanzé *Pan troglodytes*, le drill *Mandrillus leucophaeus*, le cercopithèque de Preuss *Cercopithecus preussi* et le colobe de Preuss *Procolobus pennnanti preussi*.

Les amphibiens comptent 40 espèces endémiques et au moins 7 espèces subendémiques.

Les reptiles comptent 9 espèces subendémiques.

Les massifs forestiers comprennent principalement les monts Rumpi, les monts Bakossi, le mont Nlonako, le mont Kupé et le mont Manengouba dans le sud ; le mont Oku dans le nord (Tableau 6). Le Tchabal Mbabo est situé un peu en dehors de l'écorégion sur la partie occidentale de l'Adamaoua mais abrite

Site	Superficie (ha)	Altitude (m)
1. Tchabal Mbabo	30000	800-2456
2. Mount Oku (Réserve communautaire de Kilim Idjum)	20000	1600-3001
3. Réserve de faune du cratère Mbi et forêt de Mbingo	1000	1600-2100
4. Mont Mbam	12000	1100-2335
5. Réserve forestière de Bali-Ngamba	1200	1350-2100
6. Sanctuaire de faune e Banyang Mbo	64000	200-1756
7. Monts Bakossi	60000	150-1895
8. Mont Manengouba	5000	1100-2411
9. Mont Bana	200	1800-2045
10. Mont Nlonako	64000	90-1825
11. Mont Kupe	3000	750-2064
12. Mont Rata et réserves forestières des monts Rumpi	50000	100-1768

probablement beaucoup d'espèces typiques de l'écorégion.

Menaces

La densité des populations humaines est variable, mais dans l'ensemble nettement plus élevée que dans beaucoup d'autres régions du Cameroun et ces populations sont continuellement en quête de nouveaux espaces à défricher et de bois de feu ou de construction. Entre les populations d'agriculteurs vivent des éleveurs semi-nomades foulani qui brûlent les herbages et exercent une pression supplémentaire sur la lisière des écosystèmes forestiers. Or aucun des sites mentionnés (Tableau 6) ne bénéficie d'un statut formel de protection et leur niveau de protection est donc très faible. Environ 50 % de la superficie forestière aurait disparu depuis 1950. Des formes traditionnelles de conservation existent cependant et empêchent ou du moins ralentissent momentanément la destruction totale des formations forestières.

Malgré son immense richesse, il faut donc constater que cette écorégion, pourtant très particulière, ne comprend actuellement aucune aire protégée qui pourrait être inscrite sur la liste des sites potentiels pour le Patrimoine mondial.

Recommandation

Étant donné le haut intérêt de cette région pour la diversité biologique de l'Afrique centrale occidentale, il faudrait pouvoir convaincre le gouvernement du Cameroun de désigner les sites les plus remarquables pour leur donner un meilleur statut de protection.

Tableau 6. Les principales forêts submontagnardes et montagnardes du Cameroun occidental d'après BirdLife International (Fotso et al., 2001).

85. Le parc national de Mbam et Djérem est situé sur l'écotone forêt-savane et la plupart de ses formations forestières sont très jeunes.

86. Un des nombreux rapides qui jalonne le Djérem, un des principaux affluents de la Sanaga, dans le parc national de Mbam et Djérem.



3. Le parc national du Mbam et Djérem

Ce parc national de 416 512 ha fut créé en 2000. Il est situé au Cameroun, entre les pentes méridionales du massif de l'Adamaoua et la lisière nord du massif de forêts denses de Basse-Guinée (Annexe 3.23, page 83).

Importance

La flore et sa faune, extrêmement riches du fait de la diversité extraordinaire d'habitats, font de ce parc national l'aire protégée la plus riche biologiquement du Cameroun. Il constitue probablement aussi l'aire protégée la plus représentative de l'écorégion de la Mosaïque forêt-savane camerouno-congolaise et figure sur la liste des ZICO. Ses paysages sont de plus très attractifs.

La faune mammalienne compte plus de 50 espèces, parmi lesquelles figurent l'éléphant, l'hylochère, la panthère et le chimpanzé. Son avifaune compte 365 espèces et comprend notamment une espèce d'altitude du Cameroun occidental : l'apalis de Bamenda *Apalis bamendae*.

Toutefois, l'aspect le plus important de ce parc national réside dans le dynamisme de ses formations forestières. Celles-ci couvrent 40-50 % de sa superficie et sont en pleine expansion. La plupart des forêts ont d'ailleurs moins de 50 ans d'âge.

Menaces

Dans la périphérie du parc national, 28 000 personnes réparties sur 74 villages, pratiquent l'essartage et occasionnent une perte progressive d'habitats.

Durant la saison sèche, des pasteurs foulani semi-nomades envoient leur bétail profondément dans le parc national à la recherche d'eau et de pâturages (WCS-programme Cameroun).

La chasse commerciale, la destruction des habitats et les feux non contrôlés représentent les principales menaces dans la partie nord du parc national, mais des mesures ont été prises par le ministère en charge de la conservation et WCS depuis 2003 pour atténuer ces menaces.

De nouvelles menaces se présentent cependant dans le nord-est et le sud du parc national : l'exploitation industrielle du bois, l'implantation d'un barrage hydroélectrique et l'extraction du bauxite. Ces diverses formes de développement ne manqueront pas d'augmenter les pressions sur les environnements naturels de la région.

Mesures de conservation

Face à cette situation, le projet du parc national de Mbam et Djérem a été lancé en 2003 par le MINFOF et WCS avec l'appui financier de la Fondation pour l'environnement et le développement au Cameroun (FEDEC). Ce projet se focalise sur les infrastructures, la formation dans le domaine de l'application des lois et la conservation, l'éducation environnementale, la sensibilisation des populations périphériques, la recherche et le monitoring.

Recommandations

Cette aire protégée représente un ensemble de milieux peu ou pas représentés par les nombreuses aires protégées d'Afrique centrale. De plus, le dynamisme de ses formations forestières sont un témoin vivant de la continuelle transformation des paysages en fonction des variations du climat. Dans l'optique des changements climatiques à venir, ce site pourrait donc être une zone très intéressante d'étude et de suivi. Il faudrait étudier plus en détail sa valeur universelle sur base de sa grande richesse biologique et sa dynamique forêt-savane.



87. Le rônier *Borassus aethiopicus* est un élément typique des paysages de la savane soudanienne.

88. *Protea* sp. est une des rares espèces de la famille des *Proteaceae* qu'on rencontre dans les savanes au nord de l'équateur.





89. Les vasières du parc national d'Akanda constituent un milieu rare en Afrique centrale et une halte indispensable sur la voie de migration des limicoles paléarctiques qui passent de la Méditerranée orientale à la Namibie.

90. Le parc national d'Akanda représente un des sites les plus importants en Afrique pour le bec-en-ciseaux *Rynchops flavirostris*, une espèce considérée comme vulnérable.



Les sites non proposés

1. Le parc national d'Akanda

Ce parc national de 54 000 ha au Gabon comprend principalement des mangroves et des vasières (Figure 89) avec de grands îlots de forêt de terre ferme très humide (Vandeweghe, 2005). Il fait partie des sites Ramsar. Il constitue aussi la seule halte importante entre Douala et la Namibie pour la migration des limicoles paléarctiques de la voie est-méditerranéenne et représente un important lieu d'hivernage avec 30 000 oiseaux en janvier. (Schepers & Martejn, 1993). Les populations de certaines espèces d'oiseaux aquatiques qui nichent dans le complexe deltaïque de l'Ogooué passent la majeure partie de l'année dans la baie de la Mondah (la grande aigrette *Egretta alba*, la sterne naine *Sterna albifrons* et, surtout, le bec-en-ciseau d'Afrique *Rynchops flavirostris*, une espèce dont l'avenir semble de plus en plus difficile et strictement lié à des mesures de protection). Ses mangroves marines et ses eaux peu profondes abritent de très importantes frayères et nurseries de poissons estuariens ou côtiers et ses formations forestières sont probablement représentatives des forêts hyperhumides du secteur équato-gabonais des forêts atlantiques littorales dont il ne subsiste pas grand-chose, mais elles n'ont pas été étudiées et ne couvrent que quelques milliers d'hectares.

L'installation illicite de pêcheurs nigériens (deux villages) représente un danger à long terme pour les écosystèmes (pêche dans les frayères et nurseries, destruction des mangroves). La proximité avec Libreville amplifie les pressions de chasse et de coupe illicite de bois.

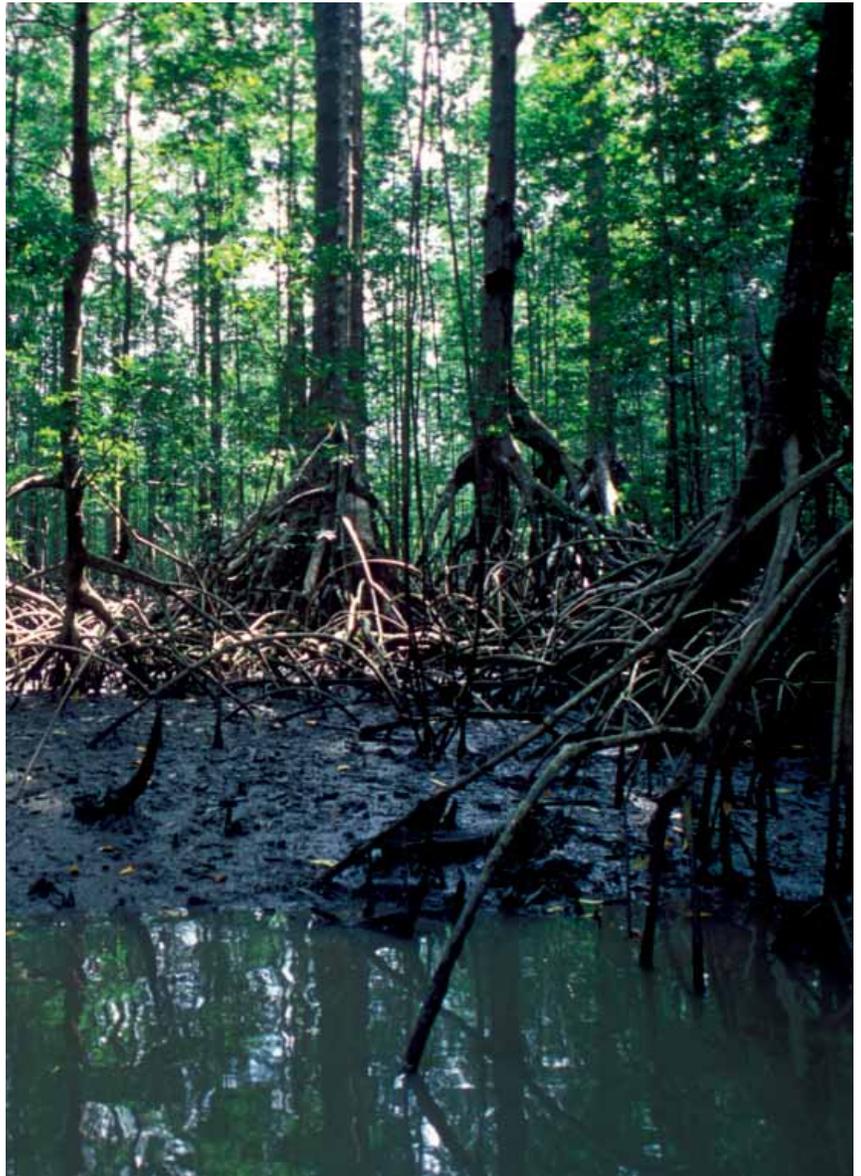
Il est probable que le statut de parc national et de site Ramsar suffise.

2. Le parc national de Pongara

Ce parc national de 87 000 ha au Gabon comprend surtout une vaste superficie de mangroves, quelques vasières, des plages atlantiques, des savanes côtières et de la forêt atlantique littorale (Vandeweghe, 2005). Ses formations forestières sont peu étendues et ont été dégradées par l'exploitation répétée. Sa vaste superficie de mangroves comprend des formations très diverses allant des mangroves marines basses entrecoupées de tannes à l'ouest aux mangroves

hautes des eaux saumâtres à l'est et aux forêts marécageuses soumises à des marées d'eau douce. Ses plages atlantiques abritent des sites de ponte pour les tortues marines, principalement la tortue luth *Dermochelys coriacea*. Comme pour le parc national d'Akanda, la proximité de Libreville amplifie les pressions de chasse et de coupe illicite de bois. Les mangroves sont intactes et diversifiées, mais elles sont assez comparables à celles de la région de Douala au Cameroun qui ne sont toutefois pas protégées. Les plages de ponte des tortues marines sont moins importantes que celles de Mayumba. La proximité de Libreville peut être un handicap.

91. Le parc national de Pongara abrite de très vieilles mangroves à Rhizophora.



3. Le parc national de Campo Ma'an

Ce parc national de 264 000 ha au Cameroun fait partie des Forêts atlantiques des reliefs et semble très riche, mais moins que le parc national des Monts de Cristal au Gabon ou le parc national de Monte Alén en Guinée-Equatoriale. L'exploitation forestière et les plantations agro-industrielles influencent fortement sa périphérie.

4. Le parc national des Altos de Nsork

Ce parc national de 70 000 ha en Guinée-Equatoriale est couvert de forêts planitiaires et submontagnardes. Il fait partie des Forêts atlantiques des reliefs et est inclus dans le Paysage prioritaire Monte Alén-Monts de Cristal. La densité des populations humaines dans sa périphérie est plus importante qu'au Gabon et le braconnage est important. L'exploitation forestière industrielle en périphérie du parc constitue une menace pour ses écosystèmes forestiers et sa superficie est peu importante.

5. Le parc national de Waka

Ce parc national de 107 000 ha au Gabon fait partie des Forêts atlantiques des reliefs. Ses forêts planitiaires et submontagnardes ont été en partie

dégradées par l'exploitation forestière dans le passé mais conservent aussi des zones parfaitement intactes (Figure 92). Les études en cours semblent indiquer que la biodiversité est très élevée et il est probable que les forêts de ce parc aient fait partie du refuge pléistocène du massif du Chaillu. La densité des populations humaines en périphérie est faible et le braconnage pour le commerce de viande brousse est probablement moins important que dans beaucoup d'autres aires protégées. L'exploitation forestière industrielle en périphérie du parc est en plein développement et pourrait constituer une menace pour les écosystèmes forestiers, notamment en isolant ce parc du parc national de la Lopé. Des études plus détaillées pourraient éventuellement indiquer que ce parc pourrait être rattaché au Bien du parc national de la Lopé-Okanda ou éventuellement à celui des Monts de Cristal.

6. Le parc national de Birougou

Ce parc national de 69 000 ha au Gabon occupe le centre du massif du Chaillu. Ses forêts sont intactes, mais sa faune semble avoir souffert d'une chasse intense. A cause de l'accès difficile, ses formations forestières n'ont pas encore été étudiées, mais il est probable qu'elles aient fait partie du noyau central du refuge pléistocène du massif du Chaillu. Récemment, ce parc

92. Le parc national de Waka est centré sur la vallée de l'Ikoye qui emprunte une faille du Néoprotérozoïque longue de plus de 300 km.



essentiellement forestier a été inscrit sur la liste des sites Ramsar. Il abrite des forêts très riches avec probablement certaines espèces endémiques telles que *Cercopithecus solatus*. La densité des populations humaines en périphérie est moins faible que dans d'autres régions du Gabon et le braconnage pour le commerce de viande brousse est probablement important. L'exploitation forestière industrielle en périphérie du parc pourrait constituer une menace pour les écosystèmes forestiers dans un proche avenir. Dans l'état actuel des connaissances, il est difficile d'évaluer la valeur de ce parc national.

7. Le parc national de Moukalaba-Doudou

Ce parc national de 450 000 ha au Gabon occupe principalement la chaîne des monts Doudou qui représente la partie nord de la chaîne du Mayombe. Cette chaîne est un peu isolée du massif du Chaillu mais se trouve plus près de l'océan et reçoit probablement plus d'humidité. Ses forêts ont constitué un refuge du Pléistocène et possèdent quelques espèces endémiques, mais elles abritent surtout des espèces communes aux différents massifs des Forêts atlantiques des reliefs. En partie, ce parc abrite aussi des savanes à hautes herbes (Figure 93) et une des dernières populations de la race angolaise du cobe de fassa *Kobus ellipsiprymnus*. La densité des populations

humaines en périphérie est faible mais le braconnage pour le commerce de viande brousse est important du fait de la présence de sociétés forestières dans la zone tampon. L'exploitation forestière industrielle en périphérie du parc, et même dans le parc, peut constituer une menace pour les écosystèmes forestiers. Il figure sur la liste indicative des sites potentiels du Patrimoine mondial, mais sa valeur universelle ne semble pas exceptionnelle.

8. Les parcs nationaux de Boumba-Bek et de Nki

Ces deux parcs nationaux contigus couvrent presque 550 000 ha au Cameroun (BirdLife International). Ils comprennent des forêts de terre ferme et des forêts marécageuses ou ripicoles qu'ils intacts et figurent sur la liste indicative des sites potentiels du Patrimoine mondial, mais ils sont jugés moins importants que les autres parcs nationaux de la région.

9. Le parc national de Mwagna

Ce parc national de 116 500 ha au Gabon comprend des forêts de terre ferme intacts et des baïs (Vande weghe, 2006), mais sa valeur est moins exceptionnelle que les parcs nationaux du Trinational de la Sangha ou d'Odzala-Koukoua.

93. Les savanes du parc national de Moukalaba-Doudou abritent une population relique du cobe defassa.



Annexe 1. Liste des participants

1. Invités ayant participé à l'atelier d'experts.

Nom, prénom	Organisation	Pays
Adiahenou, René	ANPN / SE	Gabon
Anglarill, Nilda	UNESCO/BZV	Congo
Angoue, Claudine	PF PM	Gabon
Atteke, Christiane	Expert	Gabon
Bonezoui, Alfred-Lambert	Directeur PM	RCA
Bene, Lambert	Biologiste	Cameroun
Curran, Bryan	Anthropologue, WCS	Congo
Debonnet, Guy	UNESCO/WHC	France
Djombo, Henri	Ministre MEF	Congo
Doumenge, Charles	Botanique/écologie, CIRAD	France/BC
Ekondzo, Damase	MINEF / DFAP	Congo
Gami, Norbert	Anthropologue	Congo/Gabon
Hance, Cédric	UNESCO/WHC	France
Langley, Josephine	IUCN PM	Suisse
Leal, Miguel	Botaniste/écologie, MBG	Gabon
Lefevre, Jean-Christophe	UNESCO/LBV	Gabon
Machia, Abdoulaye	MINEF	Cameroun
Mamonekene, Dr	Expert	Congo
Mbieme, Boniface	ICCN	DRC
Ndoukila, Godefroid	IUCN	RDC
Nguinguiri, Jean-Claude	FAO	Gabon
Ntadi, Jean Omer	Directeur PM	Congo
Nzooh, Zacharie	Biologiste	Cameroon
Oslisly, Richard	Anthropologue	Cameroun
Oyele, Stevy	MINEF / DFAP	RCA
Owono, Philibert	Biologiste	Gabon
Pelissier, Cyril	Biologiste	RCA
Peyrot, Bernard	Géologue / Archéo, Univ.	France/BC
Tuguni, Jacques	COMIFAC	RDC
Vande Weghe, Jean-Pierre	Naturaliste, WCS	Gabon
White, Lee	WCS / Faciliateur	Gabon

2. Invités n'ayant pu participer à l'atelier d'experts mais consultés lors du processus de relecture de ce documents par les pairs.

Nom, prénom	Organisation	Pays
Koulagna, Denis	MINFOF / SG	Cameroun
Tabi Tako-Eta, Philip	MINEF / DFAP	Cameroun
Paco Bockandza, Frederic Lambert	MINEF / DFAP	Congo
Raymond, Asombang	Directeur PM	Cameroun
Massart, Etienne	DG Min Envir	Gabon
Ndougou, Adrien	MEFE / DFAP	Gabon
Bonnannee, Michel	MINEF	RCA
Wilungula, Cosma	DG ICCN	DRC
Obama, Crisantos	Biologiste	Guinée Equat.
Nazare	Ceita, DG CLT	STP
Ngok Banak, Ludovic	Directeur IRET	Gabon
Tchamba, Martin	Biologiste	Cameroun
Kamdem Toham, André	WWF	Biologiste
Fero, Maximiliano	Biologiste	Guinée Equat.
Kernan, Christopher	Biologiste, CI	Guinée Equat.
Hart, Thérèse	Botaniste	DRC
Oates, John	Primatologue	
Nicolls, Martin	Biologiste	Madagascar

Annexe 2. Listes indicatives de sites proposés

Cameroun

Les Chutes de la Lobé
Parc national de Korup
Parc national de Campo-Ma'an
Parc national de Lobeke
Parc national de Waza
Complexe des parcs nationaux de Boumba-Bek et de Nki
Partie camerounaise du Lac Tchad

Gabon

Ecosystème et paysage culturel pygmée du massif de Minkébé
Parc national de l'Ivindo
Grottes de Lastoursville
Parc national des Plateaux Batéké
Parc national de Moukalaba-Doudou
Parc national des Monts Birougou

République centrafricaine

Réserve spéciale de Dzanga-Sangha (ix)
Réserve intégrale de Mbaéré-Bodingué (ix) &(x)
Les chutes de la Mbi (vii)
La forêt et les campements résidentiels de référence pygmée AKA (x)

République démocratique du Congo

Grottes de Dimba et Ngovo
Grottes de Matupi
Dépression de l'Upemba

République du Congo

Parc national de Nouabalé-Ndoki
Parc national d'Odzala-Koukoua
Parc national de Conkouati-Douli

Nigeria

Oban Hills rainforest of the Cross River National Park (contigu avec le parc national de Korup au Cameroun)

Sao Tomé & Principe

(liste pas encore soumise)

Annexe 3. Fiches techniques des sites

1. Annobon

Ecorégion	Iles océaniques du golfe de Guinée
Pays	Guinée-Equatoriale
Superficie	17.500 ha
Statut conservation	Réserve naturelle, ZICO.
Création	2000
Zone biogéographique	Iles océaniques du golfe de Guinée.
Paysage prioritaire PFBC	Non
Pluviométrie	Maximum 3000 mm.
Altitude min-max	0-613 m.
Géologie	Volcan inactif, né au Tertiaire.
Relief	Montagneux.
Végétation	75% couvert de forêts, dont une partie a été dégradée par les plantations de cacaoyers et de cafés.
Flore	208 espèces recensées, dont 15% d'espèces endémiques, notamment 14 espèces d'angiospermes endémiques et 6 espèces d'angiospermes subendémiques.
Dynamique de la végétation	—
Mammifères	Pas d'espèces autochtones, mais plusieurs espèces introduites (rats et chats) détruisent la faune locale. Les grands cétacés <i>Balaenoptera musculus</i> (EN), <i>B. physalis</i> (EN), <i>B. borealis</i> (EN) et <i>Megaptera novaehollandiae</i> (VU) ont été observés au large de l'île.
Oiseaux	29 espèces, dont 12 résidentes. Espèces endémiques : <i>Terpsiphone smithii</i> et <i>Zosterops griseovirens</i> . Colonies d'oiseaux marins : <i>Sula leucogaster</i> , <i>Phaeton lepturus</i> (50 couples), <i>Sterna anaethetus</i> (200 couples), <i>Anous stolidus</i> (1500 couples), <i>Anous minutus</i> (13.500 couples).
Reptiles	Les tortues marines <i>Dermochelys coriaceous</i> et <i>Eretmochely imbricata</i> nichent sur l'île. Deux espèces de reptiles terrestres endémiques.
Amphibiens	—
Autres	6 espèces de gastéropodes terrestres endémiques.
Archéologie	L'île était inhabitée avant sa découverte par les Portugais à la fin du 15 ^e siècle.
Histoire humaine	Les populations actuelles ont des origines en Angola, au Portugal et en Espagne.
Peuplement humain actuel	La population compte environ 5000 habitants et semble stable.
Menaces	Chasse aux oiseaux de mer. Dégâts dus aux rats introduits. Des déchets radioactifs auraient été déposés sur l'île.
Sites attenants	L'île est à 350 km de la côte gabonaise et à 180 km de São Tomé.
Critères PM	
(viii) processus géologique	Témoin du volcanisme lié à l'ouverture de l'Atlantique.
(ix) processus biologique	Spéciation insulaire.
(x) habitats/espèces	—
Analyse comparative	C'est la moins riche des trois îles océaniques du golfe de Guinée, probablement dû à sa petite superficie et à son éloignement des côtes continentales.

Sources : Fry, 1961; Pérez del Val, 2001; Der Spiegel, 28 août 2006.

2. Parc national Obo de Sao Tomé

Ecorégion	Iles du golfe de Guinée.
Pays	Sao Tomé-et-Principe.
Superficie (ha)	—
Statut conservation	Parc national (plan de gestion en voie d'adoption), ZICO
Création	2006
Zone biogéographique	Iles océaniques du golfe de Guinée.
Paysage prioritaire PFBC	non
Pluviométrie	1000-7000 mm.
Altitude min-max	0-2024 m.
Géologie	Volcan inactif, né au Tertiaire.
Relief	Montagneux, très escarpé.
Végétation	Forêt de basse altitude (0-800 m), forêt montagnarde (800-1400 m) et forêt de nuages (>1400 m).
Flore	685 espèces recensées, dont 95 espèces de plantes endémiques (14%). Diversité très élevée de ptéridophytes. Parmi les angiospermes, existe une grande diversité dans les genres <i>Begonia</i> (Begoniaceae) et <i>Calvoa</i> (Melastomataceae). Certaines espèces endémiques se distinguent par leur gigantisme, notamment <i>Begonia crateris</i> et <i>B. baccata</i> . Beaucoup d'espèces endémiques sont plus ou moins menacées, la plupart étant classées comme vulnérables.
Dynamique de la végétation	—
Mammifères	Les seuls mammifères autochtones sont des chiroptères et des Soricidae. Parmi les 9 espèces de chiroptères, 2 sont endémiques : <i>Myonycteris brachycephala</i> (EN) et <i>Chaerephon thomensis</i> (CR). Une musaraigne endémique : <i>Crocidura thomensis</i> (CR). Toutes ces espèces endémiques sont menacées. Plusieurs espèces introduites pourraient constituer une menace pour la faune endémique.
Oiseaux	L'avifaune des îles compte 143 espèces, dont 10 sont endémiques de São Tomé : <i>Bostrychia bocagei</i> (CR), <i>Columba thomensis</i> (VU), <i>Otus hartlaubi</i> (VU), <i>Lanius newtoni</i> (CR), <i>Turdus olivaceofuscus</i> , <i>Amaurorichla bocagii</i> (VU), <i>Nectarinia thomensis</i> (VU), <i>Zosterops feae</i> (VU), <i>Neospiza concolor</i> (CR), <i>Oriolus crassirostris</i> (VU). La plupart des espèces endémiques sont menacées à des degrés divers.
Reptiles	14 espèces de reptiles dont 6 endémiques, notamment <i>Philothamnus thomensis</i> , ou subendémiques
Amphibiens	2 espèces endémiques : <i>Nesionixalus thomensis</i> et <i>Ptychadena newtoni</i> . Deux amphibiens sont communs à Sao Tomé et Principe. Plusieurs espèces de céphalopodes endémiques du genre <i>Schistometopum</i> .
Autres	13 espèces de papillons diurnes endémiques. Radiation importante dans le genre <i>Bocageia</i> des gastéropodes terrestres.
Archéologie	—
Histoire humaine	L'île ne fut peuplée qu'à la fin du 15 ^e siècle après sa découverte par les Portugais.
Peuplement humain actuel	120 000 habitants
Menaces	Les forêts de basse altitude sont menacées par les défrichements agricoles.
Etat des forêts	24 000 ha de forêts intactes subsistent, mais la majeure partie des massifs forestiers a été dégradée ou convertie en plantations (caféiers, cacaoyers).
Sites attenants	L'île est à 250 km de la côte gabonaise et à 140 km de Principe.
Critères PM	
(vii) beauté du site	Les paysages volcaniques sont très pittoresques et impressionnants. La présence quasi constante de nuages augmente la qualité dramatique des paysages.
(viii) processus géologique	Volcanisme lié à l'ouverture de l'Atlantique
(ix) processus biologique	Spéciation insulaire très rapide
(x) habitats	Taux élevé d'espèces endémiques.
Analyse comparative	Le taux d'endémisme serait le plus élevé au monde par rapport à la superficie de l'île. L'île est plus grande que Principe et abrite plus d'espèces et d'habitats étant donné l'altitude maximale plus élevée.

Sources : Atkinson, 1991; Atkinson *et al.*, 1994; Bibby *et al.*, 1992; Christy, 2001; Christy & Clarke, 1998; Dutton, 1994; Figueiredo, 1994, 1998; Gascoigne, 1994; Melo, 2007; Stattersfield *et al.*, 1998; Stevart, 1998, 2003; Stevart & Oliveira, 2001; Peet & Atkinson, 1994; Pycz, 1992; UICN Red List; Vande weghe, 2004; Wilson & Reeder, 2005.

3. Parc national Obo de Principe

Ecorégion	Iles océaniques du golfe de Guinée.
Pays	Sao Tomé-et-Principe.
Superficie (ha)	—
Statut conservation	Parc national (plan d'aménagement en voie d'adoption), ZICO
Création	2006
Zone biogéographique	Îles océaniques du golfe de Guinée.
Paysage prioritaire PFBC	Non
Pluviométrie	1000-5000 mm/an.
Altitude min-max	0-948 m.
Géologie	Volcans inactifs, nés au Tertiaire.
Relief	Montagneux et très escarpé.
Végétation	Forêt de basse altitude (0-700 m) et forêt submontagnarde (>700 m). La majeure partie de l'île est toutefois profondément dégradée.
Flore	37 espèces de plantes endémiques, dont de nombreuses Orchidaceae.
Dynamique de la végétation	—
Mammifères	Une sous-espèce endémique de la musaraigne <i>Crocidura poensis</i> .
Oiseaux	28 espèces recensées (23 esp. résidentes), dont 9 espèces endémiques : <i>Alcedo nais</i> , <i>Horizorhinus dohrni</i> , <i>Nectarinia hartlaubi</i> , <i>Zosterops leucophaeus</i> , <i>Zosterops ficedulinus</i> , <i>Turdus xanthorhynchus</i> , <i>Ploceus princeps</i> , <i>Lamprotornis ornatus</i> et <i>Dicrurus modestus</i> .
Reptiles	8 espèces dont deux endémiques : <i>Feylinia polylepis</i> et <i>Typhlops elegans</i> .
Amphibiens	Une espèce endémique : <i>Leptopelis palmatus</i> .
Autres	6 espèces de papillons diurnes endémiques.
Archéologie	L'île était inhabitée avant sa découverte par les Portugais.
Histoire humaine	L'île fut peuplée vers 1500.
Peuplement humain actuel	5500 habitants.
Menaces	Les forêts restantes sont menacées par l'agriculture et par la présence de plantes exotiques invasives.
Etat des forêts	4 000 ha de forêt naturelle subsistent.
Sites attenants	L'île est à 140 km de Sao Tomé et à 225 km de la côte gabonaise.
Critères PM	
(vii) beauté du site	Le relief très escarpé et tourmenté est extrêmement attractifs.
(viii) processus géologique	Volcanisme témoin de l'ouverture de l'atlantique.
(ix) processus biologique	Spéciation rapide en cours. Contrairement à des hypothèses plus anciennes, la faune endémique des îles océaniques du golfe de Guinée n'est pas composée d'espèces «archaïques» dont les représentants continentaux auraient disparu, mais d'espèces très récentes ayant divergé très rapidement de la forme continentale après colonisation des îles. Autrement dit, ces îles ne sont pas des «musées» mais des «laboratoires». D'autre part, des études génétiques récentes montrent que les espèces endémiques de Sao Tomé et de Principe sont parfois dérivées d'un même événement de colonisation, parfois d'événements différents ayant eu lieu à des époques différentes (<i>Zosterops ficedulinus</i> et <i>Z. feae</i>)
(x) habitats	Taux proportionnellement élevé d'endémisme.
Analyse comparative	Ce site est unique en son genre et complémentaire à l'île de Sao Tomé.

Sources : Atkinson, 1991; Atkinson *et al.*, 1994; Bibby *et al.*, 1992; Christy, 2001; Christy & Clarke, 1998; Dutton, 1994; Figueiredo, 1994, 1998; Gascoigne, 1994; Melo, 2007; Stattersfield *et al.*, 1998; Stevart, 1998, 2003; Stevart & Oliveira, 2006; Peet & Atkinson, 1994; Pycz, 1992; UICN Red List; Vande weghe, 2004; Wilson & Reeder, 2005.

4. Parc national de Korup

Ecorégion	Cross-Sanaga-Bioko
Pays	Cameroun
Superficie (ha)	125 900 ha
Statut conservation	UICN Cat II, ZICO
Création	(1962) 1986
Zone biogéographique	Forêts côtières Cross-Sanaga.
Paysage prioritaire PFBC	Non.
Pluviométrie	5500 mm
Altitude min-max	50-1000 m
Géologie	—
Relief	Relativement plat
Végétation	Forêt sempervirente hyperhumide, forêt marécageuse, forêt submontagnarde et forêt secondaire.
Flore	1700 espèces de végétaux dont 5% d'endémiques, mais le nombre attendu d'espèces doit être de l'ordre de 3000-3500. Une des plus hautes diversités d'arbres des forêts africaines avec de nombreuses espèces endémiques. Plusieurs espèces menacées, e.a. <i>Microberlinia bisulcata</i> (CR).
Dynamique de la végétation	Forêts matures très anciennes : les forêts de la frontière Nigeria-Cameroun représentent un des refuges forestiers du Pléistocène.
Mammifères	160 espèces, dont <i>Mandrillus leucophaeus</i> (EN), <i>Procolobus pennanti preussi</i> (EN), <i>Cercopithecus preussi</i> (EN), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Euoticus pallidus</i> et <i>Loxodonta africana</i> (EN). Une sous-espèce endémique de l'écorégion : <i>Gorilla gorilla diehli</i> (CR).
Oiseaux	>400 espèces. Espèces clef : <i>Ceratogymna elata</i> et <i>Picathartes oreas</i> ; 3 espèces endémiques régionales; 162 des 215 espèces des forêts guinéo-congolaises.
Reptiles	82 espèces avec un caméléon et deux lézards apodes endémiques.
Amphibiens	92 espèces avec trois espèces endémiques (la plus haute diversité trouvée en Afrique).
Autres	>1000 espèces de papillons (la plus haute biodiversité trouvée en Afrique subsaharienne).
Archéologie	—
Histoire humaine	—
Peuplement humain actuel	La densité de population dans la périphérie du parc national est importante (environ 50 000 habitants) et il existe plusieurs villages à l'intérieur du parc national (1 500 habitants en 2000).
Menaces	Le braconnage pour le commerce de viande de brousse constitue la pression la plus importante. La déforestation due à l'exploitation industrielle en bordure directe du parc national est forte. L'agriculture industrielle (plantations) s'étend en bordure du parc national. L'abattage illicite de bois atteint l'intérieur du parc national. La faiblesse des programmes de conservation, liée principalement à la non-validation et non-application des plans d'aménagement, malgré des investissements du WWF et de la GTZ.
Sites attenants	Contigu avec Cross River National Park (400 000 ha) au Nigeria, qui représente le bloc forestier le mieux préservé du pays.
Critères PM	
(x) habitats	Avec le Cross River National Park au Nigeria le site représente le dernier bloc de forêt «viable» d'une des régions les plus riches des forêts guinéo-congolaises.
Analyse comparative	Ce site est unique en son genre et il n'en existe pas de comparables, sauf Cross River National Park au Nigeria qui semble peut-être en meilleur état de conservation, probablement du fait de sa plus grande superficie.

Sources : Fotso *et al.*, 2001; Gartlan, 1989; Rodewald, *et al.*, 1994; IUCN Red List; Wilson & Reeder, 2005; WWF, 2008.

5. Parc national de la rivière Cross

Ecorégion	Cross-Sanaga-Bioko
Pays	Nigeria
Superficie	280 000 ha (Oban Division) + 92.000 ha (Okwango Division) — total : 372 000 ha.
Statut conservation	UICN cat. II, ZICO.
Création	1991
Zone biogéographique	Cross-Sanaga.
Paysage prioritaire	Non
Pluviométrie	3 500 mm/an.
Altitude min-max	100-1700 m.
Géologie	Principalement roches précambriennes métamorphisées, avec dépôts crétacés et enclaves de roches volcaniques dans le nord.
Relief	Plat dans le sud à montagneux dans le nord.
Végétation	Forêt dense humide planitiaire, forêt marécageuse, savanes herbeuses d'altitude et galeries forestières à caractère submontagnard.
Flore	1 300 espèces de plantes ont été trouvées dans Oban Division, dont plusieurs espèces à distribution réduite (e.a. <i>Biophytum zenkeri</i>). Plusieurs espèces encore décrites récemment. Nombreuses espèces menacées, e.a. <i>Swartzia fistuloides</i> (EN).
Dynamique de la végétation	—
Mammifères	<i>Gorilla gorilla diehli</i> (CR), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Loxodonta africana</i> (VU), <i>Procolobus pennanti preussi</i> (EN), <i>Mandrillus leucophaeus</i> (EN), <i>Cercocebus torquatus</i> (VU), <i>Cercopithecus preussi</i> (EN), <i>Cercopithecus sclateri</i> (endémique du Nigeria, EN). Avec 18 espèces de primates recensées, la Okwango Division est le site le plus riche d'Afrique en primates.
Oiseaux	>350 espèces, dont 145 des 187 espèces des forêts guinéo-congolaises trouvées au Nigeria et 3 des espèces endémiques du Cameroun-Gabon. Plusieurs espèces menacées, e.a. <i>Malaconotus kupeensis</i> (EN), <i>Picathartes oreas</i> (VU), <i>Kupeornis gilberti</i> (EN), <i>Ploceus bannermanni</i> (VU).
Reptiles	Nombre d'espèces inconnu. Espèce menacée : <i>Osteolaemus tetraspis</i> (VU).
Amphibiens	Nombre d'espèces inconnu.
Autres	2 espèces de papillons nouvellement décrites de la Okwango Division.
Archéologie	—
Histoire humaine	—
Peuplement humain actuel	La population des villages en périphérie du parc est en forte augmentation.
Menaces	La chasse commerciale pour la viande de brousse. La demande de nouvelles terres agricoles. Des plantations de palmiers à huile <i>Elaeis guineensis</i> et de <i>Hevea</i> ont été effectuées dans les limites du parc national. Les feux en provenance du plateau d'Obudu touchent le nord-est du parc national. La pêche à l'aide de pesticides détruit l'ichthyofaune.
Etat des forêts	Les forêts subissent une forte influence humaine et sont largement secondarisées, sauf dans les zones difficilement accessibles.
Sites attenants	Okwango Division touche la forêt de Takamanda au Cameroun. Oban Division touche le parc national de Korup au Cameroun.
Critères PM	
(x) habitats	Très grande richesse biologique.
Analyse comparative	Malgré les dégradations très importantes, cette forêt est probablement la mieux conservée des forêts du Nigeria.

6. Réserves du mont Cameroun

Ecorégion	Mont Cameroun et Bioko.
Pays	Cameroun.
Superficie (ha)	—
Statut conservation	Il n'y a pas de parc national, mais plusieurs réserves forestières et un projet de création de parc national est en cours, ZICO.
Création	—
Zone biogéographique	Mont Cameroun.
Paysage prioritaire	Non.
Pluviométrie	2000-10.000 mm
Altitude min-max	0-4095 m
Géologie	Volcan actif, né au Tertiaire dans la faille qui s'étend du Cameroun à l'île de St Hélène. Dernières éruptions en 1988 et 1999.
Relief	Montagneux
Végétation	Forêt de basse altitude, forêt montagnarde (1675 m à 2200-2400 m), fourrés montagnards, prairies montagnardes et subalpines (au dessus de 2000-2400 m). Le bambou <i>Arundinaria alpina</i> et <i>Podocarpus latifolius</i> sont absents.
Flore	3 genres et 42 espèces endémiques; 50 espèces subendémiques. Plusieurs espèces sont menacées, notamment <i>Prunus africanus</i> pour la récolte de son écorce en vue d'un usage médicinal.
Dynamique de la végétation	Forêts en continuel remaniement du aux activités volcaniques et, de plus en plus, aussi aux activités humaines.
Mammifères	<i>Mandrillus leucophaeus</i> (EN), <i>Procolobus pennanti preussi</i> (EN), <i>Cercopithecus preussi</i> (EN), <i>Euticus pallidus</i> , <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Loxodonta africana</i> (EN). <i>Crociodura eisentrauti</i> , <i>Sylvisorex morio</i> (EN) et <i>Lophuromys roseveari</i> sont endémiques. <i>Praomys morio</i> (VU) est subendémique.
Oiseaux	370 espèces, dont 36 espèces afro-montagnardes, 158 des 215 espèces guinéo-congolaises et 2 espèces endémiques Gabon-Cameroun ; 19 espèces montagnardes sont des endémiques régionales, tandis que <i>Francolinus camerounensis</i> et <i>Zosterops melanocephalus</i> sont des endémiques stricts du mont Cameroun.
Reptiles	Nombre total d'espèces inconnu. Le caméléon <i>Chamaeleo montium</i> et le scinque <i>Leptosiphos gemmiventris</i> sont subendémiques.
Amphibiens	Nombre total d'espèces inconnu mais élevé. <i>Werneria preussi</i> est endémique ; <i>Didynamipus sjostedti</i> et <i>Arthroleptis bivittatus</i> sont subendémiques.
Autres	Le papillon <i>Charaxes musakensis</i> est endémique.
Archéologie	—
Histoire humaine	—
Peuplement humain actuel	Le densité de population est très forte et en augmentation dans la périphérie des réserves.
Menaces	Déforestation due à l'exploitation industrielle ou artisanale et abattage illicite de bois. Braconnage pour le commerce de viande de brousse. Défrichement pour expansion de l'agriculture industrielle sur les terres volcaniques très fertiles (La majeure partie des forêts basses appartiennent à la parastatale Cameroon Development Corporation en voie de privatisation). Malgré des actions menées notamment par la GTZ, DFID et GEF en appui au gouvernement du Cameroun pour le classement de réserves n'aboutissent pas.
Etat des forêts	La majeure partie des forêts basses sont en état avancé de dégradation suite à l'exploitation du bois. Les forêts les mieux préservées sont celles du sud et du sud-ouest.
Sites attenants	Pas loin de Korup et du Cross River NP au Nigeria.
Critères PM	
(viii) processus géologique	Volcan très ancien mais encore actif.
(ix) processus biologique	Processus en cours de colonisation des coulées de lave.
(x) habitats	Milieus montagnards de haute altitude, uniques en Afrique centrale occidentale

Sources : Cable & Cheek, 1998; Cheek *et al.*, 1994; Dowsett-Lemaire & Dowsett, 2001; Fotso *et al.*, 2001; Gartlan, 1989; IUCN Red List; Killick, 1979; Morton, 1986; Stattersfield *et al.*, 1998; White, 1983; Wilson & Reeder, 2005, WWF, 2008.

7. Réserves forestières du Cameroun occidental

Ecorégion	Forêts montagnardes du Cameroun.
Pays	Cameroun.
Superficie (ha)	L'ensemble de l'écorégion couvre près de 40000 km ²
Statut conservation	Il n'y a aucun parc national, mais plusieurs réserves forestières dont 13 sont des ZICO : Tchabal Mbabo (30 000 ha), Nyinsing-Tebenken (200 ha), Mont Oku (20 000 ha), Cratère Mbi (1 000 ha), Mont Mbam (12 000 ha), Bali-Ngemba (1 200 ha), Sanctuaire de faune de Banyang Mbo (64 000 ha), Mont Bana (2 000 ha), Mont Manengouba (5 000 ha), Monts Bakossi (60 000 ha), Mont Nlonako (64 000 ha), Mont Rata et les collines Rumpi (50 000 ha) et Mont Kupe (3 000 ha).
Création	—
Zone biogéographique	Les montagnes du Cameroun occidental font partie du centre afromontagnard d'endémisme.
Paysage prioritaire	Non.
Pluviométrie	4000 mm dans le sud, 1800 mm dans le nord.
Altitude min-max	800-3011 m (Mont Oku)
Géologie	Ancienne chaîne volcanique.
Relief	Montagneux
Végétation	Forêt submontagnarde (900-1800 m), forêts montagnardes à <i>Nuxia congesta</i> , <i>Podocarpus latifolius</i> , <i>Prunus africana</i> , <i>Rapanea melanophloeos</i> et <i>Syzygium guineense bamendae</i> (>1800 m), prairies montagnardes, bambous et fourrés afro-subalpins.
Flore	La diversité des arbres est faible, mais celle des plantes herbacées est très élevée. Les milieux non forestiers abritent de nombreuses espèces endémiques mais aussi des espèces qu'on retrouve dans les montagnes d'Afrique orientale, notamment celles du rift Albertin. Près de 50 espèces de plantes sont endémiques à cette région et au Mont Cameroun.
Dynamique de la végétation	Les forêts de haute altitude sont peu dynamiques et ont une faible résilience, ce qui les rend très vulnérables.
Mammifères	8 rongeurs endémiques : <i>Hybomys eisentrauti</i> (EN), <i>Hylomyscus grandis</i> , <i>Lamottemys okuensis</i> (EN), <i>Lemniscomys mittendorfi</i> (EN), <i>Lophuromys dieterleni</i> , <i>L. eisentrauti</i> , <i>Otomys occidentalis</i> (EN) et <i>Praomys hartwigi</i> (EN); 3 Soricidae endémiques : <i>Myosorex okuensis</i> (VU), <i>M. rumpii</i> (CR) et <i>Sylvisorex isabellae</i> (VU); population isolée de <i>Gorilla gorilla diehli</i> ; plusieurs groupes de <i>Mandrillus leucophaeus</i> (EN) et de <i>Procolobus pennanti preussi</i> (EN).
Oiseaux	7 espèces endémiques : <i>Apalis bamendae</i> , <i>Bradypterus bangwaensis</i> , <i>Kupeornis gilberti</i> (EN), <i>Platyteira laticincta</i> (EN), <i>Ploceus bannermani</i> (EN), <i>Telophorus kupeensis</i> (EN) et <i>Tauraco bannermani</i> (EN); 9 espèces en commun avec le mont Cameroun et Bioko; 14 espèces en commun avec seulement le mont Cameroun.
Reptiles	9 espèces endémiques : <i>Atractaspis coalescens</i> , <i>Chamaeleo eisentrauti</i> , <i>Ch. pfefferi</i> , <i>Ch. quadricornis</i> , <i>Cnemaspis gigas</i> , <i>Leptosiphos chriswildi</i> , <i>L. ianthinoxantha</i> , <i>L. lepesmei</i> et <i>Panaspis duruarum</i> .
Amphibiens	Près de 40 espèces endémiques et plusieurs espèces subendémiques.
Autres	—
Archéologie	—
Histoire humaine	—
Peuplement humain actuel	Le densité de population est très forte et en augmentation dans la périphérie des réserves.
Menaces	Déforestation pour expansion de l'agriculture sur les terres relativement fertiles. Chasse. Dégradation des milieux non forestiers par l'élevage transhumant.
Etat des forêts	50% de la couverture forestière a disparu depuis 1960.
Sites attenants	Des fragments de forêt montagnarde subsistent sur le plateau d'Obudu au Nigeria.
Critères PM	
(viii) processus géologique	—
(ix) processus biologique	—
(x) habitats	Milieux montagnards de haute altitude, uniques en Afrique centrale occidentale

Sources : Alpert, 1993; Amiet, 1975; Amiet & Dowsett-Lemaire, 2000; Bowden & Andrews, 1994; Dowsett-Lemaire & Dowsett, 1998, 2000; Fa, 1991; Fotso *et al.*, 2001; Gartlan, 1989; IUCN Red List; Morton, 1986; Sayer *et al.*, 1992; Stattersfield *et al.*, 1998; Stuart, 1986; White, 1983; Wilson & Reeder, 2005, WWF, 2008.

8. Parc national du Pic Basile

Ecorégion	Forêts de montagne du Mont Cameroun et de Bioko.
Pays	Guinée-Equatoriale (Bioko).
Superficie (ha)	33 000 ha.
Statut conservation	UICN Cat II, ZICO.
Création	2000
Zone biogéographique	Forêts de montagne du Mont Cameroun et de Bioko, secteur Bioko.
Paysage prioritaire	Non
Pluviométrie	?
Altitude min-max	800-3011 m.
Géologie	Massif volcanique, non actif.
Relief	Très abrupt.
Végétation	Forêt submontagnarde, forêt montagnarde, fourrés montagnards.
Flore	Apparentée à celle du mont Cameroun, mais avec un certain degré d'endémisme dû à l'isolement récent (environ 11 000 à 12 000 ans). Plusieurs espèces menacées, notamment <i>Prunus africanus</i> .
Dynamique de la végétation	—
Mammifères	<i>Cercopithecus preussi</i> (), <i>Cercopithecus erythrotis</i> (), <i>Colobus satanas</i> (), <i>Procolobus badius</i> (), <i>Mandrillus leucophaeus</i> (), <i>Cephalophus ogilbyi</i> .
Oiseaux	70 espèces, dont une espèce endémique, <i>Speirops brunneus</i> (), et 28 sous-espèces endémiques. Espèces clef : <i>Nectarinia ursulae</i> , <i>Psalidoprocne fuliginosa</i> .
Reptiles	Trois espèces endémiques de l'île, notamment <i>Chamaeleo feae</i> .
Amphibiens	—
Autres	Une espèce de poisson endémique de l'île.
Archéologie	—
Histoire humaine	L'île a été peuplée vers le 6 ^e siècle par des populations bantoues du continent. Elle a été découverte par les Portugais en 1474.
Peuplement humain actuel	L'île abrite environ 130 000 habitants, ce qui donne une densité de population de 64 habitants/Km ² .
Menaces	Déforestation au défrichement agricole. Pression cynégétique non durable pour le commerce de viande de brousse. Exploitation non durable de l'écorce de <i>Prunus africanus</i> qui est localement une essence dominante. Feux de forêt (1983 et 1992).
Sites attenants	La réserve scientifique de la Caldera de Luba est à quelques kilomètres.
Critères PM	
(vii) beauté du site	Très pittoresque
(viii) processus géologique	Volcanisme du rift Camerounais, témoin de l'ouverture de l'océan atlantique
(ix) processus biologique	Spéciation en cours sur une île isolée depuis au moins 10.000 ans
(x) habitats	Habitats montagnards (je n'ai pas regardé en détail, mais il devrait y avoir des forêts de nuages)
Analyse comparative	Les forêts et autres milieux montagnards ressemblent beaucoup à ceux du mont Cameroun, mais abritent certaines espèces et sous-espèces endémiques. Il est probable que le complexe formé par le Mont Cameroun, le Parc national du Pic Basile et la Réserve scientifique de la Caldera de Luba doit être considéré dans son ensemble. Chacune de ces entités subit des dégradations, mais les trois ensemble peuvent assurer la survie de beaucoup d'espèces.

Sources : Butynski & Koster, 1994; Exell, 1973; Fa, 1992; IUCN Red List; Melo, 2007; Pérez del Val, 2001; White, 1983; Wilson & Reeder, 2005; WWF, 2008.

9. Réserve scientifique de la Caldera de Luba

Ecorégion	Forêts de montagne du Mont Cameroun et de Bioko
Pays	Guinée-Equatoriale (Bioko)
Superficie (ha)	51 000 ha
Statut conservation	UICN Cat I, ZICO
Création	2000
Zone biogéographique	Forêts de montagne du Mont Cameroun et de Bioko, secteur Bioko
Paysage prioritaire	Non
Pluviométrie	10 000 mm
Altitude min-max	0-2261 m
Géologie	Massif volcanique du Tertiaire. L'île est toutefois située sur le plateau continental africain et n'est séparée du continent que depuis 12 000 ans environ.
Relief	Très abrupt.
Végétation	Forêt de plaine de Bioko, forêt submontagnarde, forêt montagnarde, fourrés montagnards.
Flore	Apparentée à celle du mont Cameroun, mais avec un certain degré d'endémisme. Plusieurs espèces sont menacées, notamment <i>Prunus africanus</i> .
Dynamique de la végétation	—
Mammifères	<i>Cercopithecus preussi</i> (EN), <i>Cercopithecus erythrotis</i> (VU), <i>Colobus satanas</i> (VU), <i>Procolobus pennanti preussi</i> (EN), <i>Mandrillus leucophaeus</i> (VU) (peut-être la plus importante population survivante de cette espèce), <i>Cephalophus ogilbyi</i> .
Oiseaux	120 espèces, dont 11 des 13 espèces endémiques de l'écorégion. Espèces clef : <i>Batis poensis</i> (dans les forêts de basse altitude), <i>Nectarinia ursulae</i> , <i>Psaldiprocne fuliginosa</i> , <i>Picathartes oreas</i> (VU).
Reptiles	Trois espèces endémiques de l'île, notamment <i>Chamaeleo feae</i> . Quatre espèces de tortues marines pondent sur l'île : <i>Dermochelys coriacea</i> (CR), <i>Chelonia mydas</i> (EN), <i>Lepidochelys olivacea</i> (EN), <i>Eretmochelys imbricata</i> (CR).
Amphibiens	—
Autres	Une espèce de poisson endémique de l'île
Archéologie	—
Histoire humaine	L'île a été peuplée vers le 6 ^e siècle par des populations bantoues du continent. Elle a été découverte par les Portugais en 1474.
Peuplement humain actuel	La population de l'île est de l'ordre de 130 000 habitants.
Menaces	Pression cynégétique non durable pour le commerce de viande de brousse (oiseaux et mammifères)
Etat des forêts	Les formations forestières sont quasi intactes, mais la faune souffre beaucoup de la chasse.
Sites attenants	Proche du parc national du Pic Basile, mais pas contigu.
Critères PM	
(vii) beauté du site	Très pittoresque
(viii) processus géologique	Volcanisme du rift Camerounais, témoin de l'ouverture de l'océan atlantique
(ix) processus biologique	Spéciation en cours sur une île isolée depuis au moins 10 000 ans
(x) habitats	Habitats montagnards
Analyse comparative	Les forêts et autres milieux montagnards ressemblent beaucoup à ceux du mont Cameroun, mais ils sont mieux préservés et abritent certaines espèces et sous-espèces endémiques. Il est probable que le complexe formé par le Mont Cameroun, le Parc national du Pic Basile et la Réserve scientifique de la Caldera de Luba doit être considéré dans son ensemble. Chacune de ces entités subit des dégradations, mais les trois ensemble peuvent assurer la survie de beaucoup d'espèces.

Sources : Butynski & Koster, 1994; Exell, 1973; Fa, 1992; IUCN Red List; Melo, 2007; Pérez del Val, 2001; White, 1983; Wilson & Reeder, 2005; WWF, 2008.

10. Parc national de Loango

Ecorégion	Forêts atlantiques littorales.
Pays	Gabon
Superficie (ha)	155 000 ha.
Statut conservation	UICN Cat II.
Création	2002
Zone biogéographique	Forêts atlantiques littorales équato-gabonaises, secteur sud.
Paysage prioritaire	Gamba-Mayumba-Conkouati.
Pluviométrie	1700 mm.
Altitude min-max	0-50 m.
Géologie	Bassin sédimentaire côtier, avec sédiments crétacés et sables du Pliocène.
Relief	Plat à légèrement ondulé.
Végétation	Forêt sempervirente, forêt semi-sempervirente, forêt à <i>Calpocalyx heitzii</i> (VU), forêt et fourrés littoraux, forêts marécageuses, raphiales, marais herbeux ouverts (papyraies), savane sur sable blanc, savane inondable, mangrove à <i>Rhizophora</i> , mangrove à <i>Avicennia</i> , végétation pionnière littorale.
Flore	Les forêts comprennent beaucoup d'éléments des forêts caducifoliées tels que <i>Entandrophragma spp.</i> (VU) et <i>Kaya sp.</i> (VU). Plusieurs espèces sont menacées, notamment <i>Microberlinia brazzavillensis</i> (VU), <i>Tieghemella africana</i> (EN), <i>Aucoumea klaineana</i> (VU) et <i>Testulea gabonensis</i> (EN).
Dynamique de la végétation	Ce parc national abrite les écotones forêt-savane, forêt-milieux littoraux, forêts de terre ferme-forêt marécageuse. Un processus de colonisation des savanes par <i>Chrysobalanus icaco</i> est en cours.
Mammifères	<i>Gorilla gorilla</i> (CR), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Colobus satanas</i> (VU), <i>Cercocebus torquatus</i> (VU), <i>Trichechus senegalensis</i> (VU), <i>Loxodonta africana</i> (VU), <i>Syncerus caffer</i> , <i>Tragelaphus spekei</i> , <i>Panthera pardus</i> , <i>Felis aurata</i> (VU), <i>Hippopotamus amphibius</i> (VU).
Oiseaux	365 espèces recensées, dont <i>Ploceus subpersonatus</i> (VU), <i>Pseudochelidon eurystomina</i> (nicheur) et <i>Merops malimbicus</i> (nicheur). Importantes colonies d'oiseaux aquatiques. Une espèce endémique : <i>Stiphornis pyrrholaemus</i> .
Reptiles	44 espèces recensées, dont <i>Osteolaemus tetraspis</i> (VU), <i>Crocodylus niloticus</i> (dernière population protégée du Gabon), <i>Mecistops cataphractus</i> , <i>Cycloderma aubryi</i> , <i>Dermochelys coriacea</i> (CR), <i>Chelonia mydas</i> (EN) et <i>Lepidochelys olivacea</i> (EN).
Amphibiens	32 espèces recensées, dont la grenouille fousseuse <i>Hemisis perrettii</i> .
Autres	L'Ichthyofaune des lagunes comprend notamment la raie d'eau douce <i>Urogymnus ukpam</i> (EN).
Archéologie	Nombreux sites de l'Age de la pierre récent, du Néolithique et de l'Age du fer.
Histoire humaine	La région faisait partie du royaume du Loango, mais est fortement dépeuplée actuellement.
Peuplement humain actuel	Densité en périphérie : <0,2 habitants/km ² .
Menaces	La pression cynégétique est relativement faible, mais les prospections pétrolières (2006, 2007) pourraient aboutir à une exploitation éventuelle.
Etat des forêts	Malgré l'exploitation ancienne (arrêtée depuis 30 ans) les forêts sont en bon état et la faune relativement intacte.
Sites attenants	Fait partie du Complexe des aires protégées de Gamba.
Critères PM	
(vii) beauté du site	Remarquable par la diversité et la nature unique du contact océan-forêt.
(viii) processus géologique	Le parc national abrite de nombreux témoignages des variations du niveau de l'Atlantique au cours des derniers 15 000 ans.
(ix) processus biologique	Le parc national abrite les transitions dynamiques forêt-savane et milieux terrestres-milieux marins.
(x) habitats	Les marais permanents de la Ngové sont uniques en Afrique centrale occidentale. Ils sont d'importance capitale pour l'avifaune aquatique, surtout lors des basses eaux, et pour le lamantin. Les plages de sable sont importantes pour les tortues marines.
Analyse comparative	L'étroite interpénétration des milieux marins, lagunaires, marécageux d'eau douce et de terre ferme, est comme dans le parc national de Conkouati, mais en meilleur état de conservation.

Sources : Barnes *et al.*, 1995; Burger *et al.*, 2006; Christy, 2001; Christy *et al.*, 2008; IUCN Red List; Kamdem Toham *et al.*, 2003; Pauwels *et al.*, 2006; Pauwels *et al.*, 2006; PFBC, 2006; Schmidt *et al.*, 2008; Stevart & Droissart, 2006; Tutin & Fernandez, 1984; Vandeweghe, 2007; Wilks, 1990; WWF, 2008.

11. Parc national de Mayumba

Ecorégion	Eaux côtières du golfe de Guinée. Forêts atlantiques littorales.
Pays	Gabon.
Superficie (ha)	8 000 ha.
Statut conservation	UICN Cat II.
Création	2002
Zone biogéographique	Atlantique tropical oriental. Forêts atlantiques littorales, secteur sud.
Paysage prioritaire	Gamba-Mayumba-Conkouati.
Pluviométrie	1500-1700 mm.
Altitude min-max	0-30 m—profondeur maximale : 50 m.
Géologie	Bassin sédimentaire côtier, sédiments du Pliocène et du Pléistocène.
Relief	Plat.
Végétation	Forêt semi-sempervirente, forêt inondable, forêt marécageuse, savane sèche sur sable blanc, savane inondable sur sable blanc, fourrés littoraux et végétation pionnière littorale.
Flore	Tant la flore forestière que la flore du littoral comprend de nombreux éléments méridionaux liés à des habitats plus secs que ceux qu'on trouve plus au nord au Gabon.
Dynamique de la végétation	Transition dynamique entre la forêt et les milieux marins.
Mammifères	38 espèces recensées, dont <i>Gorilla gorilla</i> (CR), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Mandrillus sphinx</i> (VU), <i>Cercocebus torquatus</i> (VU), <i>Panthera pardus</i> , <i>Felis aurata</i> (VU), <i>Loxodonta africana</i> (VU), <i>Syncerus caffer</i> , <i>Megaptera novaehollandiae</i> , <i>Souza teuszi</i> , <i>Trichechus senegalensis</i> (VU).
Oiseaux	130 espèces ont été recensées, mais il doit y en avoir beaucoup plus.
Reptiles	14 espèces ont été recensées, dont la tortue luth <i>Dermochelys coriacea</i> (CR), la tortue olivâtre <i>Lepidochelys olivacea</i> (EN) et la tortue verte <i>Chelonia mydas</i> (EN). Les plages au sud de Mayumba abritent la plus haute densité de pontes de la tortue luth au Gabon et représente probablement le site le plus important au monde pour cette espèce.
Amphibiens	Seulement 2 espèces ont été recensées.
Autres	Parmi les poissons marins figurent les requins <i>Carcharodon carcharias</i> (VU) et <i>Galeorhinus galeus</i> (VU). La baie de Mayumba abrite une importante nurserie de requins (<i>Carcharhinus spp.</i> et <i>Sphyrna sp.</i>) Parmi les papillons diurnes, le parc abrite une espèce endémique des forêts sèches côtières allant de Gamba à l'estuaire du Congo : <i>Euriphene fouassini</i> .
Archéologie	—
Histoire humaine	Du 15 ^e au 18 ^e siècles, la région faisait partie du royaume du Loango.
Peuplement humain actuel	Densité en périphérie très faible.
Menaces	Exploitation informelle des produits forestiers, notamment le «bois sacré» <i>Tabernanthe iboga</i> . Pression cynégétique non durable pour le commerce de viande de brousse. Pêche artisanale (massacre de requins dans les nurseries) et pêche industrielle illicite dans les limites du parc national. Pollution par hydrocarbures (il n'y a pas de forages pétroliers dans la partie marine du parc national, mais les marées noires sont régulières).
Etat des forêts	Les formations terrestres sont intactes
Sites attenants	Parc national de Conkouati en République du Congo
Critères PM	
(ix) processus biologique	Site d'importance primordiale pour la reproduction de la tortue luth, nurserie de requins
(x) habitats	
Analyse comparative	Seul parc national marin d'Afrique centrale continentale.

Sources : Christy *et al.*, 2008; IUCN Red List; Mounquengui Mounquengui, 2007; PFBC, 1998; Vande weghe, 2007.

12. Parc national de Conkouati-Douli

Ecorégion	Forêts atlantiques littorales. Forêt atlantique des reliefs. Mosaïque forêt-savane de l'ouest du bassin du Congo-Ogooué.
Pays	République du Congo.
Superficie (ha)	504 950 ha.
Statut conservation	UICN Cat II, ZICO.
Création	1999
Zone biogéographique	Transition entre les forêts atlantiques littorales (secteur sud), les forêts atlantiques des reliefs (secteur Mayombe) et la mosaïque forêt-savane de l'ouest.
Paysage prioritaire	Gamba-Mayumba-Conkouati.
Pluviométrie	1400-1500 mm.
Altitude min-max	0-550 m.
Géologie	Bassin sédimentaire côtier le long du littoral et chaîne paléoprotérozoïque du Mayombe (2,5-2 Ma) dans l'intérieur du pays.
Relief	Montagneux à plat.
Végétation	Forêt semi-sempervirente à semi-décidue, forêt ripicole, forêt marécageuse, fourrés littoraux, savane sur sable blanc, végétation pionnières des dunes.
Flore	La flore forestière est typiquement guinéo-congolaise avec des affinités gabono-camerounaises. La flore du littoral fait partie d'un ensemble azonal qui ceinture la majeure partie de l'Afrique tropicale. La flore des savanes est de type soudano-zambésien.
Dynamique de la végétation	Les savanes sont en voie de reforestation.
Mammifères	<i>Gorilla gorilla</i> (CR), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Mandrillus sphinx</i> (VU), <i>Loxodonta africana</i> (EN), <i>Syncerus caffer</i> , <i>Trichechus senegalensis</i> (VU).
Oiseaux	288 espèces, dont 117 des 200 espèces guinéo-congolaises connues du Congo. Espèces clef : <i>Pseudochelidon eurystomina</i> (nicheur), <i>Merops malimbicus</i> (nicheur), <i>Ploceus subpersonatus</i> (VU), <i>Lybius minor</i> (esp. zambésienne).
Reptiles	Les tortues marines, <i>Lepidochelys olivacea</i> et surtout <i>Dermochelys coriacea</i> , sont communes.
Amphibiens	—
Autres	—
Archéologie	—
Histoire humaine	La région faisait partie du royaume vili du Loango. Au 19e et 20e siècles elle a été peuplée par de population loubou originaires du nord-est du Mayombe et de la vallée de la Nyanga.
Peuplement humain actuel	La population en périphérie du parc national serait de 11 500 habitants, ce qui entraîne une densité de population plus élevée qu'au Gabon voisin.
Menaces	Dégradation due à l'exploitation industrielle du bois dans le parc national. Chasse non durable pour la viande de brousse. Des explorations pétrolières en cours pourraient mener à une exploitation. Ceci ne constitue pas nécessairement une menace grave à condition que des mesures appropriées d'atténuation des impacts soient prises. Possibilité de développements touristiques futures incompatibles avec la conservation.
Etat des forêts	Dégradation croissante par exploitation.
Sites attenants	Parc national de Mayumba au Gabon.
Critères PM	
(vii) beauté du site	Remarquable par la diversité et la nature du contact océan-forêt.
(x) habitats	Les milieux lagunaires sont importants, ainsi que toute une variété de milieux plus ou moins inondés soumis à des eaux noires et blanches.
Analyse comparative	Ce parc national complète le parc national de Mayumba et présente en un seul bloc toute la variété des milieux naturels depuis les plages jusqu'aux monts du Mayombe. Comme le parc national de Loango ce parc abrite une étroite interpénétration entre les milieux marins et les milieux terrestres, mais les pressions anthropiques et les dégradations plus importantes.

Sources : Doumenge, 1992 ; Dowsett-Lemaire, 2001; Hecketsweiler & Mokoko Ikonga, 1991; IUCN Red List; PFBC, 2006; Wilson & Reeder, 2005; WWF, 2008.

13. Parc national des monts de Cristal

Ecorégion	Forêts atlantiques des reliefs.
Pays	Gabon.
Superficie (ha)	120 000 ha.
Statut conservation	UICN Cat II.
Création	2002
Zone biogéographique	Forêts atlantiques des reliefs, secteur Monte Alén-Monts de Cristal.
Paysage prioritaire	Monte Alén-Monts de Cristal.
Pluviométrie	2000-2500 mm.
Altitude min-max	300-950 m.
Géologie	Socle archéen.
Relief	Montagneux.
Végétation	Forêt sempervirente, forêt submontagnarde, forêt de nuage, végétation sur inselbergs.
Flore	Les forêts sont très riches en Orchidaceae et Begoniaceae avec plusieurs espèces endémiques. Elles sont aussi les plus riches en essences ligneuses trouvées en Afrique centrale et comptent de nombreuses espèces de légumineuses à distribution restreinte.
Dynamique de la végétation	—
Mammifères	35 espèces ont été recensées, dont 10 espèces de primates, notamment <i>Gorilla gorilla</i> (EN), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Colobus satanas</i> (VU), <i>Mandrillus sphinx</i> (VU), <i>Cercocebus torquatus</i> (VU), <i>Panthera pardus</i> , <i>Felis aurata</i> (VU), <i>Loxodonta africana</i> (VU). La densité de la faune est faible.
Oiseaux	246 espèces ont été recensées, dont <i>Phylloscopus budongoensis</i> , <i>Batis minima</i> , <i>Batis poensis</i> , <i>Malimbus racheliae</i> .
Reptiles	25 espèces ont été recensées, mais ce nombre est certainement très incomplet.
Amphibiens	27 espèces ont été recensées, dont <i>Pedropedetes palmipes</i> (EN) et <i>Leptodactylodon stevarti</i> (EN), mais ce nombre est certainement très incomplet.
Autres	Parmi les papillons diurnes, figurent plusieurs espèces qui étaient considérées comme endémiques du Cameroun occidental, notamment <i>Cymothoe haimodia</i> (Nymphalidae) et <i>Abantis eltringhami</i> (Hesperiidae). Parmi les Saturniidae, existent au moins deux espèces endémiques.
Archéologie	—
Histoire humaine	La région ne semble peuplée que depuis 200-300 ans seulement par des groupes fang.
Peuplement humain actuel	La densité en périphérie du parc national est inférieure à 2 habitants/km ² , mais la proximité de Libreville génère des pressions importantes.
Menaces	Chasse intensive pour le commerce de viande de brousse et l'ivoire. Dégradation de la forêt, très sensible en milieu montagnard, suite à l'exploitation industrielle en périphérie du parc national. Des prospections minières sont en cours et pourraient aboutir à une exploitation dans la zone du parc national.
Etat des forêts	Les forêts du parc national sont en partie intactes, en partie perturbées (pas de manière irréversible) par l'exploitation industrielle ancienne. La faune est gravement atteinte par la chasse et le commerce de viande de brousse.
Sites attenants	Pas.
Critères PM	
(ix) processus biologique	Les monts de Cristal représentent une zone à climat stable qui a fonctionné comme refuge durant les périodes fraîches et sèches du Pléistocène.
(x) habitats	Les forêts de monts de Cristal sont probablement les plus riches de la chaîne montagneuse qui s'étend du Sud-Cameroun au Gabon.
Analyse comparative	Le parc national des monts de Cristal abrite à peu près la même flore et la même faune que le parc national de Monte Alen en Guinée-Equatoriale et, bien que l'altitude maximale de Monte Alen soit supérieure à celle des monts de Cristal (1200 m), les monts de Cristal semblent plus riches sur le plan botanique.

Sources : Christy, 2001; Christy *et al.*, 2008; IUCN Red List ; Doumenge *et al.*, 2001; Kamdem Toham *et al.*, 2003; PFBC, 2006; Sayer *et al.*, 1992; Stevart, 2003; Wildon & Reeder, 2005; WWF, 2008.

14. Parc national de la Lopé-Okanda

Ecorégion	Forêts atlantiques des reliefs. Mosaïque forêt-savane Congo-Ogooué.
Pays	Gabon.
Superficie (ha)	491 000 ha.
Statut conservation	UICN Cat II, Site du Patrimoine mondial, ZICO.
Création	(1947) 2002.
Zone biogéographique	Forêts atlantiques des reliefs, secteur du Chaillu et transition vers les forêts congolaises du NO ; mosaïque forêt-savane.
Paysage prioritaire PFBC	Lopé-Chaillu-Louesse.
Pluviométrie	1500-1800 mm.
Altitude min-max	200-920 m.
Géologie	Socle archéen (3,2 Ma) et bassins sédimentaires intracratoniques du bloc de l'Ogooué (Système cristallophyllien de l'Ogooué) et du bloc de l'Okanda (2,2-2,4 Ma).
Relief	Vallonné à montagneux.
Végétation	Forêts sempervirente et semi-sempervirente, forêt ripicole, forêt marécageuse, forêt submontagnarde (au-dessus de 650 m), forêt pionnière à okoumé, forêt à marantacées, savane herbeuses et arbustives, formations ligneuses sur rochers.
Flore	Plus de 1550 espèces de plantes recensées; <i>Cola lizae</i> (Sterculiaceae) est subendémique. Plusieurs espèces sont menacées : <i>Aukoumea klaineana</i> (VU), <i>Cola lizae</i> (VU), <i>Baillonella toxisperma</i> (VU), <i>Entandrophragma spp.</i> (VU), <i>Khaya sp.</i> (VU), <i>Tieghemella africana</i> (EN), <i>Swartzia fistuloides</i> (EN).
Dynamique de la végétation	L'écotone forêt-savane montre, malgré les feux, une colonisation active des savanes par la forêt, par le biais de forêts pionnières à <i>Aukoumea klaineana</i> (VU) et de forêts à marantacées.
Mammifères	67 espèces recensées dont 15 espèces de primates, notamment <i>Gorilla gorilla</i> (CR), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Colobus satanas</i> (VU), <i>Miopithecus ogoouensis</i> , <i>Cercopithecus solatus</i> (VU), <i>Loxodonta africana cyclotis</i> (EN), <i>Panthera pardus</i> , <i>Felis aurata</i> (VU), <i>Tragelaphus spekei</i> , <i>Tragelaphus scriptus</i> et <i>Neotragus batesi</i> . <i>Cercopithecus solatus</i> est endémique au secteur Chaillu des forêts atlantiques des reliefs. <i>Sciurocheirus sp. nov.</i> et <i>Funisciurus duchaillui</i> , également endémiques du massif du Chaillu, existent justs à l'est du parc national et sont à rechercher.
Oiseaux	412 espèces recensées, dont 170 des 201 espèces guinéo-congolaises connues du Gabon; 4 espèces endémiques du Cameroun-Gabon. Espèces clef : <i>Bostrychia rara</i> , <i>Bostrychia olivacea</i> , <i>Picathartes oreas</i> (VU), <i>Meligneutes robustus</i> , <i>Apus batesi</i> , <i>Falco peregrinus</i> , <i>Bradypterus grandis</i> (VU) et <i>Dryoscopus angolensis</i> .
Reptiles	35 espèces recensées, notamment le lézard <i>Gerrhosaurus nigrolineatus</i> en savane.
Amphibiens	28 espèces recensées (uniquement dans la partie NE du parc national en mosaïque forêt-savane).
Autres	Parmi les papillons diurnes, figurent <i>Bebearia lopensis</i> et <i>Bebearia ata</i> , endémiques du Gabon.
Archéologie	400 000 ans d'occupation quasi continue (le site à -400.000 ans est situé juste au NO du parc national).
Histoire humaine	Vestiges du Néolithique et de l'Age du fer, avec nombreuses gravures rupestres
Peuplement humain actuel	Quatre villages dans le nord; densité en périphérie : <2 habitants/km ²
Menaces	Pression cynégétique assez importante pour le commerce de viande de brousse
Etat des forêts	Malgré l'exploitation ancienne, les forêts sont en bon état et en pleine expansion.
Sites attenants	Pas.
Critères PM	Bien mixte (critères iii, iv, ix, x).
(ix) processus biologique	Dynamique forêt-savane très marquée avec colonisation active des savanes.
(x) habitats	Très grande diversité de milieux et d'espèces.
Analyse comparative	Ce site est très divers, mais il est difficile de savoir dans quelle mesure ses forêts sont vraiment représentatives des forêts du massif du Chaillu, du fait que les formations de l'ouest et du sud du parc n'ont pas été beaucoup explorées et que le massif du Chaillu dans son entièreté n'a pas encore fait l'objet de beaucoup de prospections. Des études futures devraient montrer si une extension sérielle est à envisager avec inclusion du parc national de Waka et/ou des Monts Birougou.

Sources : Barnes *et al.*, 1991, 1995; Blom *et al.*, 1992; Chevalier *et al.*, 2002; Christy, 2001; Christy *et al.*, 2008; IUCN Red List; Leal, 2004; Oslisly, 1998; Peyrot, 2001; PFBC, 2006; Tutin & Fernandez, 1984; Vande weghe, in prep.; White & Abernethy, 1997.

15. Grottes du Gabon et du Congo

Ecorégion	—
Pays	Gabon, République du Congo et République démocratique du Congo.
Superficie (ha)	—
Statut conservation	—
Création	—
Zone biogéographique	—
Paysage prioritaire PFBC	Non
Géologie	<p>Les grottes de la région de Lastoursville dans la province de l'Ogooué-Lolo (Ngongourouma-Kessipougou, Mbera, Lihouma, Pahon, Ibembe-Bambikani, Tao Tao, Lastoursville) se sont creusées dans des formations dolomitiques paléoprotérozoïques du bassin francevillien appartenant à la ceinture mobile de l'Afrique du Centre-Ouest. Ces formations datent de 1,7 à 2,1 milliards d'années.</p> <p>Les grottes de la région de Ndendé-Lébamba au Gabon (Malebe, Mbenaltembe, Bongolo, Ntsona, Yengué, Ngongongo, Ndoungou), celles de la vallée du Niari au Congo (Kila Ntari, Bankoussou, Ntadi Ndinga, Kioudi, Mboumba, Kikongo, Ngouété, Ntadi Ban Tié Tié) et celles du Bas-Congo en République démocratique du Congo (Ndimba Dimba, Kavuaya, Mbuzi, Tadi Ndieka, Kieza, Ziaka...) se sont creusées dans des formations schisto-calcaires néoprotérozoïques faisant partie de la ceinture orogénique de l'Ouest-Congo qui s'étend du sud-ouest du Gabon jusqu'au Congo et en Angola, plus ou moins parallèlement à la côte atlantique. L'âge de ces formations est d'environ 650 millions d'années.</p> <p>Le creusement de ces grottes a eu lieu au cours du Tertiaire.</p>
Mammifères	Plusieurs grottes sont habitées par des populations importantes de chauves-souris.
Oiseaux	Certaines grottes de la région de Lastoursville sont habitées par <i>Picathartes oreas</i> .
Reptiles	—
Amphibiens	—
Autres	Plusieurs grottes, ainsi que leur entrées, abritent une faune particulière d'arthropodes. Peut-être aussi des arachnides, des crustacés et des poissons.
Paléontologie	Les grottes de la région de la Nyanga-Niari et certaines grottes de la région de Lastoursville conservent les traces des premières formes de vie sur Terre : des constructions bactériennes archaïques, des stromatolithes et des traces de cyanobactéries.
Archéologie	<p>Certaines grottes abritent des vestiges culturels datant du Paléolithique supérieur. Dans la grotte de Ntadi Yomba (Congo) ont ainsi été découverts les vestiges d'une occupation humaine datant de 7000 ans. Ils ont permis la reconstitution des paysages et de la faune du paléolithique supérieur.</p> <p>Dans la grotte de Pahon (Lastoursville), ont été découverts les vestiges de chasseurs-cueilleurs d'il y a 6.000 ans. Dans les coins reculés et obscurs de la cavité, ces hommes préparaient à la lumière de torches du poison végétal qu'ils appliquaient sur les pointes de flèches en pierre utilisées pour la chasse. Cette grotte de Pahon a ainsi été utilisée pour des cérémonies rituelles à l'Age de la Pierre.</p> <p>Dans la grotte de Lembé près de Lébamba, des ateliers de taille du Paléolithique supérieur montrent une utilisation de la grotte comme abri par des chasseurs-cueilleurs il y a 10.000 ans. Dans celle de Yengué, les tailleurs de pierre ont exploité des filons de silice noire pour leur outillage.</p> <p>Quelques abris en République démocratique du Congo présentent des peintures rupestres (Mambwana Ma Lutete, Ntadi Maluwende).</p>
Histoire humaine	—
Peuplement humain actuel	Les grottes de la Nyanga et du Niari sont inoccupées, mais certaines cavités de Lastoursville accueillent aujourd'hui encore des rites initiatiques ou sont chargées de croyances et d'interdits mystiques (Grotte de Ngongourouma et de Lihouma).
Menaces	—
Critères PM	
(vii) beauté du site	Certaines grottes sont très impressionnantes
(viii) processus géologique	Creusement de grottes dans des systèmes karstiques tropicaux.
(x) habitats	Il est probable que plusieurs grottes abritent des espèces animales endémiques, mais cela n'a pas encore été étudié.
Analyse comparative	Une étude devrait évaluer la valeur des nombreuses grottes individuelles.

Sources : Lanfranchi, 1979; Peyrot, 2001; Peyrot & Massala, 1987; Van Neer, 1990; Van Neer & Lanfranchi, 1985.

16. Réserve de faune du Dja

Ecorégion	Forêts congolaises du nord-ouest
Pays	Cameroun
Superficie (ha)	526 000 ha.
Statut conservation	UICN Cat IV, Réserve de la biosphère, Site du Patrimoine mondial, ZICO.
Création	1950
Zone biogéographique	Forêts congolaises du NO avec influences atlantiques.
Paysage prioritaire PFBC	Paysage trinational Dja-Odzala-Minkébé (Tridom).
Pluviométrie	1600 mm.
Altitude min-max	540-850 m.
Géologie	Socle archéen.
Relief	Relativement plat.
Végétation	Forêt semi-sempervirente, forêt ripicole, forêt marécageuse à <i>Uapaca</i> , raphiales, prairies sur dalles rocheuses.
Flore	Dite être riche avec un mélange d'éléments atlantiques et d'éléments des forêts semi-décidues camerounaises.
Dynamique de la végétation	Vieilles forêts.
Mammifères	107 espèces, dont <i>Loxodonta africana</i> (EN), <i>Colobus satanas</i> (VU), <i>Gorilla gorilla</i> (CR), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Arctocebus aureus</i> .
Oiseaux	310 espèces, dont 250 confirmées, 3 des 6 espèces endémiques du Cameroun-Gabon et 157 des 215 espèces guinéo-congolaises. Espèces clef : <i>Picathartes oreas</i> , <i>Batis minima</i> , <i>Bradypterus grandis</i> .
Reptiles	—
Amphibiens	—
Autres	—
Archéologie	—
Histoire humaine	—
Peuplement humain actuel	Densité en périphérie : assez élevée
Menaces	Dégradation des formations forestières due à l'exploitation illicite. Pression cynégétique non durable pour le commerce de viande de brousse
Sites attenants	Pas
Critères PM	ix, x
(vii) beauté du site	—
(viii) processus géologique	—
(ix) processus biologique	—
(x) habitats	Grande diversité de milieux et d'espèces.
Analyse comparative	La comparaison avec autres aires protégées du Tridom est très difficile, mais il semble que cette réserve ne soit peut-être pas le site le plus remarquable de l'ensemble biogéographique. C'est pourquoi il est envisageable d'y joindre de manière sérielle les parcs nationaux de Minkébé et de l'Ivindo au Gabon, afin de couvrir de façon plus complète la biodiversité et les paysages de la région.

Sources : Fotso *et al.*, 2001; IUCN Red List ; Niang *et al.*, 2006; PFBC, 2006; Vande weghe, 2004.

17. Parc national de Minkébé

Ecorégion	Forêts congolaises du nord-ouest.
Pays	Gabon.
Superficie (ha)	756 700 ha.
Statut conservation	UICN Cat II, ZICO.
Création	2002
Zone biogéographique	Transition entre les forêts semi-sempervirentes et les forêts semi-décidues.
Paysage prioritaire	Paysage trinational Dja-Odzala-Minkébé (Tridom).
Pluviométrie	1600-1700 mm.
Altitude min-max	450-940 m.
Géologie	Socle archéen vieux de 3,2 milliards d'années avec amphibolites, metabasaltes et itabirites datant de 3 milliards d'années.
Relief	Plateau traversé par la chaîne des monts Minkébé.
Végétation	Forêt semi-décidue, forêt à <i>Gilbertiodendron dewevrei</i> , forêt ripicole à <i>Uapaca</i> , forêt marécageuse, raphiales, inselbergs, anciennes forêts secondaires sur les sites des villages abandonnés.
Flore	?
Dynamique de la végétation	Certaines formations forestières sont très anciennes, mais d'autres portent les traces d'une occupation humaine récente (jusqu'au début du siècle dernier).
Mammifères	106 espèces ont été recensées dans le parc et sa périphérie immédiate, dont 17 espèces de primates, notamment <i>Gorilla gorilla</i> (CR), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Colobus satanas</i> (VU), <i>Colobus guereza</i> , <i>Mandrillus sphinx</i> (VU), <i>Cercocebus agilis</i> et <i>Cercopithecus neglectus</i> . Sont aussi présents : <i>Loxodonta africana cyclotis</i> (EN, très importante population), <i>Tragelaphus euryceros</i> , <i>Hylochoerus meintertzhageni</i> et <i>Neotragus batesi</i> .
Oiseaux	Au moins 226 espèces ont été observées, dont 157 des 201 espèces guinéo-congolaises connues du Gabon. Espèces clef : <i>Batis minima</i> , <i>Picathartes oreas</i> , <i>Canirallus oculus</i> , <i>Bostrychia rara</i> , <i>Bostrychia olivacea</i> , <i>Cercococcyx mechowi</i> , <i>Scotopelia bouvieri</i> , <i>Campephaga oriolina</i> , <i>Zoothera princei</i> et <i>Zoothera camaronensis</i> .
Reptiles	9 espèces recensées, mais les récoltes ont été fortuites.
Amphibiens	Aucune étude n'a été faite.
Autres	La faune des papillons est probablement la plus riche du Gabon du fait qu'elle comprend aussi bien des espèces typiques de Basse-Guinée que des espèces de la cuvette congolaise.
Archéologie	—
Histoire humaine	La région a été dépeuplée lors du regroupement des populations le long des routes vers 1930.
Peuplement humain actuel	La densité dans la zone tampon est très faible. Des populations de Pygmées utilisent toujours la forêt pour la chasse.
Menaces	Chasse pour la viande de brousse et l'ivoire, notamment par des chasseurs camerounais. Orpaillage artisanal. Ebola. Extension probable des mines fer de Bélinga aux monts Minkébé.
Etat des forêts	Les formations végétales montrent encore par endroits les impacts de la présence humaine passée, mais elles sont largement intactes. Une épidémie du virus Ebola a toutefois fortement réduit les populations de grands singes.
Sites attenants	Pas
Critères PM	
(ix) processus biologique	Le massif forestier est suffisamment grand pour que les processus biologiques et écologiques de la forêt tropicale puissent s'y maintenir sans perturbation.
(x) habitats	Très grande diversité biologique.
Analyse comparative	Bien qu'il ait été habité jusque vers le début du siècle dernier, le massif forestier de Minkébé représente probablement un des derniers grands massifs forestiers « intacts » et non fragmentés d'Afrique centrale : beaucoup de formations forestières sont très anciennes, les forêts secondaires ont pratiquement un siècle et il n'y a pas d'exploitation industrielle.

Sources : Christy, 2001; Christy *et al.*, 2008; IUCN Red List; Lahm, 2002; PFBC, 2006; van Valkenburg *et al.*, 1998.

18. Parc national de l'Ivindo

Ecorégion	Forêts congolaises du nord-ouest.
Pays	Gabon.
Superficie (ha)	300 274 ha.
Statut conservation	UICN Cat II.
Création	2002
Zone biogéographique	Forêts congolaises du NO, secteur du plateau central du Gabon.
Paysage prioritaire PFBC	Paysage trinational Dja-Odzala-Minkébé (Tridom).
Pluviométrie	En moyenne 1700 mm.
Altitude min-max	300-750 m.
Géologie	Socle archéen et bassin sédimentaire intracratonique du Francevillien (bassin de Booué).
Relief	Ondulé avec quelques montagnes plus élevées émergeant du relief (mont Kinguié)
Végétation	Forêt semi-sempervirente (formations très anciennes à Caesalpinioidea), forêt ripicole, forêt marécageuse, végétation herbacée de dalles rocheuses, clairières marécageuses de diverses tailles, dont une grande (Baï de la Langoué).
Flore	Transition entre flores atlantique, congolaise et semi-décidue du NE (camerouno-congolaise).
Dynamique de la végétation	Les formations forestières comprennent des zones perturbées par orages fréquents (plateau d'Ipassa), quelques sites d'anciens villages et des formations «cathédrales» très anciennes.
Mammifères	126 espèces recensées, dont 16 espèces de primates, notamment <i>Gorilla gorilla</i> (CR), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Mandrillus sphinx</i> (VU), <i>Cercopithecus neglectus</i> et <i>Colobus guereza</i> . Autres espèces : <i>Loxodonta africana cyclotis</i> (EN, avec beaucoup de «gros porteurs»), <i>Tragelaphus euryceros</i> , <i>Hylochoerus meinertzhageni</i> , <i>Panthera pardus</i> , <i>Felis aurata</i> (VU), <i>Crocuta crocuta</i> (une observation), <i>Orycteropus afer</i> , <i>Mellivora capensis</i> (forme noire).
Oiseaux	441 espèces recensées. Espèces clé : <i>Picathartes oreas</i> (VU), <i>Bradypterus grandis</i> .
Reptiles	22 espèces recensées, dont <i>Osteolaemus tetraspis</i> et <i>Mecistops cataphractus</i> (population importante sur la Djidji).
Amphibiens	37 espèces recensées.
Autres	Faune très riche en papillons diurnes, surtout très riche en Limenitidinae de sous-bois avec plusieurs espèces endémiques ou subendémiques de Nymphalidae (e.a. <i>Bebearia vandeweghei</i> , <i>Bicyclus ivindo</i> , <i>Euphaedra abri</i>); <i>Acraea encoda</i> n'est pas connu d'ailleurs au Gabon, mais existe sur la Sangha. L'ichthyofaune de l'Ivindo au-dessus des chutes de Kongou est remarquable, notamment par la richesse en Mormyridae dont certaines formes semblent en pleine spéciation; dans les chutes vivent des espèces spécialiste de ce milieu, notamment <i>Doumea typica</i> .
Archéologie	Dans le parc ont été trouvés des vestiges
Histoire humaine	Dépeuplé suite à des mouvements spontanés des populations kota et, surtout, lors du regroupement des populations le long des routes ; région historiquement importante dans les migrations des Kota.
Peuplement humain actuel	Densité en périphérie très faible : < 2 habitants/km ² .
Menaces	Pression cynégétique non durable pour le commerce de viande de brousse. Menace d'épidémie du virus Ebola. La construction du barrage sur les chutes de Kongou va entraîner la destruction du site, une perturbation profonde de l'écologie de la rivière Ivindo et une augmentation de la pression cynégétique.
Etat des forêts	A part un petit secteur exploité entre 2000 et 2002, les forêts sont pratiquement intactes, mais les environs des chutes de Kongou sont en voie de destruction.
Sites attenants	Pas
Critères PM	
(vii) beauté du site	Les chutes de Kongou et de la Djidji sont parmi les plus spectaculaires d'Afrique centrale.
(viii) processus géologique	Les chutes en enfilade sur l'Ivindo sont remarquables.
(ix) processus biologique	La spéciation «en masse» des Mormyridae dans les eaux de l'Ivindo représentent un phénomène rare.
(x) habitats	Les eaux noires de l'Ivindo, les très anciennes forêts à Caesalpinioidea, la végétation herbacée des dalles rocheuses constituent des milieux rares.

Sources : Brosset & Erard, 1986; Christy, 2001; Christy *et al.*, 2008; IUCN Red List ; Ngok Banak, 2005; Perrois, 1970; PFBC, 2006; Vandeweghe, 2004, 2006; Vandeweghe, in prep..

19. Parc national d'Odzala-Koukoua

Ecorégion	Forêts congolaises du nord-ouest, Mosaïque forêt-savane congolaise de l'ouest
Pays	République du Congo
Superficie (ha)	1.360.000 ha
Statut conservation	UICN Cat II, ZICO
Création	(1935) 2001
Zone biogéographique	Forêts congolaises du nord-ouest.
Paysage prioritaire	Paysage trinational Dja-Odzala-Minkébé (Tridom).
Pluviométrie	1700 mm.
Altitude min-max	350-650 m.
Géologie	En partie alluvions de la cuvette congolaise, en partie bouclier granitique archéen.
Relief	Plat à ondulé, avec un long escarpement dans le nord-ouest du parc national
Végétation	Forêt semi-sempervirente, forêt à Gilbertiodendron dewevrei, forêt à Marantaceae (90% du couvert), forêt ripicole à <i>Uapaca</i> , raphiales, palmeraies à <i>Phoenix reclinata</i> , forêt marécageuse, baïs, salines, marais à Cyperaceae, savane herbeuse et savane arbustive à <i>Hymenocardia</i> .
Flore	Plusieurs espèces ont été décrites de ce parc, notamment une Orchidaceae et une Ebenaceae.
Dynamique de la végétation	La transition forêt savane est très mouvante et les forêts à Marantaceae semblent en expansion.
Mammifères	<i>Loxodonta africana cyclotis</i> (EN), <i>Gorilla gorilla</i> (CR), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Cercocebus agilis</i> , <i>Colobus guereza</i> , <i>Panthera leo</i> (VU), <i>Panthera pardus</i> , <i>Crocuta crocuta</i> , <i>Tragelaphus euryceros</i> , <i>Hylochoerus meinertzhageni</i> , <i>Tragelaphus spekei</i> , 6 espèces du genre <i>Cephalophus</i> .
Oiseaux	440 espèces, dont 177 des 200 espèces guinéo-congolaises connues du Congo. Espèces clef : <i>Phoeniculus castaneiceps</i> , <i>Campephaga oriolina</i> , <i>Phylloscopus budongoensis</i> , <i>Apalis jacksoni</i> , <i>Cisticola eximius</i> , <i>Ploceus dorsomaculatus</i> , <i>Striphornis sanghensis</i> .
Reptiles	—
Amphibiens	—
Autres	Le papillon <i>Acraea odzala</i> n'a pas encore été trouvé ailleurs.
Archéologie	Restes de poteries liés à l'activité de production du sel ?
Histoire humaine	Site important dans le route du sel ; les salines servaient à faire un sel qui était redistribué au Congo et vers le Gabon.
Peuplement humain actuel	Densité en périphérie : <2habitants/km ²
Menaces	Pression cynégétique non durable pour le commerce de viande de brousse. Chasse pour l'ivoire. Ebola. Le conflit hommes-éléphant envénime le climat social
Etat des forêts	Les forêts n'ont jamais été exploitées et sont en pleine évolution naturelle. La faune est encore très bien conservée, mais la chasse pour l'ivoire porte gravement atteinte à la population d'éléphants.
Sites attenants	Pas
Critères PM	
(ix) processus biologique	contact forêt-savane et grande superficie de forêts clairsemées
(x) habitats	Les nombreux baïs sont très particuliers
Analyse comparative	Similaire au TNS mais plus caractéristique du contact forêt-savane et par l'importance des forêts clairsemées, beaucoup d'éléphants et de gorilles Intérêt touristique Intérêt historique

Sources : Bermejo, 1999; Hecketsweiler, 1990; Hecketsweiler *et al.*, 1991; IUCN Red List ; PFBC, 2006; Vande weghe, 2004.

20. Parc national de Lobéké

Ecorégion	Forêts congolaises du nord-ouest.
Pays	Cameroun
Superficie (ha)	183 855 ha.
Statut conservation	IUCN Cat II, ZICO.
Création	2001
Zone biogéographique	Forêts congolaises semi-décidues.
Paysage prioritaire	Trinational de la Sangha.
Pluviométrie	—
Altitude min-max	300-750 m.
Géologie	Granites archéens et alluvions.
Relief	Assez plat.
Végétation	Forêt semi-décidue, forêt à Marantaceae, forêt à <i>Gilbertiodendron dewevrei</i> , forêt ripicole, forêt marécageuse, palmeraies à <i>Phoenix reclinata</i> , raphiales, baïs.
Flore	Les Annonaceae et les Ebenaceae sont très abondants
Dynamique de la végétation	
Mammifères	<i>Gorilla gorilla</i> (CR), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Loxodonta africana</i> (EN), <i>Tragelaphus euryceros</i> (VU)
Oiseaux	305 espèces, dont 171 des 215 espèces guinéo-congolaises connues du Cameroun et 1 espèce endémique du Cameroun-Gabon. Espèces clef : <i>Bradypterus grandis</i> , <i>Bostrychia olivacea</i> , <i>Melignomon zenkeri</i> , <i>Muscicapa tessmanni</i> , <i>Ploceus dorsomaculatus</i> , <i>Caprimulgus progoginei</i> (?), <i>Stiphornis sanghensis</i> .
Reptiles	—
Amphibiens	—
Autres	—
Archéologie	—
Histoire humaine	—
Peuplement humain actuel	Densité en périphérie :
Menaces	Chasse pour le commerce de viande de brousse. Capture de milliers de perroquets <i>Psittacus erithacus</i> pour le commerce et l'exportation d'animaux vivants et médecine traditionnelle.
Etat des forêts	La majeure partie des forêts n'a jamais été exploitée.
Sites attenants	Parc national de Nouabale-Ndoki au Congo. Parc national de Dzanga-Ndoki en RCA.
Critères PM	
(vii) beauté du site	—
(viii) processus géologique	—
(ix) processus biologique	—
(x) habitats	Les forêts à Meliaceae et les baïs sont caractéristiques de la région.
Analyse comparative	Le complexe transfrontalier est à considérer comme une entité unique.

Sources : Fotso *et al.*, 2001; IUCN Red List; PFBC, 2006; Vande weghe, 2004.

21. Parc national de Dzanga-Ndoki et réserve spéciale de Dzanga-Sangha

Ecorégion	Forêts congolaises du nord-ouest
Pays	République centrafricaine
Superficie (ha)	122.000 ha (parc national) + 335.900 ha (réserve spéciale)
Statut conservation	UICN Cat II.
Création	?
Zone biogéographique	Transition entre les forêts congolaises du nord-ouest et les savanes.
Paysage prioritaire	Trinational de la Sangha.
Pluviométrie	1500 mm.
Altitude min-max	340-615 m.
Géologie	—
Relief	plat.
Végétation	Forêt semi-décidue mixte à nombreuses Ulmaceae et Sterculiceae, forêt à Marantaceae, forêt à <i>Gilbertiodendron dewevrei</i> , forêt ripicole, forêt marécageuse, Forêt à <i>Guibourtia demeusii</i> , savane.
Flore	—
Dynamique de la végétation	—
Mammifères	Le parc national abrite d'importantes populations de <i>Loxodonta africana</i> (EN), <i>Gorilla gorilla</i> (CR), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Tragelaphus euryceros</i> (VU), <i>Syncerus caffer</i> .
Oiseaux	357 espèces, dont 157 des 185 espèces guinéo-congolaises connue de RCA et 2 espèces endémiques du Cameoun-Gabon. Espèces clef : <i>Batis minima</i> , <i>Bradypterus grandis</i> , <i>Stiphornis sanghensis</i> .
Reptiles	—
Amphibiens	—
Autres	—
Archéologie	—
Histoire humaine	—
Peuplement humain actuel	—
Menaces	Déforestation due à l'exploitation informelle. Pression cynégétique non durable pour le commerce de viande de brousse.
Sites attenants	Parc national de Lobéké au Cameroun et parc national de Nouabalé-Ndoki au Congo.
Critères PM	
(vii) beauté du site	Les forêts intactes et les baïs qui permettent d'observer en toute quiétude la faune forestière constituent une combinaison rare en Afrique centrale.
(viii) processus géologique	—
(ix) processus biologique	—
(x) habitats	Riche forêt à Meliaceae, quasi intactes, et baïs sont une particularité de la région.
Analyse comparative	Le complexe transfrontalier est à considérer comme une entité unique.

22. Parc national de Nouabalé-Ndoki

Ecorégion	Forêts congolaises du nord-ouest.
Pays	République du Congo.
Superficie (ha)	420 000 ha.
Statut conservation	UICN cat II.
Création	1993
Zone biogéographique	Forêts congolaises du nord-ouest, secteur intervalle de la Sangha.
Paysage prioritaire	Trinational de la Sangha.
Pluviométrie	1700 mm
Altitude min-max	340-570 m.
Géologie	Le parc national est situé en bordure du bassin sédimentaire du fleuve Congo.
Relief	Plat.
Végétation	Forêt semi-décidue mixte à nombreuses Ulmaceae et Sterculiaceae, forêt à <i>Gilbertiodendron dewevrei</i> , forêt ripicole, forêt marécageuse, raphiales, bai, forêt secondaire sur les sites des anciens villages.
Flore	Les forêts mixtes ont une richesse moyenne (77 espèces/ha), mais elles abritent beaucoup de Meliaceae, notamment dans les genres <i>Entandrophragma</i> (VU) et <i>Kaya</i> (VU), à haute valeur commerciale et des espèces menacées telles que <i>Austranella congolensis</i> (CR), <i>Pericopsis elata</i> (EN), <i>Diospyros crassiflora</i> (EN) et <i>Swartzia fistuloides</i> (EN).
Dynamique de la végétation	Forêts très dynamiques réagissant bien à l'exploitation industrielle sélective.
Mammifères	<i>Loxodonta africana cyclotis</i> (EN), <i>Gorilla gorilla</i> (CR), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Tragelaphus euryceros</i> (VU), <i>Hylochoerus meinertzhageni</i> , <i>Tragelaphus spekei</i> , 6 espèces du genre <i>Cephalophus</i> ...
Oiseaux	> 300 espèces, dont 168 des 200 espèces guinéo-congolaises connues du Congo. <i>Stiphornis sanghensis</i> , décrit du parc national de Dzanga-Sangha, est présent. <i>Caprimulgus prigoginei</i> , une espèce connue uniquement de l'est de la RDC, pourrait être présent.
Reptiles	Les trois crocodiles d'Afrique sont présents.
Amphibiens	—
Autres	—
Archéologie	—
Histoire humaine	Cette région était traditionnellement très peu peuplée; les populations actuelles ont en grande partie été attirée par l'exploitation industrielle du bois.
Peuplement humain actuel	Densité en périphérie :
Menaces	Déforestation et dégradation due à l'exploitation informelle. Pression cynégétique non durable pour le commerce de viande de brousse.
Sites attenants	Parc national de Lobéké au Cameroun, Parc national de Dzanga-Ndoki en RCA
Critères PM	
(vii) beauté du site	Les forêts intactes et les baïs qui permettent d'observer en toute quiétude la faune forestière constituent une combinaison rare en Afrique centrale.
(viii) processus géologique	—
(ix) processus biologique	—
(x) habitats	Riche forêt à Meliaceae et présence nombreux baïs.
Analyse comparative	Le complexe transfrontalier constitue une entité unique.

Sources : Dowsett-Lemaire et Dowsett, 1990; Dowsett-Lemaire, 2001; PFBC, 2006; Vandeweghe, 2004.

23. Parc national de Mbam et Djérem

Ecorégion	Mosaïque forêt-savane du nord.
Pays	Cameroun.
Superficie (ha)	416 512 ha
Statut conservation	UICN Cat II, ZICO.
Création	2000
Zone biogéographique	Transition entre les forêts congolaises du nord-ouest (secteur semi-décidu) et les savanes.
Paysage prioritaire PFBC	—
Pluviométrie	1500 mm.
Altitude min-max	600-900 m.
Géologie	—
Relief	—
Végétation	Forêt semi-décidue, forêt ripicole, forêt marécageuse, savanes herbeuses et arbustives, marais ouverts. L'ensemble des formations forestières couvre 40-50% de la superficie.
Flore	Soudanienne (savanes) et guinéo-congolaise (forêts).
Dynamique de la végétation	Malgré les feux de brousse fréquents, les forêts sont en pleine expansion et la majorité des formations forestières sont récentes (<50 ans).
Mammifères	<i>Loxodonta africana</i> (EN), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Hylochoerus meinertzhageni</i> .
Oiseaux	365 espèces, dont 112 des 215 esp. des forêts guinéo-congolaises connues du Cameroun; 1 espèce montagnarde de l'Ouest-Cameroun (<i>Apalis bamendae</i>); 18 espèces des savanes soudano-guinéennes.
Reptiles	—
Amphibiens	—
Autres	—
Archéologie	—
Histoire humaine	—
Peuplement humain actuel	Le parc national est entouré de populations d'agriculteurs qui pratiquent l'essartage. En saison sèche, s'ajoutent à cela des pasteurs semi-nomades qui pénètrent loin dans l'intérieur du parc national à la recherche de pâturages et d'eau. Densité en périphérie :
Menaces	Dégradation des forêts due à l'exploitation informelle et aux feux de brousse fréquents. Pression cynégétique non durable pour le commerce de viande de brousse.
Sites attenants	—
Critères PM	ix, x
(vii) beauté du site	Très pittoresque
(viii) processus géologique	—
(ix) processus biologique	Transgression forestière en cours
(x) habitats	Ce site est le plus diversifié des aires protégées du Cameroun, tant au niveau des formations végétales qu'au niveau de la faune, du fait qu'ils est situé sur l'écotone forêt-savane.
Analyse comparative	Le seul site situé sur l'écotone forêt-savane au nord du massif forestier

24. Parc national des plateaux Batéké

Ecorégion	Mosaïque forêt-savane Congo-Ogooué.
Pays	Gabon.
Superficie (ha)	205 000 ha.
Statut conservation	UICN Cat II, ZICO.
Création	2002
Zone biogéographique	Transition entre forêts congolaises du plateau gabonais et les savanes des plateaux Batéké.
Paysage prioritaire PFBC	Léconi-Batéké-Léfni.
Pluviométrie	1800–2000 mm.
Altitude min-max	300–850 m.
Géologie	Le plateau Batéké s'étend du sud-est du Gabon à la République démocratique du Congo et est formé d'énormes dépôts de grès et de sables appartenant au système du système du Kalahari, daté du Paléogène (principalement l'Eocène) à du Néogène. Ces dépôts, constitués largement de dunes fossilisées, figurent parmi les plus épais au monde.
Relief	Collines de sable et de grès au profil très adouci, dissequées par le système hydrographique. Les vallées en auge sont nombreuses ainsi que les cirques d'érosion.
Végétation	Forêt mature à okoumé, forêt de galerie, forêt sèche de sommet de colline, baï (sur la rivière Djobo), savane herbeuse et savane arbustive à <i>Hymenocardia</i> , marais herbeux
Flore	Les forêts abritent une flore guinéo-congolaise avec un mélange d'éléments de Basse-Guinée, notamment <i>Aucoumea klaineana</i> (VU), et d'éléments congolais, notamment <i>Millettia laurentii</i> (EN), auxquels s'ajoutent quelques éléments endémiques ou subendémiques des galeries forsetières du plateau (<i>Memecylon batekeana</i>); les savanes abritent des éléments soudano-zambéziens à large distribution ou à distribution zambézienne.
Dynamique de la végétation	Les forêts sont en extension sur la savane, malgré les feux fréquents.
Mammifères	La faune mammalienne compte 38 espèces de grande ou moyenne taille, dont notamment <i>Loxodonta africana cyclotis</i> (EN), <i>Gorilla gorilla</i> 5CR), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Sylvicapra grimmia</i> , <i>Cercopithecus neglectus</i> , <i>Cercopithecus cephus</i> , <i>Canis adustus</i> , <i>Panthera pardus</i> , <i>Felis aurata</i> (VU), <i>Orycteropus afer</i> , <i>Syncerus caffer</i> , <i>Tragelaphus scriptus</i> et <i>Tragelaphus spekei</i> .
Oiseaux	L'avifaune compte 369 espèces, dont 150 habitent les savanes; plusieurs sont subendémiques de la zone des plateaux Batéké (e.a. <i>Myrmecocichla tholloni</i> , <i>Mirafral malbranti</i> et <i>Francolinus finschii</i>); une espèce endémique est en voie de description (<i>Cisticola nov. sp.</i>).
Reptiles	Pas encore étudiés : seules 14 espèces ont été recensées, notamment <i>Bitis arietans</i> , <i>Naja nigricollis</i> .
Amphibiens	Pas encore étudiés : seules 5 espèces ont été recensées jusqu'à présent, dont au moins deux espèces ne sont pas connues d'autres régions du Gabon ().
Autres	La faune des papillons diurnes comprend beaucoup d'espèces de savane à large distribution, mais aussi au moins une espèce «endémique» des plateaux Batéké (<i>Charaxes subrubidus</i>).
Archéologie	Sur le bord des plateaux, ont été trouvés des vestiges de l'Age de la pierre récent.
Histoire humaine	L'ensemble des plateaux faisait partie du royaume téké, mais a été dépeuplé lors des regroupements de population initiés à partir de 1930 et poursuivis jusque vers 1970.
Peuplement humain actuel	Densité en périphérie : <1 habitant/km ² .
Menaces	Pression cynégétique non durable pour le commerce de viande de brousse provenant surtout du Congo voisin (Plateau Koukouya).
Sites attenants	N'existe pas encore, mais il y a un projet de création d'une aire protégée au Congo voisin.
Critères PM	viii
(vii) beauté du site	Paysage ondulé de savane remarquable.
(viii) processus géologique	Les sables Batéké sont les dépôts les plus profonds au monde et ils montrent diverses formes d'érosion typiques des sables subissant une haute pluviométrie (cirques, vallée en auge...).
(ix) processus biologique	Contact forêt-savane avec évidence de microrefuges du Pléistocène.
(x) habitats	Les forêts sont différentes des grandes forêts du Gabon et abritent des espèces subendémiques.
Analyse comparative	Les galeries forestières et savanes ouvertes sont les seules superficies importantes et réellement représentatives à bénéficier d'un statut de protection dans l'écorégion de la Mosaïque forêt-savane Congo-Ogooué.

Sources : Christy, 2001; Christy *et al.*, 2008; Peyrot, 2001; PFBC, 2006; Vande weghe, 2008; Wilks, 1990.

25. Parc national de la Salonga

Ecorégion	Forêts congolaises centrales.
Pays	République démocratique du Congo.
Superficie (ha)	3 656 000 ha (partagé sur deux blocs séparé par une bande d'environ 50km de large).
Statut conservation	UICN Cat II, site du Patrimoine mondial (en danger depuis 1999), ZICO.
Création	1970
Zone biogéographique	Forêts congolaises centrales avec influence des forêts congolaises marécageuses de l'est le long des cours d'eau.
Paysage prioritaire	Salonga-Lukenie-Sankuru.
Pluviométrie	1700-2000 mm.
Altitude min-max	350-700 m.
Géologie	Bassin sédimentaire de la cuvette congolaise avec dépôts datant du Crétacé au Néogène et au Pléistocène.
Relief	Très plat.
Végétation	Forêt semi-sempervirente à semi-décidue, forêt à césalpinioïdées, forêt ripicole, forêt marécageuse, îlots de savane, clairières marécageuses («ésobé».
Flore	—
Dynamique de la végétation	—
Mammifères	50 espèces de grande et moyenne taille, dont neuf espèces de primates, notamment <i>Pan paniscus</i> (EN) et <i>Lophocebus aterrimus</i> (deux endémiques de la région biogéographique), <i>Loxodonta africana</i> (EN), <i>Tragelaphus spekei</i> et <i>Hyemoschus aquaticus</i> .
Oiseaux	Nombre d'espèces inconnu, mais 101 des 228 espèces guinéo-congolaises connues de RDC ont été recensées. Espèces clef : <i>Afropavo congensis</i> .
Reptiles	—
Amphibiens	—
Autres	—
Archéologie	—
Histoire humaine	Une partie des populations a été relogée lors de la création du parc national, mais certains villages ont refusé de changer de place.
Peuplement humain actuel	Densité en périphérie :
Menaces	Forte pression cynégétique pour le commerce de viande de brousse en vue de l'approvisionnement de villes situées à plusieurs centaines de kilomètres. Chasse pour l'ivoire (mais peu d'éléphants survivent). Installation illicite de populations humaines. Faiblesse de la conservation due au manque de moyens et à l'isolement. Exploitation forestière illicite peu importante.
Etat des forêts	Les forêts sont quasi intactes, mais la faune est décimée. La population d'éléphants était estimée à 2000 en 2005, ce qui représente une densité extrêmement faible.
Sites attenants	—
Critères PM	vii, ix
(vii) beauté du site	Vaste massif forestier intact, habitat du bonobo.
(ix) processus biologique	La flore et la faune de ce parc national constituent un exemple d'évolution biologique et d'adaptation des formes de vie à un environnement de forêt ombrophile équatoriale complexe. Les forêts pluviales avec leurs inondations saisonnières et leur habitat appelé « esobé » sont unique. L'immense superficie du parc assure la poursuite de l'évolution des espèces dans une forêt relativement intacte
(x) habitats	—
Analyse comparative	La plus grande aire protégée de forêt tropicale en Afrique.

Sources : Aveling *et al.*, 2007; Blake, 2005; Demey & Louette, 2001; Erickson, 2007; Ilambu, 2005; IUCN Red List; Kamdem Toham *et al.*, 2003; Lanjouw, 1987; PFBC, 2006; Steel, 2006; Vande weghe, 2004; Van Krunkelsven *et al.*, 2000.

26. Réserve de faune à okapis

Ecorégion	Forêts congolaises du nord-est.
Pays	République démocratique du Congo.
Superficie (ha)	1 370 000 ha.
Statut conservation	UICN Cat IV, Site du Patrimoine mondial (en danger depuis 1997), ZICO.
Création	1992
Zone biogéographique	Forêts congolaises du nord-est.
Paysage prioritaire PFBC	Ituri
Pluviométrie	1650-1750 mm.
Altitude min-max	700-1200 m.
Géologie	Plateaux bordant la cuvette centrale du Congo.
Relief	Relativement plat.
Végétation	Forêt semi-sempervirente mixte, forêt à <i>Gilbertiodendron dewevrei</i> , forêt ripicole, forêt marécageuse, forêt secondaire.
Flore	Dite être très riche (302 espèces d'arbre sur une parcelle de 9,1 ha)
Dynamique de la végétation	Mosaïque de forêts à <i>Gilbertiodendron dewevrei</i> et de forêts à <i>Julbernardia serretii</i> en pleine évolution.
Mammifères	52 espèces recensées, dont 13 espèces de primates. Sont présents : <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Cercopithecus hamlyni</i> (NT), <i>Cercopithecus lhoesti</i> (NT), <i>Osbornictis piscivora</i> et <i>Genetta victoriae</i> (endémiques des forêts congolaises du NE), <i>Panthera pardus</i> , <i>Felis aurata</i> (VU), <i>Manis gigantea</i> , <i>Tragelaphus euryceros</i> (NT), <i>Loxodonta africana</i> (EN), <i>Hyemoschus aquaticus</i> , <i>Okapia johnstoni</i> (NT, abrite 5000 des 30 000 ex. restants), <i>Neotragus batesi</i> et <i>Hylochoerus meinertzhageni</i> .
Oiseaux	376 espèces, dont 5 des 6 espèces endémiques de l'est de la RDC, 178 des 228 espèces guinéo-congolaises connues de RDC. Espèces clef : <i>Ploceus flavipes</i> , <i>Ploceus aureonucha</i> , <i>Francolinus nahani</i> , <i>Zoothera oberlaenderi</i> , <i>Phyllastrephus lorenzi</i> , <i>Terpsiphone bedfordi</i> .
Reptiles	Deux espèces de crocodiles : <i>Osteolaemus tetraspis</i> et <i>Mecistops cataphractus</i> .
Amphibiens	—
Autres	—
Archéologie	—
Histoire humaine	La région de l'Ituri était très peu peuplée et abritait traditionnellement des populations de Pygmées chasseurs-cueilleurs (Mbuti, Efe) qui vivaient en quasi-symbiose avec des populations de Bantous forestiers.
Peuplement humain actuel	Les populations autochtones (Pygmées et Bantous) sont progressivement submergées par l'immigration de populations en provenance du rift Albertin (Kivu). Ces mouvements sont en partie dus aux troubles civils mais aussi à l'augmentation des populations du rift, qui ne trouvent plus de terres disponibles. Non seulement la densité de population augmente considérablement, mais les formes d'utilisation des terres changent aussi.
Menaces	Déforestation due à l'exploitation informelle et artisanale. Immigration de populations d'agriculteurs introduisant des techniques nouvelles. Pression cynégétique non durable pour le commerce de viande de brousse. Chasse pour l'ivoire. Orpaillage pour l'or et le coltan. Présence de bandes armées.
Etat des forêts	Les forêts sont quasi inexploitées pour le bois, mais les défrichements agricoles augmentent.
Sites attenants	pas
Critères PM	
(x) habitats	Importante population d'okapis. Grande richesse de faune et de flore représentative pour les forêts congolaises du nord-est.
Analyse comparative	Site unique par sa taille, ses forêts intactes et ses populations de Pygmées chasseurs.

Sources : Demey & Louette, 2001; Draulans & Van Krunkelsven, 2002; Hart & Mwinyihali, 2001; IUCN Red List; Mwinyihali & Tschombe, 2001; PFBC, 2006; Sayer *et al.*, 1992; UNEP-WCMC, 2002; UNESCO World Heritage Committee, 200, 2001; Vande weghe, 2004.

27. Parc national de Kahuzi-Biega

Ecorégion	Forêts de montagne du rift Albertin. Forêts congolaises du nord-est.
Pays	République démocratique du Congo.
Superficie (ha)	600 000 ha.
Statut conservation	UICN Cat II, Site du Patrimoine Mondial (en danger depuis 1997), ZICO.
Création	Mise en réserve en 1960; création du parc national en 1970 et extension en 1978.
Zone biogéographique	Forêts de montagne du rift Albertin, secteur Kahuzi, et transition vers les forêts congolaises du nord-est.
Paysage prioritaire	Maiko-Tayna-Lutunguru.
Pluviométrie	1700-2200 mm.
Altitude min-max	600-3300 m.
Géologie	Montagnes du bourelet occidental du rift avec volcanisme récent (monts Kahuzi et Biega).
Relief	Plat à l'ouest à très accidenté à l'est.
Végétation	Forêt semi-sempervirente de plaine, forêt à <i>Gilbertiodendron dewevrei</i> , forêt submontagnarde, forêt montagnarde mixte, forêt à <i>Hagenia</i> , fourrés à bambous <i>Synarundinaria alpina</i> , lande afroalpine, forêt ripicole, forêt marécageuse.
Flore	Afromontagnarde et guinéo-congolaise.
Dynamique de la végétation	Lorsque les bambous fleurissent ils remplacés par d'autres formations.
Mammifères	<i>Gorilla beringei graueri</i> (CR), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Cercopithecus lhoesti</i> (NT), <i>Cercopithecus hamlyni</i> (NT), <i>Colobus angolensis</i> , <i>Procolobus badius</i> (EN), <i>Osbornictis piscivora</i> , <i>Loxodonta africana</i> , <i>Panthera pardus</i> , <i>Felis aurata</i> (VU), <i>Genetta victoriae</i> .
Oiseaux	Nombre d'espèces inconnu, mais 11 des 37 espèces endémiques du rift Albertin sont présentes, 2 des 6 espèces endémiques des forêts de l'est de la RDC, 100 des 228 espèces guinéo-congolaises, 21 des 93 espèces afromontagnardes. Espèces clef : <i>Afropavo congensis</i> , <i>Glauclidium albertinum</i> , <i>Kupeornis chapini</i> , <i>Zoothera tanganjicae</i> , <i>Indicator pumilio</i> , <i>Bradypterus graueri</i> , <i>Pseudocalyptomena graueri</i> , <i>Prionops alberti</i> , <i>Nectarinia rockefelleri</i> , <i>Coracina graueri</i> .
Reptiles	Présence d' <i>Atheris nitschei</i> (serpent endémique du rift Albertin).
Amphibiens	—
Autres	—
Archéologie	—
Histoire humaine	Les zones basses, en dessous de 1000 m d'altitude, étaient peuplées peu densément par des Bantous occidentaux forestiers (Rega, Tembo) pratiquant l'essartage. Les contreforts orientaux de la chaîne étaient densément peuplées par des Bantous orientaux montagnards (Shi). Depuis plusieurs dizaines d'années les excédents de population montagnardes traversent la chaîne vers l'ouest et colonisent les zones peu peuplées des moyennes et basses altitudes.
Peuplement humain actuel	Densité en périphérie : forte à très forte (>100 habitants/km ²).
Menaces	Dégradation due à l'exploitation informelle et défrichement pour l'agriculture. Pression cynégétique non durable pour le commerce de viande de brousse. Installation illicite de populations humaines immigrantes. Orpaillage (or et coltan). Troubles civils et guerre.
Etat des forêts	Les formations forestières sont encore en bon état, mais la faune est gravement dépeuplée.
Sites attenants	—
Critères PM	
(vii) beauté du site	—
(viii) processus géologique	—
(ix) processus biologique	—
(x) habitats	Faune et flore riches, représentatifs des forêts du rift Albertin
Analyse comparative	Les forêts montagnardes de ce parc sont complémentaires à celles de l'Itombwe et Nyungwe (Rwanda).

Sources : Demey & Louette, 2001 ; IUCN Red List ; Killick, 1979; PFBC, 1998; Vandeweghe 2004.

28. Parc national des Virunga

Ecorégion	Forêts de montagne du rift Albertin. Forêts congolaises du nord-est. Mosaïque du lac Victoria.
Pays	République démocratique du Congo.
Superficie (ha)	780 000 ha
Statut conservation	UICN Cat II, Site du Patrimoine mondial (en danger depuis 1994), ZICO.
Création	1925
Zone biogéographique	Région du rift Albertin (secteurs Virunga, Ruwenzori, lacs Edouard), forêts planitiaires de la rivière Semliki et savanes de la région du lac Victoria.
Paysage prioritaire PFBC	Virunga.
Pluviométrie	500-3000 mm.
Altitude min-max	798-5110 m.
Géologie	Faïlle avec plaines partiellement inondées, volcanisme récent (massif des Virunga avec 8 grands volcans centraux, dont deux en activité) et horst (Ruwenzori).
Relief	Plat à très abrupt. La chaîne du Ruwenzori représente un paysage glaciaire typique avec vallées en auge et glaciers actifs.
Végétation	Forêt sclérophylle sur champs de lave, forêt xérophylle à <i>Euphorbia dawei</i> , forêt submontagnarde, forêt montagnarde, fourrés et landes afroalpines à <i>Lobelia</i> et <i>Senecio</i> , savanes herbeuses, arbustives, boisées et à bosquets, marais herbeux, papyrus, lacs profonds et peu profonds.
Flore	Mélange d'éléments guinéo-congolais, afromontagnards, afroalpins et soudano-zambéziens orientaux.
Dynamique de la végétation	En phase de changements important par la quasi disparition de l'éléphant et de l'hippopotame.
Mammifères	177 espèces (probablement 200) ce qui fait de ce parc un de sites les plus riches au monde pour les mammifères. Espèces clef : <i>Gorilla beringei</i> (CR), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Cercopithecus lhoesti</i> (NT), <i>Cercopithecus hamlyni</i> (NT), <i>Panthera leo</i> (VU), <i>Crocuta crocuta</i> , <i>Loxodonta africana</i> (EN), <i>Okapia johnstoni</i> (NT), <i>Tragelaphus euryceros</i> (VU), <i>Damaliscus lunatus</i> , <i>Hippopotamus amphibius</i> (VU), <i>Micropotamogale ruwenzorii</i> .
Oiseaux	>500 espèces, dont 20 des 37 espèces endémiques du rift Albertin connues de RDC, 68 des 228 esp. guinéo-congolaises connues de RDC, 6 des 9 esp. endémiques de la région du lac Victoria connue de RDC, 60 des 93 esp. montagnardes connues de RDC. Espèces clef : <i>Bradypterus graueri</i> , <i>Zoothera tanganjicae</i> , <i>Cryptospiza shelleyi</i> , <i>Terpsiphone bedfordi</i> , <i>Laniarius mufumbiri</i> .
Reptiles	—
Amphibiens	—
Autres	—
Archéologie	Nombreux sites d'âge divers, y compris des sites oldowayens le long de la rive nord du lac Edouard.
Histoire humaine	—
Peuplement humain actuel	densité en périphérie : très élevée (jusque plus de 300 habitants/km ² dans la région des volcans).
Menaces	Braconnage massif pour viande de brousse, ivoire et produits de médecine traditionnelle. Installation de populations humaines dans le parc suite aux troubles ou par manque de terres dans la région. Coupe illicite de bois pour carbonisation, approvisionnement de réfugiés ou construction.
Etat des forêts	Les forêts sur champs de lave ont été gravement détériorées.
Sites attenants	Parc national des Volcans au Rwanda.
Critères PM	
(vii) beauté du site	Un des paysages les plus exceptionnels au monde avec mélange de savanes, forêts, lacs et marais, grands volcans et chaîne montagneuse couverte de glaciers.
(viii) processus géologique	Rifting encours avec volcanisme actif
(x) habitats	La plus grande diversité d'habitats et d'espèces d'Afrique centrale.
Analyse comparative	Site unique qui inclut aussi des milieux appartenant à l'écorégion de la Mosaïque du lac Victoria dont les affinités biogéographiques sont soudano-zambéziennes orientales.

Sources : Demey & Louette, 2001; Languy & de Merode, 2006; Killick, 1979; Vande weghe, 2004.

29. Réserve de l'Itombwe

Ecorégion	Forêts de montagne du rift Albertin.
Pays	République démocratique du Congo.
Superficie (ha)	Estimée à 1 500 000 ha.
Statut conservation	Réserve naturelle, ZICO.
Création	2006.
Zone biogéographique	Région du rift Albertin, chaîne occidentale.
Paysage prioritaire PFBC	—
Pluviométrie	De 1000 (dans le sud) à plus de 2000 mm.
Altitude min-max	600-3475 m.
Géologie	Hautes montagnes du rift Albertin, roches métamorphiques du Protérozoïque.
Relief	Abrupt, mais avec présence de vastes plateaux plus plats.
Végétation	Forêt de plaine à <i>Gilbertiodendron dewevrei</i> et <i>Scorodophloeus zenkeri</i> , forêt submontagnarde à <i>Lebrunia bushaie</i> (sud et ouest) ou à <i>Pouteria adolfi-friederichi</i> (nord), forêt montagnarde à <i>Lebrunia bushaie</i> , <i>Newtonia buchananni</i> et <i>Parinari excelsa</i> (1500-2000 m), forêt à <i>Ekebergia capensis</i> , <i>Syzygium spp.</i> et <i>Chrysophyllum spp.</i> (>2000 m), landes afro-subalpines à Ericaceae, fourrés à <i>Hagenia</i> , <i>Agauria</i> , <i>Myrica</i> , et <i>Hypericum</i> , fourrés de bambou <i>Synarundinaria alpina</i> , savanes herbeuses d'altitude.
Flore	Essentiellement afromontagnarde avec éléments afroalpins et guinéo-congolais.
Dynamique de la végétation	Savanes d'altitudes anciennes sur les hauts plateaux, mais en expansion suite aux feux fréquents allumés par les éleveurs.
Mammifères	Nombre d'espèces inconnu. Espèces clef : <i>Gorilla beringei graueri</i> (CR), <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Cercopithecus lhoesti</i> (NT), <i>Cercopithecus hamlyni</i> (NT), <i>Panthera leo</i> , <i>Loxodonta africana</i> (EN).
Oiseaux	Plus de 563 espèces, dont 31 des 37 espèces endémiques du rift Albertin connues de RDC, 161 des 228 esp. guinéo-congolaises connues de RDC, 1 esp. endémique de la région du lac Victoria, 1 espèce de la région zambézienne, 82 des 93 esp. afromontagnardes connues de RDC. Espèces clef : <i>Afropavo congensis</i> , <i>Columba albinucha</i> , <i>Phodilus prigoginei</i> , <i>Schoutedenapus schoutedeni</i> , <i>Caprimulgus prigoginei</i> , <i>Indicator pumilio</i> , <i>Coracina graueri</i> , <i>Pseudocalyptomena graueri</i> , <i>Phyllastrephus lorentzi</i> , <i>Malaconotus lagdeni</i> , <i>Prionops alberti</i> , <i>Zoothera tanganjicae</i> , <i>Zoothera oberlaenderi</i> , <i>Kupernornis rufocinctus</i> , <i>Chloropeta gracilirostris</i> , <i>Muscicapa lendu</i> , <i>Terpsiphone bedfordi</i> , <i>Cryptospiza shelleyi</i> , <i>Nectarinia rockefelleri</i> .
Reptiles	35 espèces recensées, dont 5 sont endémiques.
Amphibiens	21 espèces recensées, dont 6 endémiques.
Histoire humaine	Le massif forestier a été peuplé par des populations diverses de Bantous occidentaux et orientaux (Shi, Fulero, Rega, Bembe, Vira, Nyindu) auxquelles se sont ajoutées sur les hauts plateaux des populations d'éleveurs Tusti originaires du Rwanda.
Peuplement humain actuel	Fortes densités de population en périphérie, mais répartie de manière très hétérogène dans la réserve.
Menaces	Braconnage intense pour la viande de brousse. Cueillette de produits pour la médecine traditionnelle. Feux en altitude avec déforestation pour l'élevage et l'agriculture. Orpaillage et exploitation industrielle de l'or (au pied des montagnes).
Etat des forêts	Les forêts sont à 80% intactes.
Sites attenants	Le parc national de Kahuzi-Biega est à 75 Km au nord et le parc national de Nyungwe est à 50 Km au NE.
Critères PM	
(vii) beauté du site	Très beaux plateaux ondulés d'altitude avec contact forêt-savane et cultures.
(ix) processus biologique	Ancien refuge de forêts montagnardes du Pléistocène.
(x) habitats	Grande diversité, avec transition quasi complète entre les forêts planitiaires et les forêts montagnardes. Nombreuses espèces rares et endémiques.
Analyse comparative	Ce massif abrite la plus vaste superficie de forêts de montagne d'Afrique (>600 000 ha) et le plus grand nombre d'endémiques du rift Albertin dont certaines n'existent pas dans les autres massifs forestiers de la région; néanmoins, certaines espèces n'existent que dans d'autres massifs.

Sources : Butynski *et al.*, 1997; Demey & Louette, 2001; IUCN Red List ; Omari *et al.*, 1999; Prigogine, 1971, 1978, 1984.

30. Parc national de Nyungwe

Ecorégion	Forêts de montagne du rift Albertin.
Pays	Rwanda.
Superficie (ha)	101 000 ha.
Statut conservation	UICN II, ZICO.
Création	2007
Zone biogéographique	Région du rift Albertin.
Paysage prioritaire PFBC	—
Pluviométrie	De 1700 à 2200 mm.
Altitude min-max	1600-2950 m.
Géologie	Hautes montagnes du bourrelet oriental du rift Albertin, roches métamorphiques du Protérozoïque.
Relief	Abrupt, avec système de vallées profondément incisées et cuvette d'effondrement.
Végétation	Forêt montagnarde à <i>Parinari</i> , <i>Entandrophragma</i> et <i>Newtonia</i> , forêt montagnarde à <i>Macaranga capensis</i> , forêt montagnarde à <i>Olea</i> et <i>Syzygium guineense</i> , forêt marécageuse à <i>Syzygium cordatum</i> , fourrés de bambou ou de bambous et <i>Podocarpus</i> , fourrés à <i>Hagenia</i> , landes et fourrés à Ericaceae, prairies d'altitude, tourbières.
Flore	Essentiellement afromontagnarde avec quelques éléments afroalpins et quelques éléments guinéo-congolais dans les zones les plus basses. Un arbre endémique : <i>Pentadesma reindersi</i> .
Dynamique de la végétation	Dans l'est du parc national, on peut observer le remplacement épisodique des fourrés de bambou par des forêts à <i>Macaranga</i> .
Mammifères	Espèces clef : <i>Pan troglodytes</i> (EN), <i>Cercopithecus lhoesti</i> (NT), <i>Cercopithecus hamlyni</i> (NT), <i>Cercopithecus denti</i> , <i>Cercopithecus mitis kandti</i> (EN), <i>Colobus angolensis ruwenzorii</i> (VU). De plus, 7 des 12 espèces de Soricidae endémiques du rift Albertin, une espèce de Pteropodidae,
Oiseaux	275 espèces, dont 25 des 25 espèces endémiques du rift Albertin connues du Rwanda, 11 des 23 esp. guinéo-congolaises connues du Rwanda, 71 des 74 esp. afromontagnardes connues du Rwanda. Esp. clef : <i>Indicator pumilio</i> , <i>Coracina graueri</i> , <i>Malaconotus lagdeni</i> , <i>Zoothera tanganjicae</i> , <i>Kupeornis rufocinctus</i> , <i>Apalis argentea</i> , <i>Bradypterus graueri</i> , <i>Cryptospiza shelleyi</i> , <i>Cryptospiza jacksoni</i> , <i>Nectarinia rockefelleri</i> .
Reptiles	Une espèce endémique du rift Albertin : <i>Chamaeleo johnstoni</i> .
Amphibiens	Une espèce endémique de Nyungwe : <i>Boulengerula fischeri</i> .
Autres	Deux papillons endémiques de Nyungwe (<i>Acraea turlini</i> et <i>Bebearia dowsetti</i>). <i>Papilio leucotaenia</i> (VU), un endémique du rift Albertin est commun.
Archéologie	Des sites de l'Age de la pierre moyen et de l'Age de la pierre récent ont été trouvés près de la forêt.
Histoire humaine	La forêt elle-même n'a pas été habitée, mais elle a subi un constant «grignottage» de la part des populations périphériques.
Peuplement humain actuel	Fortes densités de population en périphérie.
Menaces	Défrichement pour l'agriculture (stoppé depuis la création du parc national). Danger de feu surtout dans la partie orientale du massif lors de saisons sèches prononcées. Orpaillage dans les vallées de l'ouest du parc national avec perturbation des milieux aquatiques et braconnage pour la viande de brousse.
Etat des forêts	La majeure partie des forêts est en bon état, mais d'importantes superficies de forêt à <i>Macaranga</i> dans la partie orientale du parc ont été dégradées par le feu. Certains grands mammifères ont disparu, notamment <i>Loxodonta africana</i> , <i>Syncerus caffer</i> , <i>Hylochoerus meinertzhageni</i> et <i>Panthera pardus</i> ; d'autres sont menacées, notamment les diverses espèces du genre <i>Cephalophus</i> .
Sites attenants	Le parc national de Kahuzi-Biega est à 50 Km à l'ouest et la réserve de l'Itombwe est à 75 Km au SE.
Critères PM	
(vii) beauté du site	Par son étendue, son relief complexe et le caractère de la végétation, ce parc national offre des paysages de forêt de montagne parmi les plus beaux d'Afrique (Figures 1 et 2).
(ix) processus biologique	Ancien refuge de forêts montagnardes du Pléistocène.
(x) habitats	Grande diversité de formations végétales, avec nombreuses espèces rares et endémiques
Analyse comparative	La plus vaste superficie de forêts de montagne à l'est du rift Albertin (100.000 ha).

Sources : Dowsett, 1990; Dowsett et al., 1990; Dowsett-Lemaire & Dowsett, 1990; Gibson, 1992; Vedder *et al.*, 1992; Kanyamibwa, 2001; Plumpton *et al.*, 2002; Vandeweghe, 1988a, 1988b, in prep2.

Annexe 4. Sources bibliographiques

- Alpert, P., 1993. Conserving biodiversity in Cameroon. *Ambio* 22: 44-49.
- Amiet, J.-L., 1975. Ecologie et distribution des Amphibiens Anoures de la région de Nkongsamba (Cameroun). *Ann. Fac. Sci. Yaoundé* 20: 33-107.
- Amiet, J.-L. & F. Lemaire-Dowsett, 2000. Un nouveau Leptodactylodon de la Dorsale camerounaise (Amphibia, Anura). *Alytes* 18: 1-14.
- Angehr, G., B. Schmidt, F. Njie, P. Christy, C. Gebhard, Tchignoumba & M.A.E. Ombenotori, 2006. Recherche sur les oiseaux du Complexe d'Aires Protégées de Gamba, Gabon. Pp. 109-136. In : A. Alonso, M.E. Lee, P. Campbell, O.S.G. Pauwels & F. Dallmeier (éds), 2006. Gamba, Gabon: Biodiversité d'une forêt équatoriale africaine. *Bulletin of the Biological Society of Washington* 12.
- Atkinson, P.W., J.S. Dutton, N.B. Peet & V.A.S. Sequeira, 1994. *A study of the birds, small mammals, turtles and medicinal plants of Sao Tomé and Principe*. Cambridge, BirdLife International (Study Report 56).
- Atkinson, P.W., N.B. Peet & J. Alexander, 1991. The status and conservation of the endemic bird species of Sao Tomé and Principe, West Africa. *Bird Conservation International* 1: 255-282.
- Aveling, C., T. Hart & J.M. Sionneau, 2007. *Mission conjointe de Suivi réactif UNESCO/ IUCN au Parc National de la Salonga, République démocratique du Congo*. Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, Paris.
- Barnes, R.F.W., M. Agnagna, M.P.T. Alers, A. Blom, G. Doungoube, J.M. Fay, T. Masunda, J.C. Ndo Nkoumou, C. Sikubwabo Kiyengo & M.N. Tchamba, 1993. Elephants and ivory poaching in the forests of equatorial Africa; results of a field reconnaissance. *Oryx* 27: 27-34.
- Barnes, R.F.W., K.L. Barnes, M.P.T. Alers & A. Blom, 1991. Man determines the distribution of elephants in the rain forests of northeastern Gabon. *Afr. Journ. Ecology* 29: 54-63.
- Barnes, R.F.W., A. Blom & M.P.T. Alers, 1995. A review of the status of forest elephants *Loxodonta africana* in Central Africa. *Biological Conservation* 71: 125-132.
- Bermejo, M. 1999. Status and conservation of primates in Odzala National park, Republic of the Congo. *Oryx* 33: 323-332.
- Bibby, C.J., N.J. Collar, M.J. Crosby, M.F. Heath, C. Imboden, T.H. Johnson, A.J. Long, A.J. Stattersfield & S.J. Thirgood, 1992. *Putting biodiversity on the map; Priority areas for global conservation*. ICBP, Cambridge.
- Blake, S., 2005. Système de surveillance à long terme de l'abattage illégal des éléphants (MIKE – long term system for monitoring the illegal killing of elephants). Forêts d'Afrique centrale : Rapport final sur les relevés démographiques d'éléphants (2003 – 2004). Rapport MIKE/CITES.
- Blom, A., M.P.T. Alers & R.F.W. Barnes, 1990. Gabon. In ; R. East (ed), *Antelopes: Global Survey and Regional Action Plans, Part 3, West and Central Africa*. IUCN.SSC Antelope Specialist Group. IUCN, Gland.
- Blom, A., M.P.T. Alers, A.T.C. Feistner, R.F.W. Barnes & K.L. Jensen, 1992. Notes on the current status and distribution of primates in Gabon. *Oryx* 26: 223-234.
- Bowden, C.G.R. & S.M. Andrews, 1994. Mount Kupe and its birds. *Bull. Afr. Bird Club* 1: 13-16.
- Brosset, A. & C. Erard, 1986. *Les oiseaux des régions forestières du nord-est du Gabon. Vol. I*. Société nationale de protection de la nature, Paris.
- Burger, M., O.S.G. Pauwels, W.R. Branch, E. Tobi, J.-A. Yoga & E.-N. Mikolo, 2006. Pp. 79-90. In : A. Alonso, M.E. Lee, P. Campbell, O.S.G. Pauwels & F. Dallmeier (éds), 2006. Gamba, Gabon: Biodiversité d'une forêt équatoriale africaine. *Bulletin of the Biological Society of Washington* 12.
- Butynski, T.M. & S.H. Koster, 1994. Distribution and conservation of primates on Bioko island, Equatorial Guinea. *Biodiversity and Conservation* 3: 892-909.
- Butynski, T.M., U. Agenonga, B. Ndera & J.F. Hart, 1997. Rediscovery of the Congo Bay Owl. *Bull. Afr. Bird Club* 4: 32-35.
- Cable, S. & M. Cheek, 1998. *The plants of Mount Cameroon: A conservation checklist*. Kew, UK: Royal Botanic Gardens. BirdLife International : <http://www.birdlife.org/datazone/sites/index.html>.
- Cheek, M., S. Cable, F.N. Hepper, N. Ndam & J. Watts, 1994. Mapping plant biodiversity on Mount Cameroon. Pp. 110-210 in : L.J. Van de Maesen, X.M. van der Burgt & J.M. van Medenbach de Rooy (éds.) *The biodiversity of African plants*. Proceedings XIVth AETFAT

- Congress, Wageningen, The Netherlands. Kluwer Academic Press, Dordrecht.
- Chevalier, L., J.F. Makanga & R.J. Thomas (eds.), 2002. *Carte géologique de la République gabonaise. Notice explicative*. Council for Geoscience, Pretoria.
- Christy, P., 2001a. Gabon. Pages 349-356, in : L.D.C. Fishpool & M.I. Evans (Eds.), 2001. *Important Bird Areas in Africa and associated islands: Priority sites for conservation*. Newbury and Cambridge, UK: Pisces Publications and BirdLife International (BirdLife Conservation Series No. 11).
- Christy, P., 2001b. São Tomé and Príncipe. Pages 727-731, in : L.D.C. Fishpool & M.I. Evans (Eds.), 2001. *Important Bird Areas in Africa and associated islands: Priority sites for conservation*. Newbury and Cambridge, UK: Pisces Publications and BirdLife International (BirdLife Conservation Series No. 11).
- Christy, P. & W.V. Clarke, 1998. *Guide des oiseaux de São Tomé et Príncipe*. Ecofac, Libreville.
- Christy, P., O.S.G. Pauwels, S.A. Lahm & J.P. Vande weghe, 2008. *Check-liste des amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères des parcs nationaux du Gabon*. Smithsonian Institution, Gamba.
- Davis, S.D., V.H. Heywood & A.C. Hamilton (eds), 1994. *Centres of plant diversity. A guide and strategy for their conservation*. Gland, WWF et UICN.
- Demey, R. & M. Louette, 2001. Democratic Republic of Congo. Pp. 199-218 in L.D.C. Fishpool & M.I. Evans (eds). *Important bird areas of Africa and associated islands: priority sites for conservation*. BirdLife Conservation Series No. 11. Pisces Publications and BirdLife International, Newbury and Cambridge, UK.
- Doumenge, C., 1990. *La conservation des écosystèmes forestiers du Zaïre*. IUCN, Gland.
- Doumenge, C., 1992. *La réserve de Conkouati : Congo. Le secteur sud-ouest*. UICN, Gland.
- Doumenge, C., J.-E. Garcia Yuste, S. Gartlan, O. Langrand & A. Ndinga, 2001. Conservation de la biodiversité forestière en Afrique centrale atlantique: le réseau d'aires protégées est-il adéquat ? *Bois et Forêts des Tropiques* 268: 5-27.
- Dowsett, R.J. 1990. Enquête Faunistique et Floristique dans la Forêt de Nyungwe, Rwanda. *Tauraco Research Report* 3: 1-140.
- Dowsett, R.J., 2001. Central African Republic. Pp. 169-176 in L.D.C. Fishpool & M.I. Evans (eds). *Important bird areas of Africa and associated islands: priority sites for conservation*. BirdLife Conservation Series No. 11. Pisces Publications and BirdLife International, Newbury and Cambridge, UK.
- Dowsett, R.J., F. Dowsett-Lemaire & J.P. Vande weghe, 1990. *Les oiseaux de la Forêt de Nyungwe*. ORTPN, Kigali.
- Dowsett-Lemaire, F., 2001. Congo. Pp. 191-198 in L.D.C. Fishpool and M.I. Evans (eds). *Important bird areas of Africa and associated islands: priority sites for conservation*. BirdLife Conservation Series No. 11. Pisces Publications and BirdLife International, Newbury and Cambridge, UK.
- Dowsett-Lemaire, F. & R.J. Dowsett, 1998. *Zoological surveys of small mammals, birds and frogs in the Bakossi and Kupe Mts, Cameroon*. Unpublished report for WWF-Cameroon.
- Dowsett-Lemaire, F. & R.J. Dowsett, 2000. *Further biological surveys of Manengouba ans Central Bakossi in March 2000, and an evaluation of the conservation importance of Manengouba, Bakossi, Kupe and Nlonako Mts, with special reference to birds*. Unpublished report for WWF-Cameroon.
- Dowsett-Lemaire, F. & R.J. Dowsett, 2001. *Birds and Mammals of Mt Cameroon: an update of the state of knowledge and further fieldwork around Mann's Spring*. Unpubl. report for WWF-Cameroon.
- Draulans, D. & E. Van Krunkelsven, 2001. The impact of war on the forest areas in the Democratic Republic of Congo. *Oryx* 36: 35-40.
- Dutton, J., 1994. Introduced mammals in Sao Tome and Principe: possible threats to biodiversity. *Biodiversity and Conservation* 3: 927-938.
- Eriksson, J., 2007. *Large scale bush-meat trade in Salonga National Park, south bloc*. Rapport du MPI.
- Ezealor, A.U., 2001. Nigeria. Pages 673-692, in : L.D.C. Fishpool & M.I. Evans (Eds.), 2001. *Important Bird Areas in Africa and associated islands: Priority sites for conservation*. Newbury and Cambridge, UK: Pisces Publications and BirdLife International (BirdLife Conservation Series No. 11).
- Fa, J. 1991. *Conservacion de los ecosistemas forestales de Guinea Ecuatorial*. Gland, UICN.
- Fa, J., 1992. Equatorial Guinea. Pages 161-167, In : J.A. Sayer, C.C. Harcourt & N.M. Collins. *The conservation atlas of tropical forests. Africa*. Gland, IUCN.
- Figueiredo, E., 1994. Diversity and endemism of angiosperms in the Gulf of Guinea islands. *Biodiversity and Conservation* 3: 785-793.
- Figueiredo, E., 1998. The Pteridophytes of São Tome and Principe (Gulf of Guinea). *Bulletin of the Natural History Museum, London (Botany)* 28: 41-66.

- Fishpool, L.D.C. & M.I. Evans (Eds.), 2001. *Important Bird Areas in Africa and associated islands: Priority sites for conservation*. Newbury and Cambridge, UK: Pisces Publications and BirdLife International (BirdLife Conservation Series No. 11).
- Fotso, R., F. Dowsett-Lemaire, R.J. Dowsett, Cameroon Ornithological Club, P. Scholte, M. Languy, and C. Bowden. 2001. Cameroon. Pages 133-159, in : L.D.C. Fishpool & M.I. Evans (eds). *Important bird areas of Africa and associated islands: priority sites for conservation*. BirdLife Conservation Series No. 11. Pisces Publications and BirdLife International, Newbury and Cambridge, UK.
- Fry, C.H., Notes on the birds of Annobon and other islands in the Gulf of Guinea. *Ibis* 103a: 267-276.
- Gartlan, S., 1989. *La conservation des écosystèmes forestiers du Cameroun*. IUCN, Gland and Cambridge.
- Gascoigne, A., 1994. The dispersal of terrestrial gastropod species in the Gulf of Guinea. *J. Conchology* 35: 1-7.
- Gibson, D., 1992. The Nyungwe Forest : Saving its biodiversity. *Zoonooz* 65: 6-11.
- Happolt, D.C.D., 1996. Mammals of the Guinea-Congo rain forest. Pp. 243-284. In : I.J. Alexander, M.D. Swaine & R. Watling (eds) *Essays on the ecology of the Guinea-Congo rain forest*. *Proc. Roy. Soc. Edinburgh Series B* 104.
- Hart, J. & R. Mwinihali, 2001. *Armed Conflict and Biodiversity in Sub-Saharan Africa: The Case of the Democratic Republic of Congo (DRC)*. Biodiversity Support Program/WWF, Washington D.C.
- Hecketsweiler, P., 1990. *La conservation des écosystèmes forestiers du Congo*. IUCN, Gland.
- Hecketsweiler, P. & J. Mokoko Ikonga, 1991. *La réserve de Konkouati: Congo. Le secteur sud-est*. IUCN. Gland.
- Hecketsweiler, P., C. Doumenge & J. Mokoko Ikonga, 1991. *Le Parc national d'Odzala, Congo*. IUCN, Gland.
- Ilambu, O., 2005. *Analyse des capacités de gestion au parc national de la Salonga*. Rapport WWF-DRC.
- IUCN. *Red List of Threatened Species*. <<http://iucnredlist.org/>> Dernier accès le 11 octobre 2008.
- Kamdem Toham, A., D. Olson, R. Abell, J. D'Amico, N. Burgess, M. Thieme, A. Blom, R.W. Carroll, S. Gartlan, O. Langrand, R. Mikala Mussavu, D. O'Hara, H. Strand & L. Trowbridge (eds), 2003. *Biological Priorities for Conservation in the Guinean-Congolian Forest and Freshwater Region*. *Proceedings of Workshop held on March 30-April 2, 2000 in Libreville, Gabon*. WWF. (Accessible sur : <http://www.worldwildlife.org/ecoregions>).
- Kanyamibwa, S., 2001. Rwanda. Pages 703-710, in : L.D.C. Fishpool & M.I. Evans (Eds.), 2001. *Important Bird Areas in Africa and associated islands: Priority sites for conservation*. Newbury and Cambridge, UK: Pisces Publications and BirdLife International (BirdLife Conservation Series No. 11).
- Killick, D.J.B. 1979. African Mountain heathlands. In : Specht, R.L. (ed.). *Heathlands and related shrublands*. Ecosystems of the World 9A: Elsevier, Amsterdam.
- Lahm, S.A. & J.P. Tezi, 2006. Etude des communautés de mammifères arboricoles et terrestres de taille moyenne et grande à Rabi-Toucan dans le Domaine de Chasse de Ngové-Ndogo et dans le sud-ouest du Parc National de Loango. Pp. 169-208. In : A. Alonso, M.E. Lee, P. Campbell, O.S.G. Pauwels & F. Dallmeier (éds), 2006. *Gamba, Gabon: Biodiversité d'une forêt équatoriale africaine*. *Bulletin of the Biological Society of Washington* 12.
- Lanfranchi, R., 1979. *Recherches préhistoriques dans la moyenne vallée du Niari, République populaire du Congo*. Thèse, Université de Paris-Sorbonne.
- Languy, M. & E. de Merode (eds.), 2006. *Virunga : survie du premier parc d'Afrique*. Lannoo, Tielt.
- Lanjouw, A. 1987. *Data review on the Central Congo swamp and floodplain forest ecosystem*. Royal Tropical Institute, Pays-Bas.
- Leal, M.E., 2004. *The African rain forest during the Last Glacial Maximum, an archipelago of forests in a sea of grass*. Ph D Thesis Wageningen University, Wageningen.
- Lahm, S.A., 2002. *L'orpillage au nord-est du Gabon. Historique et analyse socio-écologique*. CNENAREST/CARPE, Libreville.
- Melo, M., 2007. *Bird Speciation in the Gulf of Guinea*. PhD Thesis. Institute of Evolutionary Biology. University of Edinburgh, Edinburgh.
- Morton, J.K. 1986. Montane Vegetation. In Lawson, G.W. (ed.) 1986. *Plant ecology in West Africa: systems and process*. John Wiley and Son, Chichester.
- Mounguengui Mounguengui, G.-A., 2007. *Update after Five years of Marine Turtle monitoring in Gamba, Gabon (2002-2007)*. Ibonga, Gamba.
- Mwinihali, R. & R. Tschombe, 2001. *The Zoning of Okapi Faunal Reserve in a Time of Crisis: Opportunities and Constraints*. Report

- CEFRECOF, Epulu, DRC.
- Ngok Banak, L., 2005. *Diversité végétal des inselbegs et dalles rocheuses du nord Gabon*. Thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles.
- Niang, M., O. Hamerlinck & C. Hance, 2006. *Suivi de l'état de la conservation de la Réserve de Faune de Dja en République du Cameroun, site de Patrimoine Mondial*. Rapport de Mission, UICN.
- Omari, I., J.A. Hart, T.M. Butynski, N.R. Birhashirwa, A. Upoki, Y. M'Keyo, F. Bengana, M. Bashonga & N. Bagurubumwe, 1999. The Itombwe Massif, Democratic Republic of Congo: biological surveys and conservation, with an emphasis on Grauer's gorilla and birds endemic to the Albertine Rift. *Oryx* 33: 301-322.
- Oslisly, R., 1994. The middle Ogooué Valley: cultural changes and palaeoclimatic implications for the last four millenia. *Azania* 29: 324-331.
- Oslisly, R., 1998. Homme et milieu à l'Holocène dans la moyenne vallée de l'Ogooué (Gabon). *Bull. Soc. Préhist. Française* 95: 93-105
- Oslisly, R., 2001. The History of Human Settlement in the Middle Ogooué Valley (Gabon): Implications for the Environment. In : W. Weber, L.J.T. White, A. Vedder & L. Naughton-Treves. *African Rain Forest Ecology and Conservation. An interdisciplinary Perspective*. Yale University Press, New Haven and London.
- Pauwels, O.S.G., M. Burger, W.R. Branch, E. Tobi, J.-A. Yoga & E.-N. Mikolo, 2006. Reptiles du Complexe d'Aires Protégées de Gamba, sud-ouest du Gabon. Pp. 91-100. In : A. Alonso, M.E. Lee, P. Campbell, O.S.G. Pauwels & F. Dallmeier (éds), 2006. Gamba, Gabon: Biodiversité d'une forêt équatoriale africaine. *Bulletin of the Biological Society of Washington* 12.
- Peet, N.B. & P.W. Atkinson, 1994. The biodiversity and conservation of the birds of Sao Tomé and Principe. *Biodiversity and Conservation* 3: 851-867.
- Pérez del Val, J., 2001. Equatorial Guinea. Pages 265-272 in L.D.C. Fishpool & M.I. Evans (eds). *Important bird areas of Africa and associated islands: priority sites for conservation*. BirdLife Conservation Series No. 11. Pisces Publications and BirdLife International, Newbury and Cambridge, UK.
- Perrois, L., 1970. Chronique du pays Kota (Gabon). *Cahiers ORSTOM*, Série sciences humaines 7:15-119.
- PFBC, 2006. *Les forêts du Bassin du Congo : Etat des forêts 2006*.
- Peyrot, B., 2001. *Dynamiques environnementales en Afrique Centrale. Indicateurs géomorphologiques, écologiques et anthropogènes des dynamiques environnementales présentes et passées*. Mémoire de l'Université Michel de Montaigne, Bordeaux.
- Peyrot, B. & J. Massala, 1987. Contribution à l'étude des systèmes karstiques gabonais, les réseaux souterrains de la région de Lébamba, Gabon. *Karstologia* 9: 37-43.
- Plumptre, A.J., M. Masozera, P.J. Fashing, A. McNeilage, C. Ewango, B.A. Kamplin & I. Liengola, 2002. *Biodiversity Surveys of the Nyungwe Forest Reserve in S.W. Rwanda*. WCS Working Papers 18: 1-95.
- Prigogine, A., 1971. Les oiseaux de l'Itombwe et de son hinterland. Vol. I. *Ann. Mus. Afr. Centr., Sci. Zool.* 185: 1-298.
- Prigogine, A., 1978. Les oiseaux de l'Itombwe et de son hinterland. Vol. II. *Ann. Mus. Afr. Centr., Sci. Zool.* 223: 1-134.
- Prigogine, A., 1984. Les oiseaux de l'Itombwe et de son hinterland. Vol. III. *Ann. Mus. Afr. Centr., Sci. Zool.* 243: 1-146.
- Pyrz, T., 1992. Provisional checklist of the butterflies of São Tomé and Principe islands. *Lambillionea* 92: 48-52.
- Rodewald, P.D., P.A. DeJaive & A.A. Green, 1994. The birds of the Korup National Park and the Korup Project Area, Southwest Province, Cameroon. *Bird Conservation International* 4: 1-68.
- Sayer, J., C. Harcourt & N. Collins, 1992. *The Conservation Atlas of Tropical Forests - Africa*. IUCN, Gland.
- Schmidt, B.K., J.T. Foster, G.R. Angehr, K.L. Durrant & R.C. Fleischer, 2008. A new species of African Forest Robin from Gabon (Passeriformes: Muscicapidae: *Stiphrornis*). *Zootaxa* 1850: 27-42.
- Stattersfield, A.J., M.J. Crosby, A.J. Long, & D.C. Wege. 1998. *Endemic bird areas of the world: priorities for biodiversity conservation*. BirdLife Conservation Series No. 7., BirdLife International, Cambridge, UK.
- Steel, L., 2006. *Rapport sur la résolution des conflits entre l'ICCN et les communautés riveraines du parc national de la Salonga*. Rapport de WWF-DRC pour le Fonds de Réponse Rapide.
- Stévant T., 1998. *Etude sur les orchidées de São Tomé et Principe*. Travail de fin d'études, Université Libre de Bruxelles.
- Stévant, T., 2003. *Etude taxinomique, écologique et phytosociologique des Orchidaceae en Afrique centrale atlantique*. Thèse de Doctorat. Université Libre de Bruxelles, Bruxelles.
- Stévant T. & de Oliveira F., (2001). *Guide des orchidées de São Tomé et Principe*. ECOFAC,

- Libreville.
- Stewart, T. & V. Droissart, 2006. Diversité des Orchidaceae du Complexe de Gamba. Pp. 53-64. In : A. Alonso, M.E. Lee, P. Campbell, O.S.G. Pauwels & F. Dallmeier (éds), 2006. Gamba, Gabon: Biodiversité d'une forêt équatoriale africaine. *Bulletin of the Biological Society of Washington* 12.
- Stuart, S.N. (ed), 1986. *Conservation of Cameroon montane forests*. ICBP, Cambridge.
- Tutin, C.E.G. & M. Fernandez, 1984. Nationwide census of Gorilla (*Gorilla g. gorilla*) and Chimpanzee (*Pan t. troglodytes*) populations in Gabon. *American Journal of Primatology* 6: 313-336.
- UNEP-WCMC. *World Data Base on Protected Areas*. <<http://www.unep-wcmw.org/wdpa/site-name.cfm>>
- UNESCO. World Heritage Centre. 1992-2008. <<http://whc.unesco.org>>
- UNESCO World Heritage Committee, 2001. Report of the 24th session of the World Heritage Committee 2000.
- van Valkenburg, J., P. Ketner & C. Wilks, 1998. A floristic inventory and preliminary végétation classification of the mixed-evergreen rain forest in the Minkébé region, North East gabon. *Adansonia* 20: 139-161.
- Vande weghe, G., (in prep). Les papillons diurnes du Gabon.
- Vande weghe, J.P., 1988a. Distribution of central African montane forest birds: priliminary observations. Pp. 195-204. In G.C. Backhurst (ed.). Proceedings Sixth Pan-African Ornithological Congress, Nairobi.
- Vande weghe, J.P., 1988b. Distributional ecology of montane forest birds: ideas for further research. Pp. 469-474. In : L. Bennun (ed.). Proceedings Seventh Pan-African Ornithological Congress, Nairobi.
- Vande weghe, J.P., 2004. Les forêts d'Afrique centrale : la nature et l'homme. ECOFAC, Libreville/Lannoo, Tiel.
- Vande weghe, J.P., 2005. *Les parcs nationaux du Gabon : Akanda et Pongara*. WCS-Gabon, Libreville.
- Vande weghe, J.P., 2006. *Les parcs nationaux du Gabon : Ivindo et Mwagna*. WCS-Gabon, Libreville.
- Vande weghe, J.P., 2007. *Les parcs nationaux du Gabon : Loango, Mayumba et le bas Ogooué*. WCS-Gabon, Libreville.
- Vande weghe, J.P., 2008. *Les parcs nationaux du Gabon : Plateaux Batéké*. WCS-Gabon, Libreville.
- Vande weghe, J.P. (in prep1). *Les parcs nationaux du Gabon : Monts de Cristal, Lopé, Waka, Birougou et Moukalaba-Doudou*. WCS-Gabon, Libreville.
- Vande weghe, J.P. (in prep2). *Birds in Rwanda*.
- Van Krunkelsven, E., I. Bili-Isia & D. Draulans, 2000. A survey of bonobo and other large mammals in Salonga National Park. Democratic Republic of Congo. *Oryx* 34: 180-187.
- Van Neer, W. & R. Lanfranchi, 1985. Etude de la faune découverte dans l'abri sous Tchitolien de Ntadi Yomba (République Populaire du Congo). *Anthropologie* 89: 351-364.
- Van Neer, W., 1990. Les faunes de vertébrés quaternaires en Afrique centrale. In: R. Lanfranchi & D. Schwartz. *Paysages quaternaires de l'Afrique centrale atlantique*. ORSTOM, Paris.
- WCS. Mbam Djerem National Park Project. <<http://www.wcs.org/globalconservation/Africa/Cameroon/>>. Accédé la dernière fois le 21 octobre 2008.
- White, F. 1979. The Guineo-Congolian Region and its relationships to other phytochoria. *Bull. Jard. Bot. Nat. Belg.* 49 : 11-55.
- White, F. 1983. The vegetation of Africa, a descriptive memoir to accompany the UNESCO/AETFAT/UNSO Vegetation Map of Africa (3 Plates, Northwestern Africa, Northeastern Africa, and Southern Africa, 1:5,000,000). UNESCO, Paris.
- White, L. & K. Abernethy, 1997. *A Guide to the Vegetation of the Lopé Reserve, Gabon*. WCS, New York.
- Wilks, C., 1990. *La conservation des écosystèmes forestiers au Gabon*. IUCN, Gland.
- Wilson, D.E. & D.M. Reeder (editors), 2005. *Mammal Species of the World. A Taxonomic and Geographic Reference* (3rd ed), Johns Hopkins University Press (accessible à <http://www.press.jhu.edu>).
- World Wildlife Fund (Content Partner); Philip J. Nyhus and Mark McGinley (Topic Editors). 2007. «Mount Cameroon and Bioko montane forests.» In: *Encyclopedia of Earth*. Eds. Cutler J. Cleveland (Washington, D.C.: Environmental Information Coalition, National Council for Science and the Environment). [Publié dans : *Encyclopedia of Earth* April 3, 2007; accédé le 10 août 2008. <http://www.eoearth.org/article/Mount_Cameroon_and_Bioko_montane_forests>].
- WWF. *Terrestrial Ecoregions*. <<http://www.worldwildlife.org/wildworld/profiles/terrestrial/at>>

Crédits photos

Conrad Aveling : 11,
Charles Doumenge : 18
Julian Easton : 55
Kim Gjerstad : 5, 21, 27, 73
Cédric Hance : 23
Filipp Henschel : 59
Omari Ilambu : 20
Miguel Leal : 35
Remy Ledauphin : 60–63
Ed Mitchard : 87, 88
J.P. Moreiras : 6, 12, 13
Rick Murphy : 15, 16
Richard Oslisly : 56, 69–72

Frank Ribas : 85, 86
Rob Ross : 28, 92, 93
Tariq Stévant : 32, 33, 36–40
Gueney Ulutunçok : 14
Unesco : 25, 26
Jaap van der Waarde : 22, 24, 41, 42, 80–82, 84
Gaël Vande weghe : 1, 2, 43, 44, 57, 64, 76–79
Jean Pierre Vande weghe : couverture, 3, 9, 10, 17,
29, 31, 45, 46, 48, 58, 65–68, 74, 75, 89–91
Filip Verbelen : 20
Chris Wilks : 49–54
Matthew Witt : 47

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous les participants à la réunion de Brazzaville pour leurs contributions, sans lesquelles cet ouvrage n'aurait jamais pu être réalisé.

Ils remercient particulièrement Jean-Pierre Agnangoye, Nilda Beatriz Anglarill, Lambert Bene, Lambert Bonezoui, Charles Doumenge, Norbert Gami, Cédric Hance, Boniface Mbieme et Martin Nicoll qui ont commenté la première version de ce document et ont permis de l'enrichir.

Ils remercient Bernard Peyrot et Frédéric Okassa qui ont fourni des informations

inédites sur les grottes du Gabon, de la République du Congo et de la République démocratique du Congo.

Ils remercient aussi tous les photographes qui ont permis l'usage de leurs photographies, ainsi que Gilles Etoga, Roger Fotso, Cédric Hance, André Kamdem Toham, Fiona Maisels, Prosper Magloire Semé et Paul Telfer qui les ont aidé dans la recherche des photographies.

Enfin, ils remercient encore Cédric Hance et Jean-Christophe Lefeuvre du Centre du Patrimoine Mondial pour leur assistance tout au long de la réalisation de ce travail.

L'Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI) résulte d'une coopération entre le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), les Gouvernements du Cameroun, Congo, Gabon et République Centrafricaine et trois ONG de la conservation, le Fonds mondial pour la nature (WWF), Wildlife Conservation Society (WCS) et Conservation International (CI). Soutenue financièrement par la Fondation des Nations Unies (UNF) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), CAWHFI accompagne les Etats d'Afrique Centrale membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale COMIFAC, dans la mise en oeuvre du plan de convergence pour une meilleure gestion et conservation des forêts du Bassin du Congo adopté en 2005 à Brazzaville.

